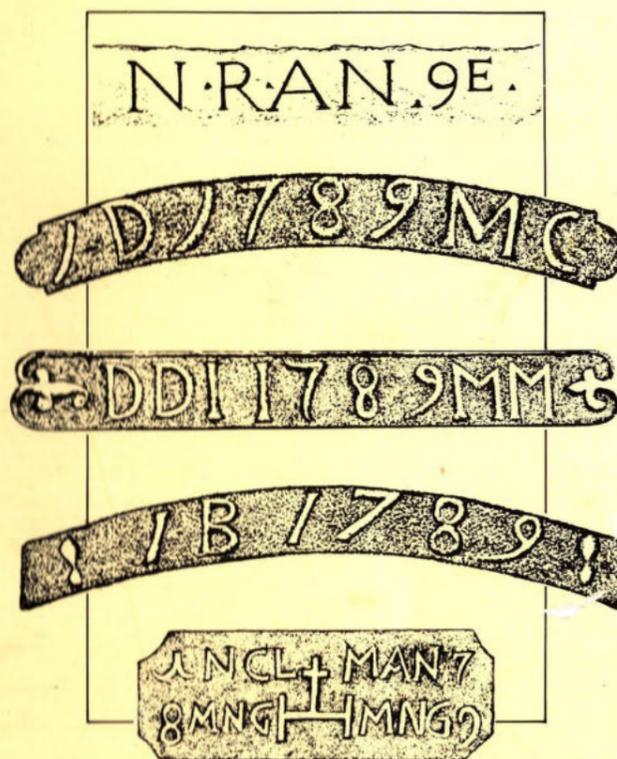


SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY



N° ISSN 0753-8413



BULLETIN N°8

1989

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÉY**

N° 8 - 1989

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été
inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayersberg
et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 8 - 1989 a été tiré à 500 exemplaires.

Tous droits réservés.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal : 3e trimestre 1989

N° ISSN 0753-8413

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

- Linteaux de l'époque révolutionnaire : dessin de Florent OSTHEIMER*
- " Fifine " dans la pièce patoise : dessin de Marie-Béatrice FERNANDEZ*

SOMMAIRE

- 3 - Editorial
 4 - Rapport d'activités
 6 - Membres du Conseil d'Administration
 7 - Membres de la Société d'Histoire
 10 - Patrimoine et Musées dans le Canton
 11 - Des Calvaires mis en valeur
 12 - A la découverte des monuments funéraires
 16 - Lè feye èvo lè vètche
 22 - Du nouveau sur la toponymie vosgienne
 26 - Dom Bernardin Buchinger, abbé de Pairis
 34 - Les métairies de la seigneurie de Ribeaupierre dans la vallée de la Weiss
 40 - Aspects de la vie à Lapoutroie avant la Révolution
 45 - Le Val d'Orbey en 1789
 51 - Cahier de demande d'abolition des droits seigneuriaux de Lapoutroie, du 1er août 1789
 60 - La Révolution sur les linteaux
 62 - Délibérations de la Municipalité du Bonhomme, 1789-90
 67 - Don patriotique d'un drapeau à Lapoutroie en 1789
 68 - Les derniers jours de l'abbaye de Pairis
 81 - Prêtres constitutionnels et prêtres réfractaires
 86 - Le calendrier républicain
 90 - Proscription révolutionnaire du fromage de munster
 92 - E Fralan do ta de Badinguet
 94 - In mèrièdje manquè : chanson
 96 - La Tête des Faux : poésie
 99 - Notes de lecture : Julien Arène : Carnets d'un soldat en Haute Alsace et dans les Vosges (1914-1915)
 103 - Souvenirs d'enfance ... en pays Welche
 105 - Journaux de guerre 1914-1915. Troisième partie : novembre à décembre 1914
- Soeur BEATRIX
 Soeur BEATRIX
 Armand SIMON
 Armand SIMON
 Armand SIMON
 Pièce patoise
 Wulf MULLER
 Henri HOBEL
 Francis LICHTLE
 Maria JULLIARD
 Lucien JECKER
 Armand SIMON
 Armand SIMON & Florent OSTHEIMER
 Armand SIMON
 Armand SIMON
 Claude MULLER
 Document
 Henri PETITDEMANGE
 Lucien JECKER
 Henri PETITDEMANGE
 Henri PETITDEMANGE
 Jean Georges HABY
 Armand SIMON
 Raymond STEFFANN
 Gisèle GRUENER
 Florent OSTHEIMER
 Marie-Béatrice FERNANDEZ
 F. MASSON
 Eric HAMRAOUI

ILLUSTRATIONS :

- Linteaux de l'époque révolutionnaire
- " Fifine " dans la pièce patoise
- " Gugusse " dans la pièce patoise
- Vues de Lapoutroie en 1750 et 1804

EDITORIAL

Voici le Bulletin n° 9. Sa parution est moins tardive que les années précédentes. Evoquer le bicentenaire de la Révolution française dans le Canton, en novembre ou en décembre, n'intéresserait plus la population, saturée par la multitude d'informations sur ce sujet, diffusées par la presse et les médias au cours de l'année.

Répondant au désir de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, ce bulletin relate les répercussions des idées révolutionnaires dans le bailliage d'Orbey.

C'est une patiente recherche aux archives départementales et municipales qui a permis aux auteurs des différents textes présentés, de reconstituer une époque. En spécialiste des abbayes en Alsace, Monsieur Claude MULLER, n'a omis aucun détail sur la situation de l'Abbaye de Pairis pendant la période révolutionnaire.

Par la variété et la richesse des articles contenus dans le présent bulletin, la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, a constitué un document de valeur.

Que soient remerciées toutes les personnes qui ont contribué à sa confection et parution.

Le Bulletin n° 10 fera mention de la Grande fête médiévale qui s'est déroulée sur le site de l'Abbaye de Pairis les 8 et 9 juillet 89 pour marquer le 850^e anniversaire de l'arrivée des moines cisterciens en ces lieux.

La Présidente,
 Soeur BEATRIX.

RAPPORT D'ACTIVITES

SOEUR BEATRIX

- 17 Avril 1988 : ASSEMBLEE GENERALE DU SOUVENIR FRANCAIS D'ORBÈY. La Société d'Histoire est représentée par Soeur BEATRIX.
- 23 Avril 1988 : JOURNEE DES PRESIDENTS DES SOCIETES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE, à Sélestat. La Présidente de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, ainsi que Monsieur Pierre BEDEZ, membre du Comité, sont présents.
- 24 Avril 1988 : REMISE DES PALMES ACADEMIQUES A SOEUR BEATRIX, par le Professeur Marcel THOMANN, Président de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, en présence du Sénateur Hubert HAENEL, du Député FUCHS, du Conseiller Général Claude DIDIERJEAN, de Monsieur TOSCANI Maire du Bonhomme, de Monsieur Raymond MAIRE, 1er Adjoint du Maire d'Orbey, des membres du Comité de la Société d'Histoire, des Religieuses de la Doctrine Chrétienne de Nancy, des membres de la famille de la récipiendaire, des amis de la Société d'Histoire.
- 12 Mai 1988 : VOYAGE DE QUATRE JOURS EN NORMANDIE, organisé par Monsieur François MASSON, Président du Souvenir Français de Lapoutroie et membre de la Société d'Histoire. Les voyageurs sont membres des deux associations.
- 30 Mai 1988 : LES PATOISANTS DU CANTON DE LAPOUTROIE RECOIVENT CEUX DE BAN DE LAVELINE ET ENVIRONS (Vosges). Un lexique, très bien conçu par Monsieur DUCHAINE, permet de rapprocher le patois du canton de Lapoutroie de celui des Vosges. Il est offert à la Société d'Histoire.
- 12 Juin 1988 : VOYAGE A PHAFFANS (Territoire de Belfort), pour y rencontrer les patoisants romans du Territoire et environs. Répondant à l'invitation du Vice-Président de l'association belfortaine pour la conservation du patois roman, une délégation de la Société d'Histoire est présente : Soeur BEATRIX, Madame Gaby BAUMANN, Madame Marie PETITDEMANGE, Madame Josée COUTY.
- 18 Juin 1988 : INAUGURATION OFFICIELLE DU CELLIER DES MONTAGNES aménagé dans l'ancienne gare de Hachimette. Soeur BEATRIX représente la Société d'Histoire.
- 25 Juin au
3 Juillet 1988 : EXPOSITION " INVENTAIRE ET SAUVEGARDE " réalisée par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, installée au Foyer St Martin de Lapoutroie. Les petits monuments ruraux, les Calvaires particulièrement, sont répertoriés et photographiés. Présentés sur des panneaux, mis gracieusement à la disposition de la Société d'Histoire par les Dernières Nouvelles d'Alsace, transportés par les soins de la commune de Lapoutroie, ces petits monuments ruraux, font partie du patrimoine régional. La Section "Inventaire et sauvegarde " de la Société d'Histoire, dont l'animateur est Monsieur Armand SIMON, présente les plus beaux calvaires du Canton.

- 15 Juillet 1988 : PRESENTATION DE LA CARTE, très complète, des communes du Sivom de la Vallée de la Weiss. Réalisée par le Syndicat d'Initiative Cantonal, auquel la Société d'Histoire a fourni le relevé des calvaires des cinq communes du Canton de Lapoutroie. Soeur BEATRIX et Monsieur Armand SIMON sont présents.
- 3 Septembre 1988 : DANS LE CADRE DES EMISSIONS " STAMMTISCH ", Radio 100 invite les patoisants du Canton de Lapoutroie à faire connaître le patois parlé dans le Canton Welche, par la voie des ondes et demande à la Présidente de donner un aperçu de l'Histoire du Canton.
- 7 Septembre 1988 : JOURNEE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE A LA FOIRE EUROPEENNE DE STRASBOURG. Soeur BEATRIX et Monsieur Henri PETITDEMANGE sont présents au stand de la Fédération des Sociétés d'Histoires d'Alsace.
- 11 Octobre 1988 : LES PATOISANTS DU CANTON SE REUNISSENT AU CAFE DES VOSGES à Hachimette pour préparer la soirée patoise.
- 22 Octobre 1988 : RENCONTRE AVEC LA COMPAGNIE DU GRAAL de Mulhouse dans la perspective d'une fête médiévale à Pairis en juillet 89. Soeur BEATRIX, Monsieur Pierre BEDEZ, chargé par la Société d'Histoire des relations avec Pairis, ont pris note des propositions faites par Monsieur SCHMITT et Madame, directeurs de la Compagnie du Graal. Le projet d'une fête médiévale est en cours depuis plus d'un an.
- 5 Novembre 1988 : SOIREE PATOISE AU FOYER ST MARTIN A LAPOUTROIE. Salle comble. Sketches bien interprétés. Accordéon apprécié.
- 25 Novembre 1988 : PRESENTATION OFFICIELLE A SIGOLSHEIM DE L'ANNUAIRE DES SOCIETES D'HISTOIRE DE LA VALLEE DE LA WEISS. Remise de cet annuaire à la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie, à Soeur BEATRIX, présente à la réception ainsi que Monsieur Pierre BEDEZ, membre du Comité.
- 8 Janvier 1989 : PROJECTION DU FILM ENREGISTRE LORS DE LA SOIREE PATOISE A LAPOUTROIE en présence des acteurs, des bénévoles auxquels est due la réussite de la soirée. Madame Gaby BAUMANN met à la disposition de la Société d'Histoire local et magnéto. Un spécial merci ainsi qu'à Monsieur Michel DIDIERJEAN, l'auteur du film.
- 30 Janvier 1989 : CREATION D'UN COMITE D'ORGANISATION POUR LA FETE MEDIEVALE DE PAIRIS. ORBEY - ANIMATION se joint à la Société d'Histoire. Les 5 communes du Canton sont représentées dans ce comité.
- 6 Février 1989 : FR 3 ALSACE DEMANDE A SOEUR BEATRIX DE PARTICIPER A UNE EMISSION PROJETEE PAR " PLATEAU-REPAS ", le 24 février entre 12 H et 13 H. Madame Gaby BAUMANN d'Orbey et Monsieur Robert PIERREVELCIN de Lapoutroie y parlent et chantent en patois.
- 9 Février 1989 : Sur invitation, La Présidente de la Société d'Histoire, accompagnée de Madame Gaby BAUMANN, assistent à L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE PHOTOS REPRESENTANT LES METIERS D'AUTREFOIS. L'auteur, Dominique SCHNEIDER de Hachimette, a capté ce qu'il a intitulé " Un Art de Vivre ". Une initiative qui mérite des compliments.

18 Mars 1989 : AU COURS D'UNE RECEPTION A NANCY, en présence de Monsieur FLON, Adjoint au Maire de la Ville, des représentants des cercles généalogiques de Lorraine, Monsieur François PARFAIT remet à Soeur BEATRIX l'arbre généalogique de sa famille originaire de Lapoutroie : " *Cinq siècles d'Histoire familiale* ".

Rappelons que Pierre PARFAIT de Nancy, l'ancêtre de François PARFAIT, épousa Marie-Anne PIERREVELCIN de Lapoutroie. Tous deux reposent au cimetière de Préville à Nancy.

Cet arbre généalogique complète ceux que la Société d'Histoire possède jusqu'à lors et figurera à l'exposition qui aura lieu à la salle Lefebure à Orbey du 12 au 19 août 1989.

A ces activités, il faut ajouter la réalisation et la diffusion du Bulletin annuel de la Société d'Histoire, les réunions du bureau et du Conseil d'administration, le travail effectué par les différentes commissions.

MEMBRES DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION 1989 - 1990

BUREAU

Présidente : Soeur BEATRIX
 Vice-Président : Henri PETITDEMANGE
 Secrétaire : Maurice HERMANN
 Secrétaire-adjointe : Bernadette SCHEHIN
 Trésorière : Rose-Blanche DUPONT
 Trésorier-adjoint : Philippe GIRARDIN

ASSESEURS

Yvette BARADEL
 Pierre BEDEZ
 Marcel EITEL
 Virginie HAXAIRE
 Philippe JEHIN
 Raymond MAIRE
 Irène MULLER
 Denise SAULNIER
 Armand TOSCANI

Comité de rédaction des publications : les membres du bureau

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Membres d'Honneur

Madame DENIS Marie-Noëlle - C.N.R.S. - Strasbourg
 Monsieur VOGLER Bernard - Institut d'Histoire - Strasbourg
 Monsieur COLIN Pierre - Dialectologue langues romanes - Rougiville (St Dié)
 Monsieur MULLER Wulf - Philologue - Roudry (Suisse)

Collectivités ayant subventionné la Société d'Histoire

La Commune de Lapoutroie
 La Commune d'Orbey

Membres Actifs en 1988

- | | |
|---|--|
| 1 - ADLAUER J. Irène - Sélestat | 26 - CANTENEUR Robert - Colmar |
| 2 - ANCEL Bernard - Ferney-Voltaire | 27 - CHIODETTI Suzy - Orbey |
| 3 - ANCEL Léon - Labaroche | 28 - CHRIST Hélène - Basses-Hutttes |
| 4 - ANCEL Robert - Lapoutroie | 29 - CLAUDEPIERRE Germain - Orbey |
| 5 - ANTOINE Marie-Thérèse - Hachimette | 30 - COLIN Pierre - Rougiville |
| 6 - ASSOCIATION SAUVEGARDE PATRIMOINE - Fréland | 31 - COLLIN Marie-Antoinette - Colmar |
| 7 - AUBERT Jean - Nancy | 32 - CONSEIL GENERAL DOCTRINE CHRETIENNE-
Nancy |
| 8 - BAFFREY J.Jacques - Hachimette | 33 - COPPE Bernard - Orbey |
| 9 - BALDINGER Jean - Orbey | 34 - COUTY Josée - Hachimette |
| 10 - BALLAND François - Nancy | 35 - COUTY Urbain - Fréland |
| 11 - BANNWARTH Jean-Paul - Lapoutroie | 36 - DANIEL François - Hautes-Hutttes |
| 12 - BARADEL Yvette - Fréland | 37 - DEFRASNE Gaby - Lapoutroie |
| 13 - BARLIER Madeleine - Orbey | 38 - DEMANGEAT Jacques - Orbey |
| 14 - BATOT Marguerite - Orbey | 39 - DEMANGEAT Jean - Orbey |
| 15 - BAUMANN Gaby - Orbey | 40 - DENIS Marie-Noëlle - Strasbourg |
| 16 - BEDEZ Jean-Marie (Abbé) - Colmar | 41 - DIDIERJEAN Claude - Fréland |
| 17 - BEDEZ Pierre - Orbey | 42 - DIDIERJEAN Janine - Orbey |
| 18 - BERTHIER Marie-Christine - Orbey | 43 - DIEUDONNE Paul - Colmar |
| 19 - BILLAUD Gilles - Lapoutroie | 44 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) - Nancy |
| 20 - BLAISE Georgette - Orbey | 45 - DODIN Gilbert - Lapoutroie |
| 21 - BLAISE Léon - Orbey | 46 - DUPONT Gérard - Orbey |
| 22 - BONIFACI André - Lapoutroie | 47 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey |
| 23 - BOPP Lucien - Orbey | 48 - EBERLE Denise - Orbey |
| 24 - BOPP Marie-Claude - Pairis | 49 - EBERLE Paulette - Colmar |
| 25 - CABOCHE Roland - Lapoutroie | 50 - FALLER Gaston - Pairis |

- 51 - FELTZ Jean-Joseph - Cernay
- 52 - FINANCE Pierrot - Orbey
- 53 - FIRER Jean - Lapoutroie
- 54 - FOESSEL Georges - Strasbourg
- 55 - FRANCOIS Andrée (Sr BEATRIX) - Hachimette
- 56 - FUHLER Björn - Orbey
- 57 - GANDER Pierre - Pairis
- 58 - GANTER André - Morschwiller-le-Bas
- 59 - GEISSER Robert - Lapoutroie
- 60 - GERARD Georgette - Orbey
- 61 - GIRARDIN Philippe - Lapoutroie
- 62 - GOULBY Joseph - Lapoutroie
- 63 - GRAVIER Gabriel - Belfort
- 64 - GRIVEL Jean-Marie - Fréland
- 65 - GRUNENWALD Dominique - Colmar
- 66 - GRUNENWALD Jean-Michel - Colmar
- 67 - GSELL Fernand - Orbey
- 68 - GUIDAT François - Orbey
- 69 - GUIDAT René - Orbey
- 70 - HABIG (Abbé) - Colmar
- 71 - HAMRAOUI Eric - Taverny
- 72 - HAEMMERLE Robert - Lapoutroie
- 73 - HAENEL Hubert - Lapoutroie
- 74 - HAXAIRE Jacques - Lapoutroie
- 75 - HELDERLE Daniel - Pairis
- 76 - HENRY Christian - Orbey
- 77 - HERMANN Joseph - Pairis
- 78 - HERMANN Maurice - Orbey
- 79 - HERQUE Raymond - Orbey
- 80 - HOLTZMANN (Abbé) - Ribeauvillé
- 81 - HUG Aloise - Orbey
- 82 - HURSTEL Jean - Brunoy
- 83 - JACKY-MARION Claude - Lapoutroie
- 84 - JANSEM Lucien - Manosque
- 85 - JEANDON Maria - Hachimette
- 86 - JEANVOINE Pierre-Marie - Strasbourg
- 87 - JECKER Lucien - Pairis
- 88 - JEHIN Philippe - Wintzenheim
- 89 - JOSEPH Jean - Dieffenbach au Val
- 90 - JULLIARD Maria - Lapoutroie
- 91 - KEMPF Marthe & Yvan - Strasbourg
- 92 - KIEFFER Jean - Lièpvre
- 93 - KILLY Yvette - Colmar
- 94 - KLINKLIN Gérard - Labaroche
- 95 - LAMOUCHE Marcel & Thérèse - Orbey
- 96 - LAURENT Chantal - Le Bonhomme
- 97 - LAURENT Germaine - Hachimette
- 98 - LAURENT Yvonne - Orbey
- 99 - LEMAIRE Jean - Lapoutroie
- 100 - LIDY Jean - Hautes-Huttes
- 101 - LIETARD Guy - Paris
- 102 - LOCICERO Rica - Labaroche
- 103 - LOING Edmond - Hachimette
- 104 - MAIRE Raymond & Georgette - Orbey
- 105 - MARCHAL Claude - Labaroche
- 106 - MARCHAND Germaine - Colmar
- 107 - MARCO Marie-Thérèse - Hachimette
- 108 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey
- 109 - MASSON François - Lapoutroie
- 110 - MATHIEU Michel - Lapoutroie
- 111 - MAURER Agnès - Orbey
- 112 - MERCKY Roger - Strasbourg
- 113 - MEYER Hubert - Sélestat
- 114 - MICLO Jean Paul - Pixérécourt-Nancy
- 115 - MICLO Marcel - Lapoutroie
- 116 - MILLION Roland - Ste Marie-aux-Mines
- 117 - MINOUX Jean - Hachimette
- 118 - MOINAUX Pierre - Anould
- 119 - MULLER Irène - Lapoutroie
- 120 - MULLER Wülf - Boudry (Suisse)
- 121 - MUNCH Jean Paul - Orbey
- 122 - MUNIER Lucie - Fréland
- 123 - MUNIER Maria - Orbey
- 124 - PARFAIT François - Paris
- 125 - PARMENTIER Clotilde - Labaroche
- 126 - PARMENTIER Denis - Labaroche
- 127 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette
- 128 - PARMENTIER Madeleine - Lapoutroie
- 129 - PARMENTIER Michel - Orbey
- 130 - PARMENTIER Hélène - Lapoutroie
- 131 - PATRY Hervé - Guémar
- 132 - PERRIN André (Père) - Riedisheim
- 133 - PERRIN Bernard - Lapoutroie
- 134 - PERRIN Gilbert - Lapoutroie
- 135 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme
- 136 - PETITDEMANGE Henri - Fréland
- 137 - PETITDEMANGE Maria - Hachimette
- 138 - PICHLER Annette - Orbey
- 139 - PICHLER Roger - Orbey
- 140 - PIROLA Jeanne - Orbey
- 141 - POMMOIS Lise - Niederbronn
- 142 - POTEL Maurice - Colmar
- 143 - De PRAT Eugène - Pont de Briques
- 144 - PRUD'HOMME André - Orbey
- 145 - PRUD'HOMME Denise - Orbey
- 146 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 147 - POUTOUX Jean-Claude - Jouy-les-Moutiers
- 148 - QUENET-MASSON Maryse - St Genis Laval
- 149 - RAABE (Maître) - Orbey
- 150 - REGIOR Joseph - Lapoutroie
- 151 - REMY Henri - Hachimette
- 152 - RENGIER Jean - Labaroche
- 153 - RETTIG Denise - Fréland
- 154 - REVEILLET Germain - Wihr-au-Val
- 155 - REXER Pierre - Reichshoffen
- 156 - RIBOLZI Jean Charles - Orbey
- 157 - RIBOLZI Joseph (Abbé) - Orbey
- 158 - RIESS Eric - Colmar
- 159 - RIETTE Albert - Colmar
- 160 - RONECKER Marius - Fréland
- 161 - SAULNIER Denise - Orbey
- 162 - SAUR Pierre - Colmar
- 163 - SCHAETZEL Jean - Kaysersberg
- 164 - SCHEHIN Bernadette - Orbey
- 165 - SCHILLINGER Charles - Colmar
- 166 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 167 - SCHUSTER Suzy - Orbey
- 168 - SCHWALLER Germaine - Strasbourg
- 169 - SIFFERT Claudine - Orbey
- 170 - SIMON Alice - Orbey

- 171 - SIMON Aloyse - Orbey
- 172 - SIMON Armand - Orbey
- 173 - SIMON Catherine - Orbey
- 174 - SIMON Georges - Bouxwiller
- 175 - SIMON Gérard - Pairis
- 176 - SIMON Jean Marie - Lapoutroie
- 177 - SIMON Paul - Orbey
- 178 - SIMON Roger - Elancourt
- 179 - SIRAC Suzanne - Orbey
- 180 - STADELMANN Bernard - Lapoutroie
- 181 - STOLTZ Victor - Orbey Tannach
- 182 - STRENG Philippe - Orbey Pairis
- 183 - TARIN Geneviève - Mulhouse
- 184 - THIRIET Jacques - Lapoutroie
- 185 - THOMANN Jean Bertin - Orbey
- 186 - TISSERAND Joseph - Orbey
- 187 - TISSERAND Maria - Orbey
- 188 - TORANELLI Aimé - Lapoutroie
- 189 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme
- 190 - TRITSCHLER Robert - Turckheim
- 191 - TSCHUMPERLY Jeanne - Colmar
- 192 - ULMER Joseph - Colmar
- 193 - VAN DAAL HANS - Strasbourg
- 194 - VELCIN Germaine - Orbey
- 195 - BOINSON Claude - Kaysersberg
- 196 - WANLIN Martial - Colmar
- 197 - WALTZER Gaby - Orbey
- 198 - WALTZER Paul - Orbey
- 199 - WITT Pierre - Strasbourg
- 200 - ZANN Jean Paul - Orbey

Abonnements au Bulletin

- 1 - UNIVERSITÄTS BIBLIOTHEK - Freiburg im Breisgau
- 2 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Colmar
- 3 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Strasbourg
- 4 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - St Dié
- 5 - BOUSSAC LIBRAIRIE - Editeur Paris
- 6 - CHANEL Gilles - Mœntmagny
- 7 - COLLARD Maurice - Le Bonhomme
- 8 - DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES - Strasbourg
- 9 - DUCHAINE Paul - Ban de Laveline
- 10 - LIBRAIRIE GUTENBERG - Strasbourg
- 11 - LICHTLE Francis - Kaysersberg
- 12 - BIBLIOTHEQUE HUMANISTE - Sélestat

Ont versé une cotisation de soutien

- 1 - COLLIN Marie Antoinette - Colmar
- 2 - CONSEIL GENERAL DOCTRINE CHRETIENNE - Nancy
- 3 - DIDIERJEAN Claude - Fréland
- 4 - SOEURS DOCTRINE CHRETIENNE - Nancy
- 5 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey
- 6 - HABIG (Abbé) - Colmar
- 7 - KILLY Yvette - Colmar
- 8 - MAIRE Raymond & Georgette - Orbey
- 9 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 10 - RENGIER Jean & Mme - Labaroche
- 11 - RIESS Eric - Colmar
- 12 - RIETTE Albert - Colmar
- 13 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 14 - STOLTZ Victor - Tannach Orbey
- 15 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme
- 16 - TSCHUMPERLY Jeanne - Colmar
- 17 - WALTZER Gaby - Orbey

PATRIMOINE ET MUSEES

DANS LE CANTON

La sauvegarde et la promotion du patrimoine de notre canton passionnent un nombre croissant de personnes.

LES MUSÉES

FRELAND : LA MAISON DU PAYS WELCHE vient d'ouvrir ses portes ! Dans l'ancien presbytère, vous découvrirez des pièces entièrement aménagées. Dans l'ancienne grange, un riche musée avec beaucoup d'outillages anciens, et à côté les anciens fours à pain et à lin. Vous reconnaîtrez cette maison à sa grande cheminée et à la roue à aubes installée sur la rivière.

FRELAND : LE MUSEE D'ART RELIGIEUX, dans l'ancienne chapelle St Thiébault.

LAPOUTROIE : LE MUSEE DES EAUX DE VIE, de M. et Mme DE MISCAULT.

ORBÉY : LE MUSEE DU VAL D'ORBÉY, de M. et Mme LAURENT.

ORBÉY : LE MUSEE - MEMORIAL DU LINGE, sur le tragique champ de bataille de 1915.

LES MONUMENTS

LABAROCHE : LE CHATEAU DU HOHNACK va bientôt bénéficier d'un éclairage nocturne grâce aux efforts de la municipalité et des Compagnons du Hohnack.

LAPOUTROIE : LA CHAPELLE DE RIBEAUGOUTTE est restaurée par les soins du Comité d'animation présidé par M. BRUNO et d'une action de la corporation des patrons couvreurs-zingueurs du Haut-Rhin.

LA SAUVEGARDE DU PATOIS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE prévoit une réédition de son Glossaire du Patois d'Orbey

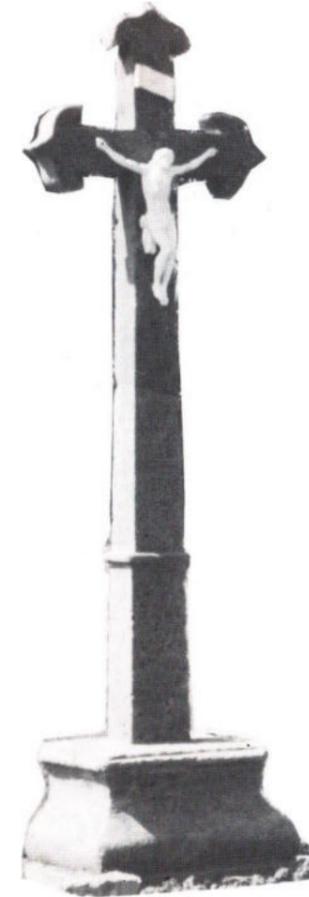
LE LEXIQUE DU PATOIS WELSCHE est réalisé et distribué par le groupe de patoisants de LABAROCHE

DES COURS D'INITIATION AU PATOIS ont lieu dans les écoles primaires et au collège d'Orbey. Nos plus chaleureux remerciements aux personnes qui assurent bénévolement cet enseignement !

LES DANSES ANCIENNES ET FOLKLORIQUES sont présentées par les Baladins du Hohnack et des jeunes des écoles.

DES CALVAIRES

MIS EN VALEUR



BRAVO POUR LA RÉFECTION DU CALVAIRE

de la route de Pairis, à la sortie du Faing. Envahi par la mousse, le lichen et la rouille, il a été aimablement remis en état par l'entreprise Jean LAURENT.

Ce crucifix est daté de 1755.

UN NOUVEL EMPLACEMENT À LA CROIX D'ORBÉY

Le carrefour de la Croix d'Orbey a connu des aménagements considérables lors des travaux entrepris sur la Route Nationale 415. La Direction Départementale de l'Équipement a eu à cœur de déposer avec soin le grand curcifix et de lui trouver un nouvel emplacement, moins exposé aux accidents. Situé maintenant à l'extérieur du rond-point, il semble veiller sur les voyageurs et rappelle l'importance très ancienne de ce carrefour. Une action pleinement réussie.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL ...

A l'automne 1988, les voisins et passants constatèrent avec une surprise mêlée d'indignation, la disparition du Christ en grand calvaire situé au Bas d'Orbey, au débouché du chemin des Allagouttes, un calvaire restauré il y a peu à l'initiative de la Société d'Histoire. Alors que le remplacement du Christ était à l'étude, la gendarmerie retrouva l'oeuvre d'art qui a réintégré sa place, à la satisfaction de tous.



A la découverte des Monuments Funéraires du Bonhomme et de Labaroche

ARMAND SIMON

Les tombes sont des monuments bien souvent oubliés de notre patrimoine, et portant ils tiennent une grande place dans l'affectivité des habitants, qui y attachent une attention méticuleuse.

La Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace a encouragé le recensement de ces monuments, en sélectionnant ceux antérieurs à 1850, ou rappelant une personne connue ou présentant un intérêt artistique particulier. La Société d'Histoire Cantonale vient d'entamer les premières investigations, au Bonhomme et à Labaroche.



Nous présentons plus loin l'étude de ces deux sculptures.

LE CIMETIÈRE DU BONHOMME

Nous y trouvons encore 5 monuments antérieurs à 1850, 22 antérieurs à 1900, 8 croix de fer forgé.

Deux curés y ont leur sépulture : le curé VION, décédé en 1862 et le curé HUBERT décédé en 1922.

Le cimetière du Bonhomme comporte aussi un carré militaire, avec des soldats tués lors des combats de fin août début septembre 1914 et de décembre 1944.

Plus bas, le carré protestant abrite quelques tombes, en particulier celle d'un douanier allemand.



Les deux monuments présentés ici, oeuvres du marbrier ANTOINE de St Dié, frappent le regard par la richesse de leurs sculptures.

Le monument de Joseph Antoine SIMON (ci-dessus en 3) porte les deux flambeaux renversés, symbolisant la vie éteinte, et une couronne de feuillage au centre d'un fronton en forme de chapeau de gendarme. Il était surmonté d'une croix, malheureusement disparue.

Le monument de la famille GANAY (ci-contre en 4) a un décor particulièrement fouillé, avec des guirlandes de roses, de lys ...



LE CIMETIÈRE DE LA BASSE BAROCHE



Pendant très longtemps la Basse Baroche a été le centre religieux de ce village si dispersé qu'est Labaroche. Autour de son église se presse un petit cimetière avec quelques tombes particulièrement intéressantes.

Fixées dans le mur extérieur droit, deux plaques de marbre en l'honneur de deux prêtres : " Joseph OLRV, né à La Baroche et décédé curé du Bonhomme, 1792-1852 " et " Jacques CHOFFIN, né à la Petite Fontaine le 1er décembre 1805, nommé curé à Labaroche le 5 décembre 1836. Il y est mort le 8 février 1856. Prêtre selon le coeur de Dieu, il a passé en faisant le bien ".

Lors du remaniement du cimetière, les services municipaux ont eu l'heureuse initiative de rassembler dans la rangée la plus basse les monuments délaissés (photo 5). On y découvre des stèles, des monuments, des croix de fonte ou de bois, parmi les plus anciens du canton. Ainsi, ces deux fûts sculptés d'un coeur et de deux tibias croisés. Celui de gauche marquait la tombe de " Elizabeth DEMANGEAT, Veuve de J.B. OLRV, décédée le 23 octobre 1834, à l'âge de 83 ans ". Ces stèles très originales, issues peut-être de récupération d'anciennes colonnes, étaient surmontées de croix de fer ou de fonte, qui ont disparu. (Photo 6 page suivante)

UNE RICHE SYMBOLIQUE

L'art sépulcral était particulièrement développé au XIX^e siècle, jusqu'au début du XX^e siècle, avec l'utilisation de nombreux symboles évoquant la foi, la vie éternelle ou la cassure de la mort.

Les deux socles que nous avons présentés en première page de l'article, sont particulièrement intéressants.

La photo n° 1 nous montre l'ancre, la croix et le coeur, symboles de l'espérance, de la foi et de l'amour. Le lierre (à gauche) et la palme, qui restent toujours verts, rappellent la vie éternelle.

Sur la photo n° 2, les deux mains se serrant traduisent la fidélité d'un couple et leur unité même dans la mort.



UN PATRIMOINE TRÈS MENACÉ

Les deux socles que nous venons de décrire ont été sauvés d'un tas de gravats par un habitant de Remomont et mis en valeur dans sa pelouse. Pour ces deux rescapés, combien de monuments définitivement détruits ...

Les monuments funéraires sont en effet des propriétés privées et les familles rachetant une concession et désirant un monument dans le goût du jour, se débarrassent le plus souvent de ces pierres encombrantes. Ces vieux monuments sont donc menacés d'une très rapide disparition. Comment les en préserver ?

La solution la plus simple serait de conserver les plus beaux le long des allées ou des murs du cimetière. Mais il faut une sensibilisation et une volonté générale, des particuliers, municipalités, services communaux, entreprises de pompes funèbres.

Qu'en pensez-vous, chers lecteurs ? Dans quelques années, il sera trop tard ...

LE FEYE EVO LE VETCHE

PIECE PATOISE



Cette petite pièce a connu un franc succès lors de la soirée patoise du 5 novembre 1988 à Lapoutroie. L'histoire a été adaptée pour la scène par Soeur BEATRIX. Les costumes et les décors très réussis auraient fait pâlir d'envie les meilleurs décorateurs parisiens !

Lors de la représentation, chaque acteur a utilisé son propre patois, signe de la richesse de notre langue ! Pour le Bulletin, nous reproduisons la version patoise de M. Maurice HERMANN.

Les acteurs : Mme Gaby BAUMANN	Gugusse
Mme Hélène HERQUE	Fifine
M. Henri PETITDEMANGE	lo R'cevou
et CARINE dans le rôle de	Titine

DESSINS : Frédérique MASSON : " Gugusse "
Marie Béatrice FERNANDEZ : " Fifine "



GUGUSSE (*sur un ton suppliant*) : M. lo r'cevou, vo pomi faire èque de souè, lècho no lota, èpré dmain dje va enne vètche au djoueye è Orbeye, jvo lo poerma, dje payerè mé impôts.

FIFINE : Eco dou djo. M. lo r'cevou.

LO R'CEVOU : Nyan, M. Nicolas, dje ne pumi éranjo-vo. Lè fou-ci, ça lo dèreye avertissema.

FIFINE : On pourro sèrangie.

TITINE : Papa, lo r'cevou, o vilètche çna mi n'importe qui.

GUGUSSE : Mi non plus dje ne seye mi n'importe qui, dje seye capiteyne dé pompiers, ça fait trannte ans.

LO R'CEVOU : M. Nicolas, quoque ça pu bé me faire.

GUGUSSE : Ca malheureux d'oyï èque de souè, qua dje sandje que dje srè puta lo grand-peere dé zèfants de votte foe.

LO R'CEVOU : Mi si vite, mo foe mè bé palè qué voudro se mèriè èvo votte feye, mais mie dje ne vumi.

TITINE (*en pleurs*) : Oh! Papa. Oh! Maman. Oh! Mo Victor.

FIFINE : Crie-mi dina, te lèré to Victor.

LO R'CEVOU : Non! dje pu vo dîre que votte feye ne lèré mi so Victor. Ca lo mé, çna mi lo sé.

FIFINE : Eh! Bé Gugusse, te ne dit ré ?

GUGUSSE : Si elle némie lôtla, elle nèré i aute, inne dé poedu, deuje dé rtro vé.

TITINE : Nyan! Papa! ça mo Victor que dje vu.

FIFINE : T'oye, Gugusse, ça so Victor qu'elle vu, l'autre fou, te djo bé que sîre
i boube bènèdro.

GUGUSSE : Mè feye, qu'elle nalloesse au dyale èvo so Victor.

FIFINE : Tas mi hontou de faire cryiè tè feye.

GUGUSSE (*furieux*) : Si elle crye, elle sré quitte de
pchi. Fifine époute lè soppe.

LO R'CEVOU : Ebé dje vo lèche. Bon appétit.

GUGUSSE : Vo so i dja ! Vo poerno lo pain dé
pore djan et vodjo bon appétit.

LO R'CEVOU : Dje ne pra ré, payo votté impôts.

GUGUSSE : Payo votté impôts. Payo votté impôts.
Jne mo sow d'oyi çla.

LO R'CEVOU : M. Nicolas, voso i brève hamme. On pu sèrangie.

GUGUSSE : Djo toucou.

LO R'CEVOU : Dje vé èchtè votte vètche, dina vo pourro payi votté impôts.

GUGUSSE : Ebé, lotla è ladjatte, vo ne vlo mi de mè feye mais vo vlo mè vètche.

FIFINE (*tout en servant la soupe*) : Vo savou po enne vètche, ça enne vètche.

GUGUSSE : Et mè feye ! I nimi dousse dé souette da lo canto.

LO R'CEVOU : Dje ne dit mi lo contraire.

GUGUSSE : Et solitte èvo sla.

LO R'CEVOU : Qui ? Votte feye ?

GUGUSSE : Nyan mè vètche. E nimi dou broune naque lé è Orbeye.

LO R'CEVOU : Naque votte vètche ?

GUGUSSE : Nyan naque mè feye.

LO R'CEVOU : Ca quand meyme enne belle vètche.

GUGUSSE : Qui ? Mè feye ?

LO R'CEVOU : Mai nyan.

GUGUSSE : E lè bonne oure. Auterma vo
èrâne u mo pîe à quiquoer-
loeye.

LO R'CEVOU : Alors ! Cabé po lè
vètche ?

GUGUSSE : 1 millio. Ca bé poelamou
que àa vo.

FIFINE : Tas fow, çnami èssè tchie.

LO R'CEVOU : Dje nèchterè jamais enn
vètche po lo preye-là.

GUGUSSE : Et si dje vo donne mè feye
padsu ?

LO R'CEVOU : Mi è mi, è mo foe,
d'abord votte feye ènré
mi mo foe tant que dje
viquerè.

(*Un temps de silence*)

GUGUSSE : Ona mi dé djoueye (*Il allume sa cigarette et jette l'allumette dans
une assiette dont le contenu se met à flamber*) ça broele, Fifine, Titine,
nallô quouère mo casque èco mè ceinture.

LO R'CEVOU : (*a éteint le feu en mettant le couvercle de la soupière sur l'assiette*)
Capiteyne, çaza tchendu mais ça chmék lo pétrole.

GUGUSSE : Mais aie, ça chmék lo pétrole. Fifine té bottè do pétrole da lè soppe ?

FIFINE : Ca dè soppe de l'aiseye naque tchèque sa.

GUGUSSE : Sapristi. Lè soppe là é logo do pétrole.

LO R'CEVOU : Ca surre, votte laiseye chmék lo pétrole.



TITINE : Mi djè trovè, djè ouèdje quélie do pétrole da lo prè varou que notte vètche pèturre, laute fou lo journal djau qué zavoune trovè do pétrole è lè ronde d'Indjiville.

FIFINE : Kochte veille sotte.

GUGUSSE : Poqué que te lèche mi praquè, elle sè moe que ti, elle étu è l'ècowle lé.

FIFINE : Sélie do pétrole tchie no, notte vètche è dè valou, elle denne do laiseye èco do pétrole.

LO R'CEVOU : Votte feye é rajo, votte dèreye preye, ça bé i millio ?

GUGUSSE : M. Lo R'cevou, meytnant, dje ne va pu mè vètche, vo compoerno qu'on trovoesse do pétrole da lo canto, ça bé mais qu'on trovoesse enne vètche qué pchoesse do pétrole, ça vaut èque.

FIFINE : Gugusse, te né plus te rajo.

GUGUSSE : Po avou do pétrole, è faut cruzi dé patoe, tandis que vo mè vètche, djèrè do pétrole tchèque djo.

LO R'CEVOU : Vozo rajo, M. Nicolas, vozèrô dou djo et mième lè smeyne po payt votté impôts.

GUGUSSE : Dje vo remercie, M. lo R'cevou, lo cow-ci, on pu tallè.

TITINE : *(heureuse)* Oh ! M. lo R'cevou. Dje voudraye vo dmandè èque.

LO R'CEVOU : Dmando mèque, mnèfant.

TITINE : Dje pu èspèrè i djo roechi evo votte foe ?

LO R'CEVOU : Ah ! Lè djènasse, t'as gentille, te rsènne bé to Victor.

GUGUSSE : So Victor ! èbé pomi, elle na commi mèryaye evo so Victor.

TITINE : Oh ! maman. Oh ! papa.

LO R'CEVOU : Gugusse, à faut d'abord sanndji o bohore de notté zèfants.

GUGUSSE : Qua djir da lo pétrin, vo me martcandâne mè vètche, meytnan vo vlo mè feye po ré.

LO R'CEVOU : Djè compris, djè vé.

TITINE : *(en revenant affolée)* Papa, si te savou quoque djè trovè.

GUGUSSE : Praque mi si fwaut, lo R'cevou pourro rantrè, è faut se méfi evo lé djan-la, àa zèvé pa loeche, é ça rvé pa lè fnèyète.

TITINE : *(parle à l'oreille de son père)* Elle lui raconte la farce jouée, une assiette avec du pétrole a été mise sur la table.

GUGUSSE : *(très fort)* Si ça dina, torto sèrange.

LO R'CEVOU : *(qui a entendu, rentre)* Quoquélie ?

GUGUSSE : Da lo fau, M. lo R'cevou, vo nesomi i marre hamme, si voso r'cevou gnami de votte faute, da lè vie, è faut bé gagnie so pain, eh bé djè dvizè, dje vo lèche mè vètche ou dou millio.

LO R'CEVOU : Eh bé mi jnè denne tra millio, lo rèche ça po lé djenne. Evo i souè preye, vo ne pomi rfuzè votte feye.

GUGUSSE : Dno moe lè main. Mais Titine, vittè quère do popie, èco i crayo, èvo lo R'cevou è faut sméfiè.

LO R'CEVOU : Vo po comptè dsu mi, dje frè torto bènèdro.

GUGUSSE : Faré mi pallè do pétrole, lé djan passerâne que votte foe mèrie Titine lè feye do rouè do pétrole.

LO R'CEVOU : Po lo moma, on ne sandje pu è cela.

GUGUSSE : Nallau quère dé voure et qu'on boeveusse è lè santè dé djenne mèreye èco dè vètche. *(Fin)*



DU NOUVEAU SUR LA TOPONYMIE VOSGIENNE

WULF MÜLLER

La toponymie du Val d'Orbey, dont on sait qu'il fut colonisé au Moyen Age par une population d'origine vosgienne, présente beaucoup de ressemblances avec celle du département des Vosges. Ceci est tellement vrai que celui qui veut expliquer les noms du canton welsche se doit d'accorder une attention soutenue aux matériels vosgiens.

L'étude des noms de lieux vosgiens débuta vers la fin du siècle dernier par les travaux méritoires de chercheurs locaux comme Alban Fournier et Nicolas Haillant. Elle fut par la suite grandement facilitée grâce à la parution du magistral Dictionnaire topographique de Paul Marichal en 1941 - à peu près 700 pages sur deux colonnes - où l'on trouve bon nombre de lieux-dits, à côté bien sûr des noms de villages avec leurs attestations anciennes.

Plus tard, vers 1960, Marc Georgel s'occupa des microtoponymes des régions montagneuses (Gérardmer, Remiremont), parfois hélas de manière quelque peu contestable. Entre temps, les manuels généraux sur les noms de lieux de la France avaient fait une place honorable au département des Vosges. Il existe donc maintenant une base suffisamment solide pour présenter ces toponymes à un public intéressé.

RUPT ET GOUTTE

Pour un habitant du Val d'Orbey, l'ancienne communauté linguistique vosgienne - au sens large du terme - se perçoit rapidement dès qu'il pense par exemple aux noms en -*ru(pt)* et en -*goutte*. Bien que le sens premier de ces deux éléments soit celui de "*ruisseau, vallée traversée par un filet d'eau*", les deux constituants n'ont pas été appliqués pêle-mêle à n'importe quelle vallée latérale.

L'élément -*ru(pt)*, qui tire son origine du latin RIVUS "*ruisseau*", remonte assez loin dans l'histoire et désigne le plus souvent des vallées plus

importantes et plus larges - *habitées plus tôt par conséquent* - que celles caractérisées par -*goutte*. Mais, d'autre part, le mot *ru* est resté vivant en patois et a donc pu être employé en toponymie tout au long de son existence. Au Val d'Orbey, il semble cependant en bonne partie dater du Moyen Age. Il est encore à noter que certains noms en -*ru* (Blancrupt, Noirrupt; Fauru) correspondent aux terminaisons hydronymiques -*bach* et -*ach* allemandes : Weisser Seebach, Schwarzer Seebach, Starkenbach, Tannach.

Bien plus nombreux sont les lieux-dits terminés en -*goutte*, qui signifie chez nous "*dépression de terrain en forme de vallon, terrain humide*". Si je ne me trompe, il en existe une quarantaine dans le canton de Lapoutroie, sans compter les dérivés. Les plus anciens ont été formés à l'aide d'un nom de personne, tels Giragoutte (Fréland et Labaroche), Jouangoutte (de Johan = Jean), Pierrongoutte (au cadastre : Pierre au Goutte), Ribeaugoutte (en 1387 Rabagut) et Varingoutte, mais aussi à l'aide d'un adjectif, par exemple Froide-Goutte, Grand'Goutte (en 1441 Grangot), Moyenne-Goutte (dès 1421), Goutte-Noire (à Lapoutroie = ? Nügutte en 1441), Peute Goutte et Pierreuse-Goutte (en 1421 Pirouze Goutte, en 1441 Steynbach).

On voit que les toponymes en -*goutte* ont un âge respectable (depuis 1387) quoiqu'ils s'appliquent surtout à des vallées d'une faible extension qui n'ont été atteintes que tardivement par les défricheurs. Ce type de nom apparaît d'ailleurs un peu plus tôt dans le département des Vosges (1292)(2), mais dès les IX° - X° siècles dans le cartulaire de Cluny. Le mot a d'ailleurs disparu du patois local depuis belle lurette.

LÈ MA

Un autre trait commun aux deux versants des Vosges est le terme pour "*lac*". A côté des Lacs Blanc et Noir - *lè byantch ma, lè nor ma* - on connaît encore à Orbey *lè satch ma "la mer sèche"*. Cet ancien lac devenu marais a été malencontreusement détruit en 1969 par la construction de la nouvelle route du Lac Blanc.

De l'autre côté de la crête, nous trouvons Blanchemer, Longemer (dès 1285, au XI° siècle en latin Longum Mare) "*le lac long*" et Retournermer (au XIV° siècle Retondemeix) "*le lac rond*". Le lac de Gérardmer s'appela du reste en 1593 <*la mer dudit Giralmer*>.

Le terme a donné du fil à retordre aux érudits. Depuis la parution du FEW (3), qui fait autorité en la matière, on est d'avis qu'on a affaire à une formation tirée de *marais*. Cependant, les modalités de son histoire et de son extension géographique (Bourgogne, Picardie ?) restent à élucider.

Des parallélismes plus frappants encore concernent deux de nos noms de communes. Ainsi, *Fréland* possède un homologue à Saulxures-sur-Moselotte, c'est-à-dire l'écart *Fraïlan* (4). *Le Bonhomme* ne se retrouve pas moins que cinq fois dans les Vosges. Citons le Bonhomme à Epinal, à Remiremont et la Forêt du Bonhomme située entre le Ménil et Ventron, enfin le Faing-du-Bonhomme, forêt à Grandvillers, et Four-le-Bonhomme à Gemmelaincourt (5).

PAS DE TOPONYMIE ANCIENNE DANS LE VAL D'ORBÈY

Toutefois, à côté de cette belle unité, les divisions ne manquent pas. C'est ainsi qu'au Val d'Orbey la partie ancienne de la toponymie vosgienne fait tout simplement défaut. Pour commencer, la période romaine nous a laissé ses nombreux domaines marqués de -IACUM, terminaison celtique habillée à la latine et qui indique l'appartenance. Ce type de nom est très bien illustré par l'exemple AURELIACUM "domaine d'Aurelius" qui a donné Orly au nord, Aurillac au sud de la France.

Dans les Vosges, nous avons entre autres Autigny, du nom d'homme ALTINIUS, Attigny de ATTINIUS, Chaumousey de CALMUCIUS, Clefcy vient peut-être de CLAVICIUS, Cléry de CLARIUS, Darney du nom celtique DARNIUS, Sanchey de SANCTIUS et Uxegney de URSINIUS. Puisque vers la fin de la domination romaine les Germains s'introduisirent en Gaule, quelques toponymes en -IACUM renferment un nom d'homme d'origine germanique : Amerey viendrait de Admar, Vagney de Wadin, Xertigny de Scatto (+ in-iacum).

Avec l'avènement des rois francs commença la mise en valeur systématique du sol. La mode toponymique en -IACUM fut remplacée par celle en -court, du latin COHORS, accusatif COHORTEM. Elle prit son essor aux VI° -VII° siècles. L'élément distinctif est de nouveau un nom de personne, mais cette fois non plus latin en principe, mais germanique.

Mentionnons comme spécimens Bettoncourt de Betto, Fouchécourt de Folkhari, Girecourt de Gislald ou Gislold, Hagécourt de Haghari, Mirecourt (au X° siècle Modoricicurte) de Modorik, Offroicourt de Odalfrid, Remoncourt de Rumulf, Serocourt de Sarawald et Valfroicourt de Walafrid. On est parfois en droit de se demander si derrière quelques-unes de ces formations ne se cachent pas d'anciens toponymes en -IACUM qu'on a affublés de -court à l'époque mérovingienne : Begnécourt semble de toute façon avoir été tiré du nom d'homme latin BENNIUS, Morizécourt de MALISIUS ou MALETIUS, Tignécourt de TINIUS.

Tout ceci est dûment consigné dans le petit ouvrage de G. Taverdet qui, d'une manière générale, se distingue par une prudence de bon aloi qu'on ne saura qu'approuver du moment que la toponymie en France n'a pas profité de l'évolution fulgurante des sciences pendant ces dernières décennies. La modération de l'auteur se reconnaît par exemple dans ses commentaires des noms de rivières - problème épineux s'il en est - où nombre de gens induisent en erreur le lecteur en postulant des "bases" inventées pour le besoin de la cause.

Néanmoins, il eût été sensé de nous indiquer que l'énigme de la Meuse et partant celles de la Moselle et du Mouzon vosgien semblent avoir été résolues par A. Greule (6). Comme souvent dans le domaine des hydronymes, nous sommes là en présence probablement d'une racine indo-européenne de structure bien simple, à savoir *mad- "mouillé".

Que Taverdet passe systématiquement sous silence les solutions, en général solides, auxquelles arrive Marie-Thérèse Morlet dans son important

manuel est moins pardonnable (7). On aurait aimé qu'il les discute là où elles divergent des siennes.

Dans le cas de Gelvécourt, faut-il se prononcer pour Gislevold (Taverdet) ou pour Geileberht (Morlet) ? Quel est l'éponyme de Girancourt, Girant (Taverdet) ou bien Gera (Morlet) ? De Hennecourt : Henno ou Hanno ? Plus grave est le cas de Madecourt : s'agit-il du nom romain Martinus ou du germanique Madahari ?

Ailleurs, on ne tranchera qu'après un examen minutieux des pièces d'archives. Est-ce que Rodoniscurtis et Raincourt désignent vraiment le même village de Rancourt ? A moins d'avoir procédé à la critique des sources, il est prématuré d'invoquer l'une ou l'autre de ces deux attestations pour construire un primitif Hrodo (Taverdet) ou Ragino (Morlet). C'est dire que la connaissance des chartes médiévales revêt une importance extrême.

Mais revenons au Val d'Orbey. Le message communiqué par les toponymes est formel. Ni les Romains ni les Mérovingiens n'y ont mis les pieds, à l'exception du transit par le Col du Bonhomme, mais en aucun cas dans le but de s'y installer. Ceci est encore confirmé par l'absence complète de noms ecclésiastiques du Haut Moyen Age. Il suffit d'observer les nombreuses traces vosgiennes laissées par l'organisation primitive des paroisses comme Damas "saint Médard", Dombasle "saint Basile", Domèvre "saint Aper", Domjulien, Dommartin, Dompierre, etc..

NOTES

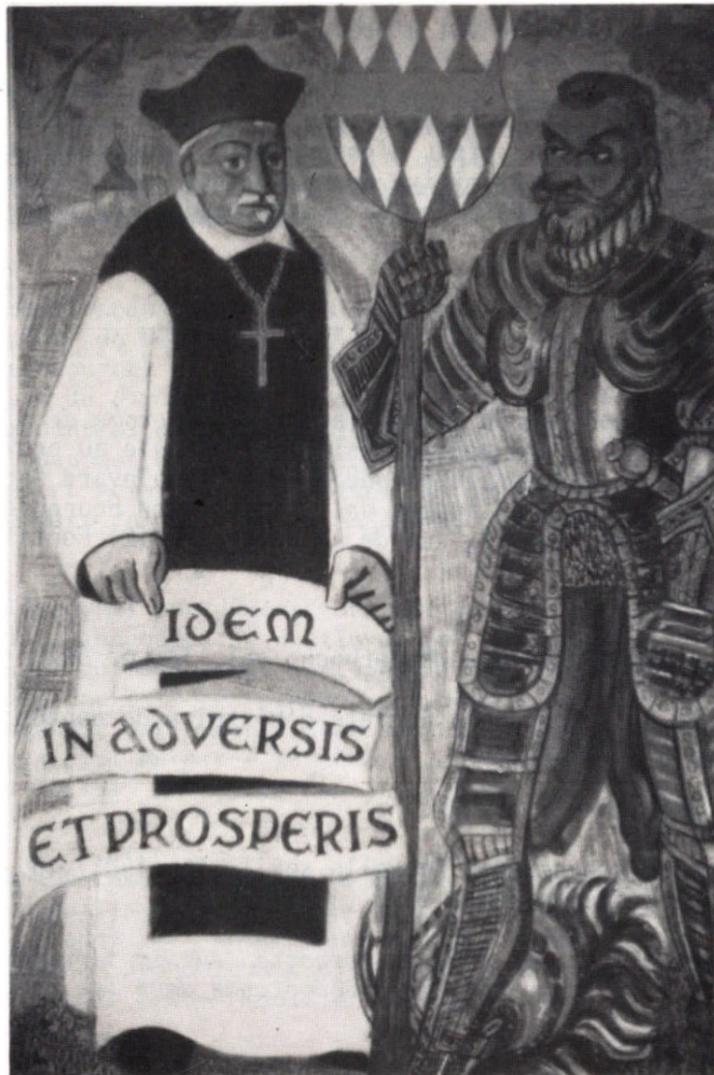
- (1) Il s'agit de la brochure de Gérard Taverdet, *Les noms de lieux des Vosges*, Dijon 1988, IX + 67 p. On peut obtenir le fascicule au prix de 40 F au Centre régional de documentation pédagogique (Boulevard Gabriel, B.P. 490, 21013 Dijon Cedex) ou bien auprès de l'Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique (22, rue de la Bresse, 21121 Fontaine-lès-Dijon).
- (2) Marichal, p. 196.
- (3) Französisches etymologisches Wörterbuch, vol. 16, p. 522.
- (4) Voir encore le Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey 4 (1985), p. 20.
- (5) Cf. le même article à la p. 22.
- (6) Beiträge zur Namenforschung, nouvelle série, 16 (1981), p. 58. Voir aussi Nouvelle revue d'onomastique, 9-10 (1987), p. 74.
- (7) Marie-Thérèse Morlet, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, vol. 3 : *Les noms de personne contenus dans les noms de lieux*, Paris (CNRS) 1985.

EN MARGE DU 850^e ANNIVERSAIRE DE L'ABBAYE CISTERCIENNE

DE PAIRIS

DOM BERNARDIN BUCHINGER DE KIENTZHEIM

Un des plus éminents Abbés de Pairis de 1649 à 1659



HENRI HOBEL

Lorsque le visiteur entre dans la salle historique du conseil de l'hôtel de ville de la petite cité viticole médiévale de Kientzheim, à l'entrée de la vallée de la Weiss, il est frappé par la vue d'un fresque montrant deux personnages illustres. L'un est le baron Lazare de SCHWENDI, originaire du pays de Souabe, (1522-1583). Il est revêtu de son armure. C'était le guerrier, le diplomate et aussi pour les Kientzheimois et les sujets de la Seigneurie du Hohlandsberg, l'administrateur aimé et respecté. On lui attribue l'implantation du tokay en Alsace. L'autre est un ecclésiastique de forte stature. C'est Dom Bernardin BUCHINGER. Il porte l'habit abbatial et tient dans la main droite un phylactère portant sa devise " *Idem in adversis et prosperis* " (Je traite l'ami comme l'ennemi) (1). De lui Colbert a dit : " *C'est une personne qui tient un rang considérable et par sa dignité et par un mérite, qui n'est pas commun* ".

LE FILS DE VITICULTEURS DE KIENTZHEIM

Christian Buchinger naquit à Kientzheim le 23 janvier 1606. Son père Chrétien, viticulteur, était membre de la compagnie des arquebusiers et exerça la fonction de " *Stettmeister* ". Sa mère, Marguerite Fischer, de vieille souche vigneronne également, fut faussement accusée de sorcellerie. La maison natale se trouve dans la rue des Potiers. Christian fréquenta l'école communale et fut confirmé en 1614 par l'évêque de Bâle venu consacrer le nouveau couvent des capucins du Weinbach. Les moines cisterciens de Pairis, amis de son père (2) l'accueillirent comme élève " *pour l'instruire dans les lettres et les bonnes moeurs* ". Après avoir parfait ses études chez les jésuites à Ensisheim il entra au couvent de Lucelle en 1623. En 1624, il fit profession en prenant le nom de Bernard ou Bernardin.

L'ABBÉ DE MAULBRONN

Ordonné prêtre en 1630, donc à l'âge de 24 ans, Buchinger occupe successivement les postes de secrétaire de l'abbé, de bibliothécaire et puis celui de cellier (économiste) du couvent. Il passa les années sombres de la guerre de Trente Ans à l'abbaye de Saint Urbain et à Petit Lucelle. Le couvent fut incendié en 1638. En 1642, Bernardin fut nommé abbé de la grande Abbaye de Maulbronn, près de Heilbronn dans le Wurtemberg (3). Le traité de Westphalie le démit de ses fonctions en 1648. Ce fut le dernier abbé catholique de Maulbronn qui devint par la suite un grand séminaire protestant. Il quitte Maulbronn le 25 novembre 1648 et séjourne à Colmar et Baden (Suisse) avant d'aller à Pairis.

L'ABBÉ DE PAIRIS

En 1649, il y a donc exactement 350 ans, il s'installa avec quelques religieux au prieuré de Pairis. Il l'avait acquis en 1643 de la famille du général Wetzel de Marsilly de Weimar. Après restauration des bâtiments, les supérieurs de Cîteaux redonnèrent au couvent de Pairis le

En 1671 il écrit également un livre de cuisine " *Kochbuch und Manier etlich Hundert allerhand Speisen nach der Kunst zu richten* ". (Livre contenant environ cent recettes de toute sorte à préparer suivant l'art de cuisinier) (5).

POSTFACE

L'auteur de cet article tient à rendre un vibrant hommage au Chanoine Eugène PAPIRER, ancien curé de Kientzheim, historien de cette ville, citoyen d'honneur et président d'honneur de la Société d'Histoire. Il fut puisé largement dans son livre " *Kientzheim en Haute Alsace, la ville de Lazare Schwendi* " (6) pour écrire cette courte biographie. Une très grande gratitude est exprimée à Monsieur Christian WILSDORF, l'éminent directeur des archives départementales pour ses données historiques ainsi qu'à Monsieur André HERSCHER, citoyen d'honneur et membre du comité de la Société d'Histoire et membre de la commission des sites de Kientzheim, très apprécié pour ses connaissances en science héraldique et en sigillographie pour la reproduction des armoiries de Buchinger.

NOTES

- 1 - En 1973, André HERSCHER a dessiné les blasons et fresques qui ornent la salle des séances de l'hôtel de ville. Gérard AMBROSELLI les a fixés au mur.
- 2 - Chrétien BUCHINGER, viticulteur, devait être le gérant des vignes que Pairis possédait à Kientzheim, d'où son amitié avec les moines cisterciens.
- 3 - Magnifiquement restauré, c'est actuellement le monastère le mieux conservé de l'Europe Centrale.
- 4 - Réimprimé en 1848 en français et en allemand, un exemplaire se trouve à l'hôtel de ville de Kientzheim.
- 5 - Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque des Alsatiques de Strasbourg.
- 6 - En vente au Secrétariat de l'Hôtel de Ville de Kientzheim. Ce livre fut édité en 1983 à l'occasion des festivités du 400e anniversaire de la mort de Lazare de Schwendi.



ARMOIRIES DE BUCHINGER



Abbaye de Maulbronn : écartelé, aux 1er et 4e d'or à un âne s'abreuvant à une fontaine de ... (Maulbronn), aux 2r et 3e de sable à une barre échiquetée de deux tires d'argent et de gueules (Ordre de Cîteaux).

Abbaye de Lucelle : parti, au 1er l'Ordre de Cîteaux, au 2e, d'azur à une église cruciforme d'argent, ouverte de sable et essorée de gueules, accompagnée de 9 étoiles à six rais posées en orle.

Abbé Bernardin BUCHINGER : de sable à un basilic couronné et posé sur une couronne renversée, le tout d'or.

en tant qu'abbé de Pairis et de Maulbronn :
écartelé, au 1er ordre de Cîteaux
au 2e et 3e, Dom Buchinger
au 4e, Maulbronn
sur le tout, d'argent à une aigle de gueules.

Les écus sont sommés d'une mitre abbatiale et de deux crosses posées en sautoir.

André HERSCHER

CHRONOLOGIE

- 1606 - 23 janvier - Naissance à Kientzheim (Haut-Rhin) de Christian (nom de baptême), fils de Christian BUCHINGER + 1631 et de Marguerite FISCHER
- 1615 - élève au prieuré de Pairis puis au collège des Jésuites à Ensisheim
- 1623 - à l'abbaye de Lucelle
- 1624 - entrée dans l'ordre des Cisterciens prend Bernardin comme nom de religieux
- 1630 - ordonné prêtre à Lucelle charges : secrétaire et chapelain de l'abbé Dom Laurent LORILLARD bibliothécaire, archiviste, grand cellerier, trésorier du monastère grand cellerier de la cour colongère de Lutterbach
- 1642 - abbé de Maulbronn, en Souabe successeur de Chr. Schaller, originaire de Cernay bénédiction abbatiale à Schoental en Souabe
- 1648 - 25 novembre - départ de Maulbronn (dernier abbé catholique)
- 1649 - abbé de Pairis
- 1654 - 16 novembre - 40e abbé de Lucelle
- 1657 - Conseiller, chevalier d'honneur et de l'Eglise au Conseil Souverain d'Alsace
- 1658 - 4 novembre - célébration de l'office pontifical lors de l'ouverture solennelle du Conseil
- 1673 - 5 janvier - Mort à Loewenbourg et enterré à l'abbaye de Lucelle.

NOTES DE LECTURE :

LES RELATIONS DE L'ABBAYE DE PAIRIS AVEC LA VILLE DE KIENTZHEIM

M. Henri HOBEL a relevé pour nous les notes consacrées à Pairis dans le livre de M. le Chanoine PAPIRER : " Kientzheim en Haute Alsace - La ville de Lazare de Schwendi " (1983).

- P. 18. 1182 - Une partie de la dîme de la Cour du Weinbach (Kientzheim), biens du couvent d'Etival, va à Pairis.
- P. 20. 1498 - La dîme perçue par les cisterciens s'appelait "Dîme de St Germain" (Sankt Germans Zehnte). Jusqu'en 1498, cette dîme est perçue "au milieu de la grande dîme de Kientzheim".
- P. 31. 1326 - Le bailli de la Hohlandsbourg (résidant à Kientzheim) reçoit de l'abbaye de Pairis des dons en céréales, vins et deniers.
- P. 43. 1300 - Les couvents de Pairis et de Munster donnaient hospitalité et offraient des dons en nature aux surveillants de la forêt.
- P. 55. 1264 - Le chevalier "Hesso de Cuonsheim" (Kientzheim) était Schultheiss de Colmar de 1264 à 1282. Avant sa mort, il entre comme novice au couvent de Pairis où son fils est moine. Il meurt en 1296.
- P. 58. 1282 - Le même Hesso de Cuonsheim signe un document de donation au couvent de Pairis.
- P. 63. 1311 - Pairis est le plus grand propriétaire à Kientzheim : une maison à côté de la chapelle, une cour agricole dont le gérant est le Frère Joseph de Celle (Labaroche) jusqu'en 1409.
- P. 64. 1558 - Kientzheim revendique un droit de passage pour les vins allant de Buxhof (Mittelwihr) à Pairis. Pairis est débouté.
- P. 97-98. 1450 - Jean de Lupfen (Kientzheim) donne asile aux moines de Pairis au Hohnack, après la destruction de l'abbaye par incendie en 1450.
- P. 106. 1176 - Les ancêtres des Ribeaupierre étaient des bienfaiteurs de Pairis depuis 1176.
- P. 236. 1525 - En avril 1525, les paysans saccagent et incendient Pairis. Les Paysans des environs de Riquewihr font de même au Buxhof, propriété de Pairis.
- P. 251-258. Bernardin Buchinger (1606-1673), né à Kientzheim, est un des plus grands abbés de Pairis. Il avait été précédemment abbé de Maulbronn, un des couvents les mieux conservés de l'Europe Centrale
- P. 292. 1650 - Buchinger, abbé de Pairis, s'occupe de la rémunération du clergé de Kientzheim, vers 1650.
- P. 340. 1521 - Jean de Lenzingen (1521-1547), ancien prieur de Pairis, abbé de Maulbronn, instaure le Salve Regina quotidien à la chapelle de Kientzheim.

LES METAIRIES DE LA SEIGNEURIE DE RIBEAUPIERRE DANS LA VALLEE DE LA WEISS

FRANCIS LICHTLE

Les sires de Ribeaupierre possédaient de nombreux biens et privilèges dans l'arrière vallée de la Weiss.

La seigneurie du Hohnack mentionnée dès le XI^e siècle en était l'élément le plus important et regroupait les localités de Labaroche, Orbey, Lapoutroie et Fréland. Les sires de Ribeaupierre avaient également réussi au cours des siècles à être possessionnés dans le finage du Bonhomme.

A la mort de Jean Jacques de Ribeaupierre (1673), dernier de la lignée mâle, le comté échut à Chrétien II de Birkenfels qui avait épousé Catherine Agathe de Ribeaupierre. Le comte devenait en 1731 duc de Palatinat-Deux Ponts.

A la fin du XVII^e siècle, l'administration seigneuriale reprenait l'exploitation des biens quelque peu délaissée par la guerre de Trente ans, l'invasion lorraine puis celle des Impériaux. Parmi les propriétés figuraient plusieurs fermes ou métairies dispersées çà et là dans le massif vosgien et composées principalement de prés et de terres labourables.

LA FERME DU HOHNACK

Une exploitation agricole s'était développée au pied du château du Hohnack dès le XV^e siècle. Elle avait été affermée en 1680 à Antoine FLORANCE de Labaroche pour 32 florins par an. En 1703 Claude DEMANGEAT défrichait des terres supplémentaires et construisit une nouvelle maison ainsi qu'une grange. Nous ignorons quelle fut la superficie de la métairie du Hohnack. DEMANGEAT loua, tout au long de la première moitié du XVIII^e siècle, cette propriété pour un loyer annuel allant de 125 à 225 livres. En 1742 des commissaires de la seigneurie expertisèrent le domaine. La petite maison était entièrement ruinée, inhabitable, sans aucune chambre, ni commodité. Les écuries tombaient en ruine. Un nouveau bail était signé en 1743 pour une durée de 18 ans. Claude DEMANGEAT se voyait exempté des tailles réelles et personnelles envers son seigneur. Il jouissait également de l'exemption du service du guet, de la garde et des corvées et percevait la dîme sur toute l'étendue des terres de la ferme. Le bail se payait semestriellement à la St Martin et à la St Georges.

En contre partie, il s'engageait à construire à ses frais une nouvelle maison de 60 pieds de long sur 36 de large (1) et d'ajouter sous le même toit, une étable double de 18 pieds sur 32, ainsi qu'un logement com-

prenant une cuisine, un poêle (séjour), une chambre, une petite pièce ou cave arrière.

Le matériel du vieux bâtiment revenait à DEMANGEAT. En 1761 un nouveau bail de 18 ans fixé à 400 livres par an était signé par Dominique DEMANGEAT et son épouse Marie GIRARDIN. Le fermier devait entretenir le bâtiment à ses frais et ne toucherait aucune indemnité en cas d'incendie sauf dégâts causés par la foudre. Le 8 octobre 1780, Nicolas ANCEL proposait 490 livres pour un bail de 18 ans puis renchérisait à 530 livres. Finalement, Dominique DEMANGEAT restait le fermier du Hohnack. (2)

LA FERME DE LA VIOLETTE

Elle se situait sur le ban du Bonhomme, en remontant la Béhine, non loin de l'actuelle station de ski du Vallon. Mentionnée en 1675, elle était affermée à Didier JANDE. En 1679, Dominique HUSSON, Maurice NICOLAS et Maurice de GIRAUME signaient un bail de 3 ans à 80 florins l'an. Ils étaient exempts de toutes les corvées à l'exception de l'entretien du chemin menant à la route. De 1682 à 1689, la ferme était exploitée par Didier de la LEVE (Lalevé) à raison de 100 florins par an. (3)

Joseph SIMON, prévôt du val d'Orbey, concluait en 1689 un accord pour 6 ans moyennant le versement de 180 florins bâlois par an. Il pouvait jouir de la métairie de la Violette, des terres du Grand Pré, de celles du Rondpré, du Petit Pré et de la Goutte. Il devait assurer l'entretien du bâtiment et construire une nouvelle grange tout en défrichant certaines parcelles du Grand Pré tombées en friche. Le droit de pêche au Bonhomme lui était accordé moyennant 9 florins par an. Il lui était strictement interdit d'élever des chiens sans autorisation de la seigneurie. Par la suite, le bail échut à David DIVOU de Ste Marie aux Mines qui sous-loua la métairie.

Joseph SIMON revint en 1701 comme exploitant et concluait pour 6 ans à raison de 350 livres l'an. Il était obligé de reconstruire une grange à la Violette ainsi que de rétablir la fontaine et le four. Le prévôt exploita la ferme jusqu'en 1718. Puis elle passa aux mains de DIDIER du Bonhomme pour 800 livres par an.

Une visite des lieux se déroula le 25 septembre 1736. La maison de la Violette était en mauvais état. Sa reconstruction fut souhaitée. Au Grand Pré, la grange menaçait ruine et le bétail était malade. A la Goutte Ory, la construction entièrement en bois était pourrie et sans cheminée. Au lieu dit le Gazon de ClaudeBlaise, l'on devait élargir l'étable et installer un fourneau. Toutes ces terres et constructions allaient être adjugées pour une durée de 9 ans mais en biens séparés.

La ferme de la Violette était cédée à Joseph JEAN CLAUDE pour 361 livres par an. Le fermier ne jouira que de l'exemption des corvées. Par contre, tous les métayers auront le droit de pâturage sur les chaumes pour autant de vaches élevées à la ferme.

Le Grand Pré échut pour 340 livres à DIDIER du Bonhomme, la ferme de la Goutte Ory à Joseph FINANCE pour 126 livres, le Gazon de Claude Blaise à Jean DEMANGEAT à raison de 140 livres et le Grand Pré Simon à Blaise COLIN pour 128 livres.

La reconstruction de la ferme de la Violette était chiffrée en 1737 à près de 2800 livres. En 1745 François CLAUDE résidait à la métairie.

En 1780 un nouveau bail était signé entre la seigneurie et François SIMON pour 670 livres l'an tandis qu'en 1782, Louis SIMON exploitait les Grand Pré du dessus, Nicolas DIDIER la Goutte Ory, Antoine MATHIEU le Gazon de Claude Blaise et Dominique SIMON les terres du Grand Pré du milieu.

LES PRÉS DU SPIELMUSS ET DU FEDERMUSS

Ces terres sont situées entre le hameau des Hautes Huttes et le Lac Noir et étaient exploitées en 1726 par Nicolas MICLO. Quelques années plus tard, en 1735, Claude DEMANGEAT, fermier du Hohnack, demandait la jouissance de ces terres prétendant que de tradition elles étaient toujours exploitées par le fermier du Hohnack. Il obtint gain de cause.

Le 25 septembre 1751, DEMANGEAT reconnaissait la distraction des prés du Spielmuss et du Federmuss de son bail car trop distants de sa ferme. Entre temps, Joseph BATO du Bonhomme informait l'administration de la seigneurie de son souhait de bâtir une maison de 40 pieds de long sur 30 de large sur ces prés.

Les terres du Federmuss s'étendaient sur 8 arpents et celles du Spielmuss sur 9 arpents. (4)

En 1755 le prévôt Joseph SIMON signa un bail de 27 ans à 50 livres l'an et voulut construire une grange. Aussitôt l'opposition des gens des Hautes Huttes se fit vive. Ils détruisirent le muret en pierres sèches construit pour enclore le terrain, prétextant qu'ils avaient depuis fort longtemps l'usage du terrain moyennant le versement de 2 louis par an et de 2 batz pour droit de chaume par vache.

En 1765 un bail de 9 ans était signé avec Dominique MICHEL et Jean MICLO. Moyennant une somme de 48 livres ils obtinrent le droit de pâturage sur les prés ainsi que la jouissance des sources voisines.

Peu à peu, une contestation allait s'élever entre les bailleurs et les habitants du hameau des Hautes Huttes. Ces derniers faisant pâturer leurs troupeaux sur les prés affermés.

En 1787, Urbain MICLO souhaitait construire une ferme et se proposait de passer un bail de 30 ans. A l'issue de ce bail, le bâtiment devait revenir au seigneur. Il proposait un canon annuel de 160 livres. Le receveur seigneurial recevait l'ordre de résilier le bail conclu avec Dominique MICHEL et Jean MICLO qui depuis longtemps était reconduit d'année en année pour permettre à Urbain MICLO de construire sa maison. Selon l'administrateur " *la personne paraît très propre pour cette entreprise et à donner la terreur aux gens des hautes Huttes qui voudraient s'y opposer. Pourvu que ses facultés et promesses répondent à ses vues, il me paraît que la chose réussira et que ce sera le cas d'y faire un jour la demeure d'un chasseur très bien placé* ". Mais l'affaire resta sans suite.

LA FERME DU BOIS LE SIRE

Louée pour une durée de 3 ans à Paulus GAUDE en 1697 à raison de 26 florins 1/2, la ferme du Bois le Sire se trouvait dans la vallée de Tannach. Nicolas MAIRE en devint bailleur pour 9 ans en 1706 à 45 florins l'an.

De 1726 à 1735, la propriété était exploitée par Olry FLORENCE et se composait d'un grand pré, d'un petit pré, d'une maison et d'une grange. Le tout s'étendait sur près de 25 journeaux soit 12 hectares environ. Le fermier était exempté des corvées mais les réparations des bâtiments restaient à sa charge. Il versait à la seigneurie une somme de 200 livres par an et 50 livres de beurre.

De 1735 à 1744, les mêmes conditions étaient adjugées à Urbain et Nicolas MICHEL. Urbain MICHEL allait exploiter seul les terres du Bois le Sire de 1744 à 1753 moyennant le versement de 380 livres par an. Il était aussi exempté des tailles personnelles et des corvées mais l'entretien de la ferme était à sa charge. En cas de construction d'un nouveau bâtiment, la seigneurie lui fournirait le bois nécessaire.

A partir de 1753, Joseph FLORENCE occupait les lieux pour 400 livres par an. A la prise en charge du bail, la ferme du Bois le Sire s'élevait sur deux étages. Au second se trouvaient deux chambres et un grenier. La toiture était recouverte de paille. Le fermier avait pratiqué une ouverture, côté montagne, afin de pouvoir facilement engranger les foins. La hauteur de la maison du sol jusqu'au début de la toiture était de 4 mètres. L'étable jouxtant la cuisine au rez-de-chaussée méritait d'être reconstruite. Le bois était totalement pourri. (5)

Le 25 mai 1756 Joseph FLORENCE s'engageait à construire une nouvelle ferme. Les travaux avaient été estimés à 2500 livres. Le bâtiment devait s'étendre sur près de 35 mètres de long sur 14 de large. FLORENCE obtint un nouveau bail sur 27 ans à 500 livres par année.

La ferme subit quelques dégâts en 1760. Lors d'une tempête, une partie de la toiture avait été arrachée.

A la veille de la Révolution, la propriété était exploitée par Jean Baptiste DIDIER pour 900 livres par an.

LE CHAMP DU CHASSEUR PRÈS DU HOHNACK

Ce terrain avait été mis en culture en 1783 par Michel MILLION qui versait un loyer de 18 livres par an.

LE PÂTURAGE DES BASSES ET HAUTES CHAUMES

Ce droit permettant au bétail de paître sur les prés seigneuriaux avait été adjugé en 1697 à Nicolas OLRV pour 115 livres l'an.

En 1698, Nicolas ULRICH versait 110 livres.

LES PRÉS BERNARD

Ces prés furent adjugés en 1767 à Nicolas MINOUX, David MINOUX, Antoine MINOUX, Jean Baptiste FLORENCE, Jean PIERRAT et Georges PARMENTIER tous de Labaroche.

Le terrain se situait près du château du Hohnack au dessus de la ferme du Bois le Sire. Le bail avait été fixé à 60 livres par an pour une durée de 19 ans. (6)

En 1785, un nouvel accord était conclu pour 9 ans à 60 livres par an entre la seigneurie et Antoine et Nicolas MINOUX. Les deux fermiers exploitaient le pré Bernard et le pré du chasseur. La même année, Michel MILLION proposa un bail de 36 ans à 100 livres l'an avec l'intention de construire une maison. L'affaire restait sans suite.

Toutes ces terres seigneuriales furent mises en vente au cours de la Révolution.

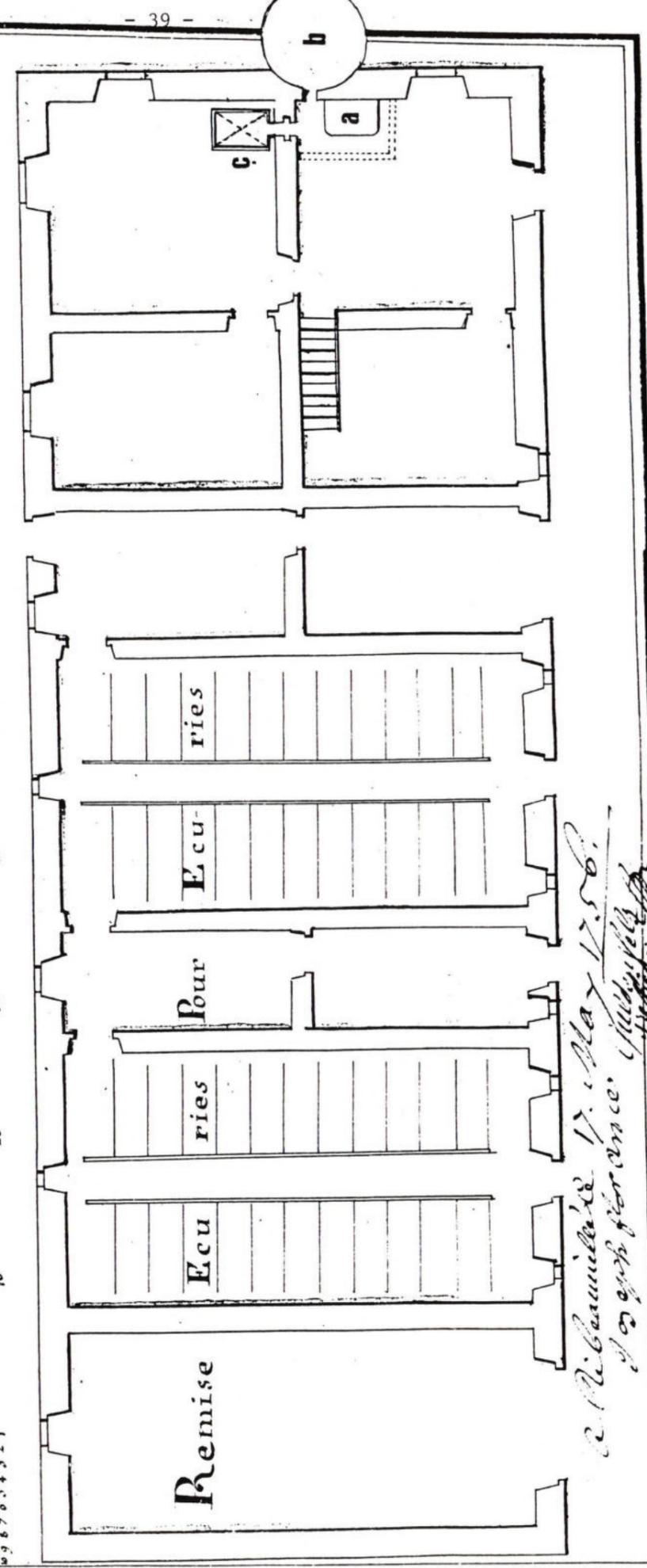
NOTES

- 1. - Le pied équivaut à 33 centimètres environ
- 2. - Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR) Série E 1533
- 3. - A.D.H.R. série E 1534
- 4. - Le journal vaut 46,80 ares
- 5. - A.D.H.R. série E 1535
- 6. - Idem

Illustration : Projet de la nouvelle maison de Joseph FLORENCE en 1756 au Bois le Sire

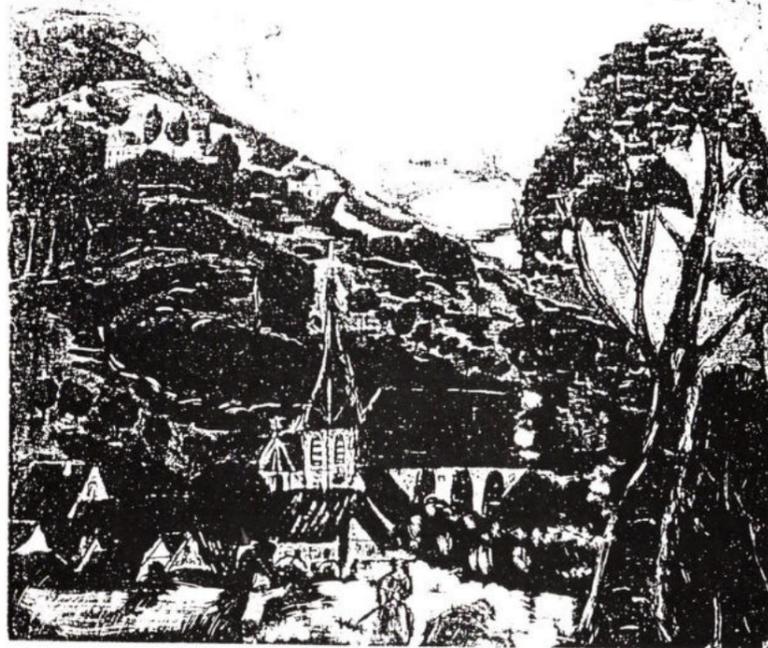
PLAN Du Bâtimnt de la ferme Seigneuriale du Bois le Sire, Ban d'Orbey

Echelle de 106 Pieds mesure de Roi.



- a) Atre
- b) Four à pain
- c) Poêle

*à Labaroche le 17. May 1756.
Joseph Florence*



Aspects de la vie à Lapoutroie avant la Révolution

MARIA JULLIARD

Dans toute la France, la Révolution est évoquée par les écrits, la musique, la mise en scène, par les cortèges ... Lapoutroie a eu le sien à la Pentecôte, défilé coloré, suggestif, évocateur des bienfaits et des méfaits, voire des horreurs de cette Révolution aux multiples facettes.

Malgré des révoltes parfois sanglantes éclatées à Paris et en province, 1789 fut la période faste qui fit déferler à travers le pays des vagues d'espérance et de liberté, dont les remous atteignirent le fond de nos vallées vosgiennes, sans cependant causer de grands dommages. Le 14 juillet fut le détonateur ... D'autres dates, moins connues peut-être mais de grande importance, celle du 5 mai avec l'ouverture des Etats Généraux, celle du 20 juin où le Tiers Etat fut rejoint par une partie du clergé pour prononcer ensemble le fameux serment du Jeu de Paume. Il y eut le 4 août, l'abolition des privilèges, et le 26 août, la Déclaration des Droits de l'Homme ...

Comment nos ancêtres ont-ils vécu cette période ? Sans doute différemment selon leur statut social, leur tempérament, leurs difficultés propres

UN RÉGIME SEIGNEURIAL MAL ACCEPTÉ

Le Val d'Orbey dépendait des Princes de Deux Ponts-Birckenfeld, héritiers des Ribeaupierre, seigneurs germaniques, membres du Saint Empire. Ayant fait allégeance au Roi de France, ils continuaient à gouverner leurs fiefs avec des fonctionnaires de langue allemande.

Les habitants étaient las des contraintes que les autorités faisaient peser sur eux. Et pourtant des lois régissaient leurs rapports avec le comte de Ribeaupierre : elles avaient été fixées au XVI^e siècle, avec

le concours des mandataires légaux de la communauté, formant une sorte de charte constitutionnelle. Cependant l'histoire locale est pleine de conflits entre les représentants de l'autorité comtale et les villageois, au point d'en venir aux mains : le Seigneur ou le Conseil Souverain d'Alsace devait arbitrer.

LE PRÉVÔT ET LES OFFICIERS DU VILLAGE

Certaines plaintes avaient un caractère assez inattendu. Tous les ans, à la Saint Marc (25 avril), les processions des Rogations venaient des quatre autres paroisses et se rencontraient à Lapoutroie. Après l'office, un rafraîchissement était offert aux prêtres, chantres, et officiers des différentes communautés. Les plaignants disaient que ce n'était pas l'affaire de La Poutroye d'en payer seule les frais. Le prévôt, responsable nommé par le comte et qui achetait parfois sa charge, répliquait : *"Les biens de la communauté ne sont-ils pas aussi compris dans les autres biens pour lesquels nous implorons la grâce de Dieu ? Et même s'ils n'y étaient pas compris, ne devons-nous pas donner des rafraîchissements pour avoir l'honneur de recevoir leurs processions en notre paroisse ?"*. Malheureusement, cette rencontre a donné lieu plusieurs fois à des scènes de violence, entre les jeunes des différents villages.

Comme nous le constatons, la charge de prévôt n'était pas de tout repos. Avant 1670, il y avait un prévôt par village. De 1670 à 1734, il n'y eut plus qu'un seul pour le bailliage. Nicolas HUSSON, en butte à la malveillance, démissionna puis fut tué en plein centre d'Orbey d'un coup de fusil. En 1694, Joseph SIMON du Bonhomme lui succéda. Il sera le dernier à régir tout le Val assisté de deux officiers. Ces derniers étaient proposés par la communauté, mais il fallait l'approbation seigneuriale. La justice se rendait chez le prévôt ou chez les officiers qui étaient en même temps cabaretiers.

Un Joseph VALENTIN, natif de Bar-le-Duc, chirurgien, brigua la place en ces termes : *"Etant étranger, j'espère mieux ranger et corriger les habitants qu'ils ne l'ont été jusqu'ici."* Son origine lui valut l'apostrophe de *"fichu Lorrain"*...

En 1750, il y avait neuf cabarets au village et cinq dans les annexes. A cette date, Joseph MAIRE, officier, tenait une auberge à Hachimette et y exploitait un moulin. Sa renommée de défendre les intérêts des habitants aux dépens de la communauté lui valut sa révocation. Mais il fut plusieurs fois insulté, malgré son attitude. Un ADAM, frère de Jacques ADAM, gourmet et cabaretier à Ammerschwih, lui succéda. En 1763, il fit construire un corps de garde et en 1767, une prison. Les pierres de taille provenaient du Faudé et du Chestion. Auparavant, les prisonniers étaient gardés jusqu'à leur jugement dans la maison d'un particulier *"éprouvé"*.

RÉJOUISSANCES LICITES ET ILLICITES

En 1767, cet ADAM fit condamner Nicolas PETITDEMANGE, de l'auberge *"A la Croix d'Or"* pour avoir laissé danser au violon en période

défendue, le comte étant mort. Une fois par an, les officiers de tout le Val se réunissaient à Lapoutroie afin de pourvoir aux différents offices publics et religieux de l'année suivante. Il arriva qu'un Joseph DE LA COSTE (Delacôte), un célibataire, fut désigné pour "*veiller sur les femmes et les filles et les mettre en ordre*" lors des processions. Le pauvre refusa de prêter le serment requis et fut condamné à se charger du service.

Du temps des prévôts, les réjouissances profanes se limitaient à la seule fête locale, qui était réglementée. Un décret de 1779 la fixe au dimanche avant la Pentecôte, après les vêpres et les jours suivants, jusqu'au mardi après cette fête. Il était défendu de tenir violons et danses, de donner à boire et à manger à qui que ce soit, hors les passants, après dix heures du soir. Il était défendu aux habitants de rester dans les cabarets après dix heures, de jouer aux jeux de hasard, de dés, de tourniquets, de lansquenets, sous menace de peines rigoureuses.

La jeunesse fréquentait les fêtes des autres villages. On allait en famille à la foire St Nicolas de Kaysersberg et au Pfiffertag de Ribeauvillé.

A la veille de la Révolution, en 1788, le pré des miches à Hachimette fut vendu avec les biens de l'officier MARCO. Le pré étant grevé d'une fondation de l'année 1683, fondation qui avait donné son nom au pré. La clause désignait parmi les créanciers la fabrique de Lapoutroie pour huit messes fondées, Nicolas ANCEL, meunier à Hachimette pour neuf sacs de grains destinés aux miches à distribuer aux pauvres et Louis FINANCE, boulanger à Lapoutroie, pour cuire le pain et fournir le bois. A ce sujet, cette version des faits en contredirait une autre selon laquelle ce pré se serait vendu pour quelques miches de pain.

LA CHICANE

La vie commune occasionnait, elle aussi, de nombreux heurts et préjudices matériels et moraux. Certains empiétaient sur les biens d'autrui, ils élargissaient les chemins, retournaient à la charrue la voie d'accès à un champ, labouraient au-delà des pierres bornes, bouchaient les rigoles, déplaçaient des bornes, endommageaient des champs par le bétail ... Tous sujets de discorde, de bagarres, suivies de procès.

Les chiens, signes extérieurs de richesse, étaient souvent victimes d'agressions. Les cabarets ne chômaient guère, on y buvait la "*chopine*", on y jouait aux cartes, aux quilles. Les paris, pourtant défendus, se pratiquaient et des hommes y dilapidaient leurs biens.

LES ENFANTS

Les enfants allaient à l'école jusque vers onze ans. Les parents payaient un droit d'écolage, plus un boisseau de seigle. L'écolier apportait sa part de bois de chauffage ou l'équivalent en espèces. La classe n'avait lieu qu'en hiver et pendant longtemps se faisait au domicile du maître.

A l'âge de douze ou treize ans, beaucoup entraient en apprentissage. Les moins favorisés devenaient domestiques ou servantes de ferme, parfois à la ville. Les garçons avaient le choix entre une vingtaine de métiers qui s'apprenaient chez un maître artisan, souvent assez loin du village. Les filles par contre étaient limitées à la couture. Le mariage était décidé entre les parents. Une fille engrossée avait à payer une amende de seize florins, sur l'ordre du prévôt.

UNE POPULATION ASSEZ NOMBREUSE

Le curé de la paroisse tenait les registres paroissiaux, religieux et d'état civil. Le 17 novembre 1796, au moment où La Poutroye devint chef-lieu de canton, la commune comptait 1928 habitants, alors que cent ans plus tôt, elle n'en avait que 431. En ces années 1696, le recensement fait état de 79 hommes corvéables jusqu'à 70 ans, 44 paires de boeufs, 3 paires de taureaux et 6 chevaux. Cela paraît assez considérable pour une petite communauté.

Si l'Alsace, pour les voyageurs, avait la réputation d'un pays riche, la montagne était peu concernée par cette apparente prospérité, les bois et les pâturages étant ses seules importantes ressources. L'industrie textile commençait à apparaître dans nos vallées, employant une main d'oeuvre nombreuse et bon marché.

D'après ces extraits d'archives, nous pouvons constater la pesanteur des interdits et des tracasseries exercées par les autorités de l'époque. Nous remarquons aussi que la population ne se résignait pas sans protester, intenter des procès, voire sans se révolter. En 1716, l'intendant du Bourg, de Strasbourg, envoya deux compagnies de grenadiers pour les obliger à se soumettre aux lettres patentes du roi accordées au seigneur et aux arrêts du Conseil Souverain d'Alsace.

LES GRANDES ESPÉRANCES DE 1789

Le 5 mai 1789, se déroulèrent à Versailles les cérémonies d'ouverture des Etats Généraux, événement considéré par un grand nombre de témoins comme "*le plus jour de notre histoire*". Louis XVI est applaudi, sa popularité est intacte. Il accueille les 1200 députés par ces mots : "*Messieurs, ce jour que mon coeur attendait depuis longtemps est enfin arrivé*". Il faisait ce jour-là le plus beau temps du monde. La veille, un Te Deum fut chanté en l'église Notre-Dame. Une procession, Tiers Etat en tête suivi de la Noblesse et du Clergé, enfin le dais abritant le Saint Sacrement, dont les cordons étaient portés par les Princes du sang, le Roi et la Reine fermant le cortège, qui se rendit à l'église Saint Louis pour y entendre la messe. Une foule considérable applaudissait : le Tiers Etat fut particulièrement ovationné.

Les députés avaient été chargés de remettre au Roi les "*cahiers de doléance*" voulus par lui et rédigés au sein de chaque communauté. Les cahiers des campagnes formulaient tous, avec des variantes, à peu près les mêmes revendications :

- Opposition au régime seigneurial
- Suppression de la dîme
- Interdiction aux seigneurs d'empiéter sur les biens communaux, notamment les forêts
- Réduction des charges royales, seigneuriales et abbatiales

Certains cahiers s'en prenaient vivement aux juifs et parfois aux protestants. Ce n'était pas le cas dans notre vallée.

Pour toutes ces raisons, nos ancêtres accueillirent favorablement la Révolution. Leurs curés, comme la plupart des curés de France, ne furent pas mécontents, d'accord avec le peuple dont ils partageaient les difficultés matérielles, car leur salaire ne représentait souvent que "la portion congrue de la dîme". Après la vente des biens du clergé, la mensualité promise par l'Etat devait leur donner un peu d'aisance.

Les choses se gâtèrent par la suite. L'aube radieuse de la Révolution, quoique déjà sanglante, se couvrit rapidement de brume et les orages, de plus en plus violents, éclatèrent ...

Mais restons en 1789 et réjouissons-nous avec le peuple d'autrefois !



ILLUSTRATIONS d'Eric HAMRAOUI d'après les tableaux conservés à l'Hôtel de Ville de Lapoutroie

1. - Lapoutroie vers 1750
2. - Lapoutroie au début du XIX^e siècle

LE VAL D'ORBÉY EN 1789

LUCIEN JECKER

L'hiver 1788/89 avait été très rude, entraînant une disette de grains et une hausse des prix. Notre canton montagnard était tributaire de la plaine quant aux livraisons de grains. Selon un rapport des municipalités du dit canton, l'on consommait 23 000 sacs de grains par an pour la subsistance des habitants ; l'on y semait 876 sacs et récoltait - par temps favorable - 2 724 sacs de grains. La question du ravitaillement était donc d'importance, d'autant que la pomme de terre, quoique connue et plantée depuis longtemps dans le Val, ne produisait guère.

Malgré les élections municipales de 1787 et 1788 qui avaient permis à "des esprits turbulents" du peuple de s'opposer légalement aux administrateurs du comte de Ribeaupierre et aux notables établis sur place, ces esprits restaient bien échauffés au printemps et en été de cette année 1789.

UNE RÉPUTATION D'INDISCIPLINE ET DE CHICANE

Le conseiller Radius de Ribeauvillé - on pourrait l'appeler chef du gouvernement du comté de Ribeaupierre - était la cible de tous les opposants de la seigneurie. Il écrivait, en parlant des paysans de Wihr-au-Val : "La communauté de Wihr, au Val St Grégoire, est composée d'habitants les plus âpres, les plus indisciplinés et les plus aguerris dans la chicane. Depuis passé un siècle, elle plaide contre son seigneur, avec un acharnement qui n'est connu que chez elle et que chez ses voisins, les tumultueux paysans du Val de Munster et d'Orbey". Nos ancêtres du Val d'Orbey ne jouissaient plus à cette époque des faveurs des fonctionnaires seigneuriaux puisque le bailli Lichtenberger écrivait le 9 décembre 1780 à l'intendant : "Je sais, Monseigneur, qu'il n'y a point d'endroits de la province où la fureur de la dégradation ait fait naître autant de mal qu'au val d'Orbey". Le procureur fiscal Vaillant est plus incisif dans sa lettre au conseiller Radius du 26 février 1783 : "L'on dirait que les Vals d'Orbiens n'ont été créés et mis au monde que pour faire endiabler les autres".

Le conseiller Radius lui-même avait abondé dans le même sens en dénonçant les habitants du Val à l'intendant : "Les sujets du Val d'Orbey, peu différents des habitants de l'île de Corse se raidissent depuis plusieurs siècles contre le bon ordre et le règlement d'une saine police. Obsédés par une brutalité qui est sans exemple en Alsace, et peut-être dans toute la France, ils ne trouvent l'assouvissement de leurs plaisirs que dans les vols, les rapines et tout le désordre que la licence la plus effrénée peut entraîner avec soi

Ils soutiennent à main armée la violence de leurs projets. Ils coupent et abiment par bandes les bois, tant de nuit que de jour ...". Radius dénonçait surtout la dévastation des forêts pour lesquelles les habitants du Val se battaient depuis fort longtemps et s'étaient révoltés à plusieurs reprises.

- Précisons tout de suite que le conseiller Radius, dès les premiers événements de la révolution, quitta précipitamment la ville de Ribeauvillé pour se réfugier auprès de son maître, le prince Maximilien, à Strasbourg -

En juillet 1789, à l'annonce de la prise de la Bastille, l'agitation prend une autre tournure.

LA RÉVOLTE ANTI-SEIGNEURIALE

La révolte ouverte, commencée dans le Sundgau, avec pillage du château de Ferrette et incendie de l'immeuble du bailli le 29 juillet, traverse ensuite les vallées vosgiennes. Les habitants du Val de Saint-Amarin, pour supprimer les charges et les impositions dont le pays était oppressé au profit des princes - abbés de Murbach, ravagent à Guebwiller, les propriétés des chanoines.

Et au Val d'Orbey ?

Dans son livre magistral "L'Alsace au XVIIIe siècle", Ch. Hoffmann admet que les habitants du Val de Sainte-Marie et ceux du Val d'Orbey se rendirent en masse à Ribeauvillé avec "l'intention de se saisir du conseiller intime Radius, directeur de la chancellerie". Le Bureau intermédiaire de Colmar recevra une dépêche précisant : "Hier, 25 juillet, dans l'après-midi, une députation des habitants du Val Sainte-Marie s'est rendue à Ribeauvillé, a présenté à la chancellerie un cahier contenant les prétentions de la communauté et exigeait satisfaction immédiate, menaçant de se porter aux derniers excès, si le soir même elle n'obtenait pas une réponse favorable".

Le prince Maximilien était tout disposé à faire des concessions pour rétablir l'ordre dans son comté de Ribeaupierre. Son château de Ribeauvillé était occupé par un petit détachement de 25 hommes du régiment de la Marck, bien faible pour réprimer des troubles. On sait aussi que les habitants de Wihr-au-Val, autres sujets du prince, y avaient envahi le château et, le 27 juillet, avaient incendié la ferme seigneuriale du Guckholtz.

Le Bureau de Colmar envoya à Ribeauvillé une commission composée de MM Mueg, Metzger et Blanchard, secrétaire, auxquels se joignit M. de Berckheim, procureur-syndic. A cette nouvelle les sollicitateurs se firent plus nombreux encore à Ribeauvillé.

Pourtant les transactions furent conclues assez rapidement avec les diverses communautés. Dès le 30 juillet, l'oeuvre de pacification commença avec la conclusion d'accords avec les communautés de Sainte-Marie et de Walbach. Le 2 août, ce furent ceux de Wasserbourg, Zimmerbach, Gunsbach, Griesbach et

par d'hommes d'envoyer à la Chambre de
Rapport (y joints, pour lequel elle devra que le droit
de bois appartenant jusqu'ici à la seigneurie
Seigneurie n'est non plus respecté que les autres de Murbach
au Val d'Orbey) qui ne se payent aucunement.

On a peiné le Canton de Birsbrunn que je tiens
à l'ère de l'ère de la seigneurie Seigneurie, celui
du f. Simon Brivot (Orbey), celui du f. Boust et
de beaucoup d'autres, un grand nombre, les forêts
font au pillage, les jeunes coupes où l'on n'a mis
en défense abandonnées aux troupeaux, et ce que
les Bestiaux n'en ont pu enlever en a été sacrifié
à la fureur du particulier, sans que aucun forstier
ose y porter empêchement, tandis que la
Municipalité de Freland a bien pu empêcher le
pillage de mon bois de Courpierre; cela me
réjouit d'avoir un peuple qui a plus besoin de



Bois que de pain, enfin on a fait regaillir la
pain imputée au seigneur du Val
d'Orbey jusqu'au seigneur Dieu, mais on
a osé enlever à l'Église, par pure supériorité, les
portiers et la réparation du bois de fer
proposé à la Doutrouje, dans lequel on fait
aujourd'hui pleurer les Bourgeois de la
monnaie. Ose! si il n'y a bientôt remède
au mal, je désespère au milieu de mes
compatriotes

Écrit à la Doutrouje le 23 août 1789.
Mille
Dumouriez

Bergheim ; le 4 août, ceux de Houssen, Thannenkirch et du Bonhomme ; le 6, ceux de La Baroche, Wihr-au-Val, Zellenberg et Hunawihr et les autres suivirent assez rapidement et le bureau pouvait écrire à Maximilien : "Le feu de la sédition était éteint par la signature généreuse à la convention que nous avons cru de l'intérêt de votre Altesse de conclure ...".

Ce n'était pas le cas dans tout le comté. Le Val d'Orbey avait déjà utilisé l'arme redoutable du "refus de l'impôt et de la désobéissance aux princes". Elle se manifeste d'abord dans le pillage des forêts, comme le prouve le rapport du Receveur MAIRE ; en date du 23 août 1789, adressé à la Chancellerie de Ribeauvillé (document ci-dessus). ".... Les forêts sont au pillage, les jeunes Coupes ou Recrues mises en défense abandonnées aux troupeaux, et ce que les Bestiaux n'en ont pu enlever en a été sacrifié à la faux du Particulier, sans qu'aucun forestier ose y porter empêchement, tandis que la municipalité de Fréland a bien su empêcher le façonnage de mon Bois de Compétence ; cela crie Vengeance envers un peuple qui a plus besoin de bois que de pain ... Enfin on a fait rejaillir la haine imputée au Sérénissime Seigneur du Val d'Orbey jusqu'au sanctuaire Divin, puisqu'on a osé enlever à l'Eglise, par pur mépris, les portières et la séparation du Banc de ses Préposés à la Poutroye, dans lequel on fait aujourd'hui placer les Bourgeois de la moindre Classe. S'il n'y a bientôt remède au mal, je désespère au milieu de mes Compatriotes."

Les dégrations aux forêts sont si énormes que "l'établissement d'un poste de dix hommes à Orbey même" sera décidé en octobre 1789.

On ne respectait plus ni le droit de chasse, ni le droit de pêche, comme l'atteste la lettre du Receveur Maire ou le procès-verbal du sieur Sébastien Herrmann chasseur et forestier seigneurial, demeurant à Hachimette, qui relève de nombreux délits de pêche à Fréland et déclare que "le Syndic de la Communauté de ce lieu de la Poutroye a fait dire au Comparant par le Doyen de la Communauté de ce lieu et le luy a encore dit luy même personnellement de ne plus pêcher pour la Sérénissime Seigneurie jusqu'à Nouvel Ordre ...". "Registre des Rapports du Greffe du Val d'Orbey à la date du 19e Aoust mil sept cent quatre vingt-neuf après midy".

UNE POPULATION ASSEZ PAUVRE

Un souffle de liberté passe sur le Val, ce qui n'empêche pas la misère de bien de ses habitants. Témoin, un document des archives municipales de Kaysersberg (le Val d'Orbey faisait d'abord partie du canton de Kaysersberg), document qui ne concerne que la seule communauté d'Orbey.

Catalogue et le détail des individus des habitants de la communauté d'Orbé et le nombre de la population pauvre, infirme de tous genre et état.

- 1° - nombre de la population du 18 septembre 1790 : 3 669
- 2° - nombre de feux : 574
- 3° - nombre des individus qui ne payent aucune taxe : 150
- 4° - nombre des individus qui ne payent qu'une ou deux journées de travail : 246
- 5° - vieillards hors d'état de travailler : 225
- 6° - enfants de pauvres au-dessous de 14 ans ou hors d'état de gagner leur vie : au moins 1 350 enfants

Commune de la Poutroye	1 ^o nombre de la population du 18 ^o 3669	2 ^o nombre des feux 574	3 ^o nombre des individus qui ne payent aucune taxe 150	4 ^o nombre des individus qui ne payent qu'une ou deux journées de travail 246	5 ^o nombre des vieillards hors d'état de travailler 225	6 ^o nombre des enfants de moins de 14 ans ou hors d'état de gagner leur vie 1350
	Abel Maitre maire	J. Laurent procureur			Petitgenay 1 ^{er} prieur officier	

EXTRAIT DE L'ENQUETE DE 1790 avec les signatures des officiers Municipaux à Orbey (Archives Municipales de Kaysersberg)

- 7° - infirmes habituellement : 150
- 8° - total des individus qui ont besoin d'assistance : passé 400 h
- 9° - quel genre de travail utile serait à faire dans chaque canton ?
réponse : aucun autre que de leur procurer quelque terre de communaux en friche, propre à y labourer pour y sustenter leur famille et filer du coton.
- 10° - le nombre des pauvres malades : il y a toujours au moins 100 malades
- 11° - montant des fonds de charité de la municipalité : il n'y en a aucun et aucun denier, ni biens matrimoniaux pour en établir, ni aucun autre moyen.
- 12° - montant des fonds des hôtels-Dieu ou autres hôpitaux : il n'a pas un sol, ni un pouce de terre, ni encore bien moins d'hôpitaux.
- 13° - nombre de mendiants vagabonds : nous n'en souffrons aucun.
- 14° - cause de la mendicité dans la municipalité : "la cause d'origine de la grande mendicité et du nombre de pauvres est que cette Communauté étant très peuplée et le sol très aride de forêts à cause du grand nombre d'habitants, un terrain de pierraille et le défaut d'engrais, des hivers rudes et longs, des vents impétueux qui empêchent beaucoup d'années à ce que les grains et pomme de terre ne peuvent mûrir et que par conséquent sont obligés à acheter le tout pour sustenter leurs familles et par surcroît de malheur est que le seigneur, s'étant approprié des forêts desquelles il a vendu le bois et des communaux où il faisait faire des rapports en grand nombre aux habitants qui y labouraient, les faisait condamner à des amendes extraordinaires".

Une autre preuve de la pauvreté des habitants du Val d'Orbey nous est fournie par les comptes de l'abbaye de Pairis, établis par des comptables nommés par l'administration. Le compte 1789/90 précise bien :

"Plus fait dépense de 1200 livres en argent, du prix de 60 réaux de seigle évalués à 10 livres 10 sols le réal, 35 réaux d'orge à 9 livres l'un et 12 mesures de vin à 7 livres la mesure, ce sont tout pour aumônes distribuées au détail aux pauvres de Pairis, du Val d'Orbey, de Widensolen, Boux, Colmar et lieux circonvoisins pendant les années 1789 et 1790 ... total : 2238 livres. De plus 12 réaux de froment à 16 livres l'un aux Capucins de Colmar et de Weinbach, aux Augustins de Colmar et de Ribeauvillé, Récollets de Kayzersberg, Cordeliers de Sainte-Marie, savoir 9 réaux pour 1789 et 3 réaux aux Augustins de Colmar et Ribeauvillé et aux Récollets de Kayzersberg pour 1790 ... total 192 livres."

Rappelons pour terminer, la population du Val d'Orbey en cette fin du 18e siècle.

Communes	23 novembre 1790	12 Nivôse an VI 1er Janvier 1798	1801
Orbey	3 635	4 380	4 756
Lapoutroie	1 695	2 008	2 040
Labaroche	1 426	1 457	1 689
Fréland	1 349	1 474	1 469
Le Bonhomme	888	1 018	1 007
Totaux	8 993 (1)	10 337 (2)	10 961 (3)

(1) Archives Municipales de Kayzersberg - 2 D I
 (2) Archives Départementales de Colmar - liasse L 1000
 (3) I.N.S.E.E. Strasbourg

Le cahier de demande d'abolition des droits seigneuriaux de Lapoutroie

ARMAND SIMON

En mars-avril 1789, les communautés du Val avaient rédigé leurs cahiers de doléances, comme toutes celles de France. Malheureusement, ces documents ont disparu.

Au cours de l'été 1789, l'annonce des événements parisiens ravive les revendications villageoises, comme l'ont montré Mme JULLIARD et M. JECKER dans les articles précédents, et Lapoutroie envoie un nouveau cahier de revendications aux autorités.

UNE CONTESTATION GLOBALE DU RÉGIME SEIGNEURIAL

Depuis plus d'un siècle, les communautés du Val étaient en procès avec leur seigneur. Dès 1673, elles contestèrent les droits du successeur de Jean-Jacques, dernier des Ribeaupierre, son gendre le Prince Christian de Deux-Ponts Birckenfeld. Elles menèrent leurs assauts contre les corvées, les tailles et les droits forestaux jusqu'au Conseil du Roi. Sans autre résultat que l'emprisonnement de certains délégués, le rejet de leurs affaires, l'envoi de troupes pour accélérer le recouvrement des impôts, en 1716.

Au XVIII^e siècle, les prétentions seigneuriales s'accroissent, car le Comte a de gros besoins d'argent. La situation conflictuelle empire dans le Val : contrebande de bois, coups de feu sur les gardes seigneuriaux, amendes innombrables ...

Aussi en 1789, l'abolition du régime seigneurial est demandée unanimement. L'abolition du régime féodal et des privilèges lors de la Nuit du 4 août, mais à condition de rachat, combla les espérances de nos ancêtres.

ÉPILOGUE DE CETTE AFFAIRE

A ce cahier de doléances, les habitants de Lapoutroie rajoutent le 2 août des doléances sur la reddition des comptes de fabriques

Lapoutroie

1^{er} Août 1789

Demande l'abolition
des Droits Seigneuriaux
(corvées etc)

L'an mil sept cent quatre

vingt-neuf le 1^{er} Août la Communauté assemblée dit
qu'étant surchargée de différents Droits Seigneuriaux
de toute espèce et dénomination, les Habitans
n'ont plus le support de le poids, ce qui réduit
les Habitans au désespoir et au regret
occasionne l'émigration: Ainsi qu'il
suit.

Savoir

Que les corvées qui sont un droit si onéreux
auquel les Habitans sont assujettis même jus qu'à
l'âge de soixante et dix ans, soient
supprimées.

Que la Communauté ne soit plus obligée de
payer aucun subsidie au Seigneur

Que le don gratuit que le Seigneur a prêté pendant
deux années, même l'année passée quoiqu'elle n'ait
pas été mentionnée dans aucun recensement, a

des communautés, et des doléances sur l'abbaye de Pairis (1). La Maison Palatine de Deux Ponts réagit par l'envoi d'un mémoire aux Etats Généraux. Mémoire que les habitants du Val d'Orbey et de Ste Marie côté Alsace s'empresment de réfuter (2).

Les protestations seigneuriales se poursuivent au fil des ans. En 1795, Maximilien, devenu Duc de Deux Fonts, présente encore à la Convention un mémoire des Indemnités qu'il se déclare en droit de recevoir, arguant de sa qualité de Prince étranger, ses possessions se partageant entre l'Alsace et le Palatinat.

LE DOCUMENT

Ce cahier des habitants de Lapoutroie est conservé aux Archives Municipales de Lapoutroie, sous la cote AA I, 1er août 1789. Pour une consultation plus aisée, nous avons rajouté des titres et des numéros aux différents articles.

" L'an mil sept cent quatre vingt neuf le 1er août la Communauté assemblée dit qu'étant surchargée de différents droits seigneuriaux de toute espèce et dénomination, les habitants ne peuvent plus en supporter le poids ce qui réduit les habitants au désespoir et c'est ce qui occasionne l'émigration : Ainsi qu'il suit "

Savoir

1. Les corvées

" Que les corvées qui sont un droit si onéreux auquel les habitants sont assujettis même jus qu'à l'âge de soixante et dix ans soient supprimées. "

Les corvées étaient de 12 jours par an, par lettres patentes de 1712. On distinguait les possesseurs d'attelage et les manouvriers. Effectuées réellement, elles furent ensuite transformées en impôt en argent.

2. Le subsidie seigneurial

" Que la Communauté ne soit plus obligée de payer aucun subsidie au Seigneur. "

En 1712, des lettres patentes royales avaient accordé un subsidie de 4000 livres par an sur le Comté de Ribeaupierre. Des lettres de 1758 le portèrent à 5400 livres.

3. Le don gratuit

" Que le don gratuit que le Seigneur a perçu pendant deux années, même l'année passée quoiqu'elle n'ait pas été mentionné dans aucun mandement, a néanmoins été passée en compte, malgré les défenses que la Commission intermédiaire a faites de ne point inscrire dans les comptes que ce qui était porté dans les mandements, soit restitué à la communauté et tout ce qu'il a perçu indument "

Cet impôt n'avait de gratuit que le nom ! Il avait été accordé au Prince Maximilien à l'occasion de son mariage en 1785, par un Arrêt du Conseil Souverain du 11 août 1786. Cette ancienne coutume était mal vue des populations. La Commission Intermédiaire, créée en Alsace en 1788, était un embryon de pouvoir régional.

4. Amendes des biens communaux

" Que le seigneur ne percevra plus les amendes des biens communaux "

Le seigneur essayait de se faire reconnaître la propriété sur les biens communaux.

4. Les tailles sur les biens-fonds et sur la capitation

" Que les tailles que le seigneur percevait tant sur les biens fonds que sur la capitation soient entièrement abolis. "

C'étaient donc des impôts réels (sur les biens immobiliers) et personnels (sur les têtes). Par arrêt de 1685, le Val d'Orbey devait payer deux tailles par an.

6. Lods et Ventes et Trentième denier

" Que les lods et ventes et Trentième denier que le seigneur percevait sur chaque vente de biens fonds soient supprimés, sujet qui a engendré une infinité de procès et par conséquent occasionnés une infinité de frais. "

Ces taxes sur les ventes étaient de perception difficile car on usait de nombreuses ruses. Elles étaient souvent mises en abonnement ou affermage, comme en 1789 au greffier seigneurial Maire pour 50 livres par an.

7. Le cinquantième

" Que le cinquantième qui se percevait sur les meubles et sur toutes autres choses soit supprimé. "

8. Les amendes pour délits forestaux

" Que les amendes, occasionnées par les délits forestaux, que l'urgente nécessité a forcée de commettre, ainsi que pour le pâturage et labourage, soient remises. "

Les besoins en bois étaient très grands, pour le chauffage, la construction. La population augmentant, les paysans défrichaient aussi en délit des parcelles forestières. Il y avait des centaines de procès en instruction, au grand désespoir de la Chancellerie seigneuriale car les 4/5 des condamnés étaient insolubles et les frais d'un seul procès s'élevaient à une douzaine de livres !

9. L'omgeld ou gabelle

" Que le droit domgeld ou gabelle que le seigneur tire sur les cabaretiers soit supprimé quant au droit du seigneur, et qu'il soit permis aux habitants d'aller chercher du vin au vignoble moins d'une mesure. "

La mesure valait 50 litres.

10. La réception des étrangers

" Que le seigneur ne pourra plus recevoir dorénavant aucun étranger quelconque la communauté se réserve ce droit. "

Le droit de manance et de bourgeoisie avait été remis en vigueur par le seigneur en 1752, après une longue période d'oubli. Le droit de manance se montait à 2 livres en 1778. Les communautés craignaient beaucoup l'arrivée d'étrangers (c'est-à-dire des personnes n'étant pas du Val d'Orbey) et étaient jalouses de leur droit de bourgeoisie.

11 et 12. Le droit de chaume ou Weidgeld

" Que le droit de chaume ou Weidgeld que le seigneur percevait indument soit aboli. "

" Que les habitants auront la jouissance des basses et hautes communes, ainsi qu'ils en jouissaient avant l'arrêt du 11e février 1778, soit pour le Paturage ou labourage ce qui aide les habitants à vivre et à payer les Impositions Rayalles. "

On appelait hautes chaumes, les pâturages d'altitude où les bêtes séjournent tout le printemps et l'été. Les basses chaumes étaient les pâtis situés plus bas d'où l'on faisait rentrer les bêtes tous les soirs. L'arrêt de 1778 avait partagé les forêts et les chaumes entre le seigneur et les communautés. Par lettres patentes de 1780 le seigneur s'était vu confirmer le droit de justice en première instance pour les eaux et forêts, les pâturages, la pêche et la chasse. Les habitants contestaient néanmoins le droit de chaume. L'usage des communaux était un des

points les plus disputés entre les paysans et les seigneurs, un peu partout en France. Les habitants les moins aisés avaient besoin de l'usage de ces terrains, faute de propriété propre.

13. Les carrières

" Que les carrières et autres pierres dont le seigneur a déffendu l'usage et cela depuis peu soient rendues libres aux habitants. "

14. Les cens et arrentements ou amphitéotiques

" Que les cens et rentes affectés sur les biens que le seigneur a donné à plusieurs habitants sous le titre d'arrentement ou amphithéotique soient quittées et que deronavant il nen soit plus donné sous quel titre que ce soit et relaché depuis 1785. "

Les terrains seigneuriaux étaient loués depuis très longtemps aux habitants contre une rente annuelle. Ils portaient le nom d'arrentements - d'où le toponyme Arrentement ou Arèt'ma à Labaroche - et le seigneur en tirait argument pour affirmer sa propriété sur les terres et les communaux du Val. Les contestations duraient depuis fort longtemps. Ces rentes étaient minimes et donc le dénombrement et la perception onéreuse pour le seigneur. Celui-ci tentait de les faire racheter définitivement par les gens, à des conditions avantageuses, mais sans succès : un signe de la mauvaise volonté des paysans ou de leur pauvreté.

15. " Que le seigneur n'aura plus le droit de haute fâte (fête ?). "

16. La nomination des officiers

" Que le seigneur n'aura plus le droit de choisir ny Elire aucune personne doffice que ceux qui seront uniquement a son service. "

Le seigneur nommait un prévôt par village, quelques sergents seigneuriaux, et pour le bailliage du Val d'Orbey, un bailli, un procureur fiscal, un greffier seigneurial. Ces personnages encaissaient les revenus seigneuriaux et exerçaient des fonctions d'autorité et de justice. (Voir plus haut l'article de Mme JULLIARD) Depuis les réformes de 1788, la création des syndics marquait le début des municipalités dans les communautés et la nécessité d'une redistribution des compétences.

17. Les rentes sur les usines et les moulins

" Que les rentes en grains et autres affectées sur les usines et moulins qui ont même encore été augmentées depuis peu, sous les promesses que le Seigneur a fait de leur fournir le bois propre et nécessaire pour l'entretiens de leurs usines seront supprimées à moins qu'il ne leur veuille fournir seront néanmoins diminuées. "

Ces droits sont des sortes de banalités, héritées du Moyen Age. Le seigneur avait aussi le droit de réglementer les métiers dans le Comté.

18. Le droit de pêche et de chasse

" Que la pêche et la chasse soit aux communautés. On demande la suppression des lettres patentes depuis 1648. "

Pêche et chasse étaient très convoitées par les habitants. En 1789, la fin du régime féodal se traduira d'abord par une ruée sur le gibier et les rivières. Le Roi et l'Assemblée Nationale devront très vite multiplier les décrets de protection de ce patrimoine. Les lettres patentes étaient des décisions royales.

19. Le cantonnement des forêts

" La Communauté se plaint que depuis l'arret de Cantonement du 11e février 1778, les habitants n'ont eu aucun bois de chauffage ny de marnage à cause de l'insuffisance des forêts qui leur sont destinées sur ledt arret. Car de 1018 arpens il ny a que 284 arpens un peu peuplés le reste est totalement vuide avant cette époque les forêts étaient en commun et le Val ne faisait qu'un corps. On demande l'exécution de l'arret 1716 par lequel le seigneur sest fournis de fournir aux habitants tous le bois nécessaire et à la portée de leurs habitations et que le seigneur n'en conduira point hors du Val. "

Après des dizaines d'années de contestations et de procédures, on avait abouti à un partage des forêts entre le seigneur et les communautés. Les 5 communautés avaient obtenu 4275 arpents, le seigneur 6555 arpents. Mais les forêts étaient dans un tel état de surexploitation que les deux protagonistes ne cessaient de se lamenter sur la valeur de leur part. Un arpent royal valait 51,07 ares. L'ordonnance du Conseil Souverain d'Alsace du 22 juin 1716 confirmait le Prince dans la possession des bois du Val d'Orbey comme étant seigneuriaux. Les habitants avaient droit au bois nécessaire pour leur chauffage et leur bâtiment : le seigneur devait marquer ce bois.

20. Les dîmes

" Que les dîmes que le seigneur perçoit soient dorénavant au profit de la Communauté qui n'a aucun bien patrimonial. "

Le Seigneur touchait une partie des dîmes ecclésiastiques dans le Val d'Orbey.

" La Communauté remet la décision aux Etats Généraux. Fait et passé à la Poutroye en présence de la Communauté assemblée et déclaration de tous les habitants soussignés, ledt jour 1er août 1789. La communauté à choisi Jean Simon pour député d'une voix unanime pour accompagner le syndic pour porter le présent cahier. "

Suivent les signatures de S. PETITDEMANCE, syndic, et de 109 bourgeois de Lapoutroie.

(1) Archives Municipales de Lapoutroie, GG 4-5

(2) Archives Municipales de Lapoutroie, 11 1-2

LA REVOLUTION

SUR LES LINTEAUX

ARMAND SIMON
FLORENT OSTHEIMER

La période révolutionnaire n'a pas laissé de monuments dans le canton, et semble-t-il, peu de maisons. Pour illustrer cette époque, nous avons recherché ces modestes témoins que sont les linteaux de porte. Modestes mais fort éclairants !

Nous remarquons une évolution des styles et des techniques. Les quatre linteaux de 1789 ont des inscriptions en relief, d'une facture soignée. Mais ensuite, nos exemples sont en sculpture peu profonde, quelquefois sans cartouche, à l'exception de celui de 1799, très soigné. Nous n'avons pas trouvé d'exemple entre 1790 et 1794 ; la période du Directoire (1795-1799) est assez bien représentée.

Une constatation troublante : si de 1793 à 1806 le calendrier officiel est le calendrier révolutionnaire, nous n'avons repéré qu'un seul exemplaire de cette datation ; et de plus il est de l'An 9 (1800-1801), donc de l'époque du Consulat. Les autres linteaux arborent les dates de " *lancien style* ". L'ardeur révolutionnaire devait être bien tiède dans le canton et le calendrier républicain peu ... populaire ! A titre de comparaison, nous avons vu à Mesnay près d'Arbois (Jura) un linteau de porte arborant fièrement au bord de la route cette inscription : " 1792. L'An 4 de la Liberté. D.A.I.T. Ami de la Constitution " accompagnée du faisceau de lecteur et du bonnet phrygien ...

Nous adressons nos chaleureux remerciements à M. Silvio CINALLI (Fréland), M. Philippe GIRARDIN (Lapoutroie) et M. Lucien JECKER (Orbey) qui ont repéré et nous ont indiqué la plupart de ces linteaux. Nous invitons tous nos lecteurs à poursuivre ces investigations, tout particulièrement au Bonhomme et à Labaroche, et nous livrer leurs trouvailles.



FRELAND - 56, Grand'Rue
(linteau de fenêtre aveugle)



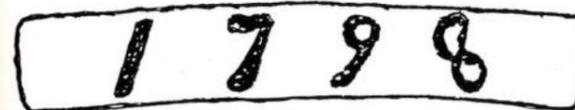
LAPOUTROIE - 11, rue du Sapin

I M T. 1795

FRELAND - 19, Grand'Rue



LAPOUTROIE - 78, rue du Général
Dufieux



LAPOUTROIE - 10, rue du Sapin

N. R. AN. 9 E.

FRELAND - 11, Grand'Rue



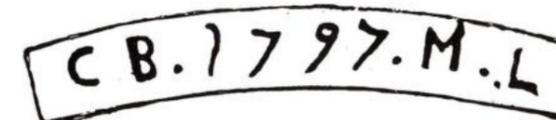
LABAROCHE, Maison J. Munier à la
Trinque (dessin de R. GALL de
novembre 1944)



ORBAY - 43, Champs Simon
(linteau double)

PR 1797 TC

FRELAND - 64, Grand'Rue



ORBAY - 83, rue Charles de Gaulle



LAPOUTROIE - 61, rue du Général Dufieux

DELIBERATIONS DE LA MUNICIPALITE DU BONHOMME

1789 - 1790

ARMAND SIMON

Le village du Bonhomme et ses archives ont gravement souffert des guerres et particulièrement du premier conflit mondial. Malgré tout, des documents parcellaires mais fort intéressants ont été retrouvés grâce aux recherches de MM. TOSCANI, ancien Maire, et BOTTINELLI, secrétaire de mairie. Tout récemment encore, Soeur CONSTANCE a publié dans " Vivre Ensemble N° 26 de juin 1989 " des pièces inédites, extraites des archives paroissiales. Que ces personnes soient assurées de toute notre gratitude.

Ces documents sont les délibérations de la "Municipalité et Conseil Général de la commune ", entre le 15 mars 1789 et le 26 décembre 1790. Nous en présentons l'inventaire, pour servir à des recherches plus approfondies, et une reproduction de la délibération du 14 juillet 1790, jour de la Fête de la Fédération.

ANNÉE 1789

- 15 Mars : Election de deux bourgeois pour présenter le cahier des doléances, plaintes et remontrances, à l'assemblée générale de Colmar. Ces bourgeois furent Jean-George DEMANGEAT et François MICLO.
- 26 Juillet : Rien à signaler depuis la dernière assemblée.
Signatures de D. HUSSON, prévôt, D. MAIRE, syndic, A. PETITCOLAS, DEMANGEAT, greffier.
- 23 Août : Vingt-quatrième Assemblée. Nomination de Joseph SIMON et Louis PETIT-COLAS, résidant à Faurut, pour la conservation des forêts et le rapport des délits forestaux. 14 signatures.
- 4 Octobre : Vingt-cinquième Assemblée. Election de Louis VERDUN comme Doyen pour servir à la communauté en l'année 1790. 9 signatures (Verdun ne signe que par ses initiales).
- 29 Novembre : Vingt-sixième Assemblée. Indemnisation de quinze livres à la veuve Idoux FANDRE pour le logement donné aux troupes du roi envoyées au Bonhomme par ordre de M. de Rochambeau, commandant de la province. 8 signatures dont celles du syndic D. MAIRE et du curé RESCH.

- 5 Décembre : Vingt-septième Assemblée. Nomination de Jean-Joseph SIMON, de la Verse, et de Jean Dominique LE MAIRE pour veiller nuitamment et journallement aux délits qui se commettent dans les forêts que la Communauté conteste au Seigneur. 10 signatures, dont celles du syndic et du curé.
- 6 Décembre : Enregistrement de tous les décrets, ordonnances et délibérations, 11 pièces.
- 15 Décembre : Réclamation de M. le curé contre la nommée M.A. JOANNES afin d'obtenir qu'elle n'ait plus à faire école qu'aux enfants au dessous de 9 ans.
- 20 Décembre : Enregistrement du Décret du 18 novembre ordonnant aux titulaires de bénéfices d'envoyer dans le délai de deux mois déclaration de tous les biens dépendant de ces bénéfices.
Item de la Déclaration du Roy du 3 nov 1789 ordonnant conservation des forêts.
- 27 Décembre : Trente-unième Assemblée. Mise aux enchères au rabais de la garde bourgeoise pour l'année 1790. Les veuves et hommes non mariés ne payeront que la moitié d'un bourgeois. 10 signatures.

ANNÉE 1790

- 17 Février : Trente-cinquième Assemblée. La garde bourgeoise fera sa tournée journalière à l'heure de l'angélus du soir dans les auberges, cabarets et autres maisons où on tient jeux et boissons et fera son rapport quand elle y trouvera hommes et garçons, pour la condamnation de ces délinquants aux amendes ordonnées par la municipalité. Ont prêté serment Pierre MARCOT et Joseph HUSSON, enchérisseur de la garde bourgeoise. 13 signatures dont celles du maire DEMANGEAT, du procureur MAIRE et du secrétaire DEMANGEAT.
- 27 Février : Enregistrement de trois lettres patentes du Roy sur des décrets de l'Assemblée Nationale, d'un discours du roi à l'Assemblée Nationale le 4 février 1790, et de l'Assemblée Nationale aux " Français " du 11 février 1790.
- 28 Février : Trente-sixième Assemblée. Marianne JOANNES, fille mineure de Jean JOANNES doit sans retard abandonner son école sous peine de contravention et amende. Le renouvellement du maître d'école de la paroisse sera réitéré à la Saint Georges prochaine. 10 signatures.
- 24 Mars : Trente-huitième Assemblée. Les étrangers entrant dans le banlieu du Bonhomme doivent justifier de leur domicile et municipalité, sinon on exigera d'eux un paiement modéré. Ceux qui les logent seront tenus comme responsables des frais et inconvénients provoqués. 8 signatures.
- 14 Avril : Trente-neuvième Assemblée. Continuation du sieur François VAUCOURT pour régent d'école pour une année seulement.

Aujourd'hui

Quatorzième juillet 1790, jour de la
 Confédération Générale, Nous Municipalité et
 Conseil Général de la Commune, aurions
 exécuté le Décret de l'assemblée
 Nationale concernant ladite Confédération.
 Auquel jour avons prêté le serment civique
 et juré d'être fidèle à la Loi et au Roi,
 de maintenir la Constitution, et de soutenir
 les intérêts de la Communauté quant et
 tant notre pouvoir nous permettra - ce que
 nous voulons faire et exécuter jusqu'à la
 dernière goutte de notre sang, lequel promettons
 à notre bon Roi des Français, fait et
 arrêté le an mois et jour que dessus par nous
 pour nous susdits.

Jean Collin
 Simon Valantin
 Jean David Marchal
 François Miclo
 Louis Simon
 François Miclo
 Louis Simon
 François Miclo
 Louis Simon

Interdiction de la chasse, de la pêche et de la pose de
" varveaux " ou filets dans les rivières. 10 signatures.

- 12 Mai : Quarante-unième Assemblée. Réponse à la requête adressée au Bureau du District de Colmar par Joseph HUSSON, cabaretier au Bonhomme. La municipalité n'ignore pas que Husson fait le commerce du bois depuis longtemps, " ce qui cause la plus forte partie de la ruine de nos forêts ". C'est pour le bien et l'avantage de la communauté que le maire a fait défense de sortir du bois. " La nécessité absolue nous oblige de veiller pour la conservation des dites forêts qui est l'unique douceur de nos montagnes pour notre entretien. " S'il s'y commettait plusieurs délits, " ladite communauté ne pourrait plus tenir, ledit Husson n'ayant point d'héritiers se soucie fort peu de la destruction de nos forêts. " Le Conseil Général de la Commune supplie le Bureau du District de Colmar de débouter Husson de sa demande et de le condamner aux frais de vérification. 12 signatures.
- 3 Juin : Assemblée à l'issue du service divin. Léopold MAIRE reçoit la possession définitive d'un terrain communal qu'il possédait depuis longtemps à la Glosdrie, " moyennant la somme de 300 livres payable de la St Georges prochain en un an, sous conditions que les intérêts courent depuis la St Georges dernière, item payera un drapeau à la communauté ... avec un fusil et bayonnette qui appartiendra au colonel de la Garde Nationale ". La fontaine de la maison sera libre et en commun et servira d'abreuvoir à tous les particuliers et troupeaux " tous les voisins teconsenty ". 10 signatures.
- 14 Juillet : (DOCUMENT CI-CONTRE) " Aujourd'hui quatorzième juillet 1790, jour de la Confédération Générale, Nous Municipalité et Conseil Général de la Commune, aurions exécuté le Décret de l'assemblée Nationale concernant ladite confédération. Auquel jour avons prêté le serment civique et juré d'Être fidèle à la Loi et au Roi de maintenir la Constitution et de soutenir les Intérêts de la Communauté quant et tant notre pouvoir nous permettra ce que nous voulons faire et exécuter jusqu'à la dernière goutte de notre sang, lequel promettons à notre bon Roi des français, fait et arrêté les an mois et jour que dessus par nous susdits. DEMANGEAT maire, D. MAIRE procureur, Jean COLLIN, Simon VALANTIN, Jean David MARCHAL, L. MAIRE, Louis SIMON, François MICLO, A. PETITCOLAS, F. HUMBERT, DEMANGEAT secrétaire ".
- 8 Septembre : Location de la chasse des grives, bécasses et perdrix. Ladite chasse sera louée sur tout ledit ban-lieu ; elle sera divisée en cinq cantons adjugés au plus offrant en fournissant caution solvable. 9 signatures dont celles de François MICLO maire, D. MAIRE procureur, A. PETITCOLAS notable, F. HUMBERT notable, J. DEMANGEAT secrétaire.
- 26 Septembre : Considérant que tous les bourgeois de la communauté ont besoin de bois de chauffage et que les forêts sont en état d'en fournir, la Municipalité présente une requête au district de Colmar pour être autorisée à marquer dans sa forêt le bois nécessaire. 8 signatures.

3 Octobre : Requête à " Messieurs " (d'un tribunal, du District?). De petits troubles ont eu lieu le 29 juin et jours suivants. Le bruit s'étant répandu qu'on n'acquittait plus de droits dans aucun bureau de la province de Lorraine et même à Plainfaing qui est le poste qui correspond à celui du Bonhomme, le buraliste ne distribuait plus aucun acquit et laissait librement passer la marchandise. Des jeunes gens, pour la plupart Garde Nationale, ont cru que le buraliste du Bonhomme abusait de son pouvoir en faisant encore prendre des acquits et ont soutenu des voituriers qui refusaient d'acquitter les droits. Cela ne méritait pas la grave inculpation dressée par les employés de la Ferme. Ces messieurs de la Ferme ont occasionné beaucoup de frais à la Communauté en obtenant des troupes de ligne pour le Bonhomme. " Tandis qu'eux seuls étaient la cause de tout ce désordre, tantôt en vendant du fil et du tabac aux Lorrains, tantôt en les massacrant cruellement, puisque trois ou quatre malheureux pères de famille ont été tués nuitamment dans le village par les Employés en l'espace de six semaines ". Comme la plus grande tranquillité règne maintenant, la Municipalité sollicite la clémence. 5 signatures.

26 Décembre : Etablissement d'une garde bourgeoise, chargée de faire une ronde journalière dans les cabarets et les " maisons suspectes connues maisons de débauche " à l'angélus du soir et de sanctionner tout ce qui est contraire au bien public. Signés A. PETITCOLAS, François MICLO maire, Jean COLLIN officier, François SIMON officier, LEMAIRE, S. SIMON notable, DEMANGEAT secrétaire.



Note d'information

PERMANENCE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Nous informons nos lecteurs qu'une permanence se tient tous les samedis de 14 H à 16 H au local de la Société d'Histoire.

Si vous voulez prendre un rendez-vous pour un autre jour, téléphonez au 89.47.51.96 - Soeur BEATRIX.

DON PATRIOTIQUE D'UN DRAPEAU A LAPOUTROIE EN 1789

ARMAND SIMON

Les événements de 1789 créèrent un enthousiasme certain dans nos vallées, avec l'anéantissement du système seigneurial et la reconnaissance des droits des citoyens. Ce document des Archives Communales de Lapoutroie témoigne de cet élan patriotique.

"8 novembre 1789, Jacques PETITDEMANGE, garçon majeur, a fait faire un drapeau composé des trois couleurs nationales, c'est-à-dire rouge et bleue et blanche, adroit au milieu duquel sous les trois fleurs delis et au bas est écrit : Vive le Roi Louis XVI restaurateur de la liberté française et à gauche sont les armes du lieu, un lion et un poisson, et au bas est écrit : Vive la Nation.

(Jacques Petitdemange) déclare en faire don à la bourgeoisie sous les conditions néanmoins que ledit drapeau sera uniquement au pouvoir et disposition du syndic, des directeurs de la Confrérie du Saint Sacrement et des membres de la municipalité.

Le drapeau sera porté tous les premiers dimanches du mois lorsqu'on ira en procession et aux autres processions qui se feront avec le Vénérable, ou aux autres cérémonies.

Signé : Jacques PETITDEMANGE, J. MAIRE, S. PETITDEMANGE syndic et greffier, Jean CONREAU, François LAMAZE, Jean PETITDEMANGE."

(Archives de Lapoutroie, GG 6)

La description du drapeau n'est malheureusement pas assez précise quant à la disposition des trois couleurs, pour permettre un dessin ou une reconstitution exacte. Mais elle montre bien l'alliance de la Royauté et de la Nation, dont la célébration atteindra son point culminant avec la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Jacques Petitdemange devait être un patriote enthousiaste en cette année 1789 ! Il serait passionnant de connaître l'évolution de ses sentiments politiques durant la Révolution ...

L'usage que l'on doit faire de ce drapeau nous renseigne sur les coutumes de l'Ancien Régime, pas encore balayées par la Révolution. La bourgeoisie est l'ensemble des habitants de longue date de Lapoutroie. Le Syndic était le chef de la municipalité depuis 1788 et la Confrérie du Saint Sacrement la plus importante des associations religieuses de Lapoutroie. Nous constatons avec étonnement que les armes attribuées à Lapoutroie sont un lion et un poisson, et non pas l'oie sur le pont traditionnelle.

Pour les habitants de Lapoutroie, la célébration de la Nation et de son Roi est tout naturellement alliée à la Religion.

Une alliance malheureuse brisée dès 1791, avec la Constitution Civile du Clergé.

LES DERNIERS JOURS DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE PAIRIS 1790-1791

CLAUDE MULLER

A la fin du XVIII^e siècle, les abbayes cisterciennes d'Alsace comptent parmi les établissements monastiques les plus riches de la région. La plus importante Lucelle est située à proximité immédiate de la Suisse dans le diocèse de Bâle ; elle compte 50 religieux en 1790 (1). Neubourg, isolée dans la Forêt Sainte à proximité de Haguenau dans le diocèse de Strasbourg abrite non seulement 16 religieux, mais encore une soixantaine de laïcs en ses murs (2). A ces deux abbayes il faut ajouter Pairis, dans le val d'Orbey qui se dresse à l'écart des grandes voies de communications et regroupe 12 religieux : Beck, l'abbé Delort, Diebold, Drouineau, Jobin, Knepfler, Koehler, Lex, Nebel, Queffemme, Reinhard et Schiele, selon un état statistique dressé le 22 mai 1790 à l'occasion d'un premier inventaire établi par les autorités révolutionnaires (3).

LES INCERTITUDES DE L'ANNÉE 1790

Durant l'été de 1790, peu d'événements notables sont à relever. Le 20 août 1790, les religieux demandent au directoire du district de Colmar "du bois de chauffage dans les forêts de l'abbaye en faisant défense à la municipalité d'Orbey de porter obstacle et empêchement à ce que les religieux fassent marquer, couper, convertir en cordes et enlever pour leur usage de la forêt de Noirmont la quantité de bois nécessaire pour la consommation de l'abbaye" (4). Le 6 septembre, les cisterciens réitèrent leur supplique, "demandant à pouvoir marquer et enlever pour leur usage personnel les arbres nécessaires" et ajoutant de ne pas être troublés ni inquiétés par les gens du val d'Orbey pendant leur exploitation (5). Le lendemain, le district de Colmar accepte (6), décision confirmée le 20 septembre 1790. Pendant cette période incertaine, depuis l'annonce de la suppression des ordres religieux, l'abbé Delort essaie de sauver ce qui peut l'être. Le 29 août 1790, il s'adresse au Bureau du district à Colmar : "Après avoir eu l'honneur de vous faire voir tous les appartements de l'hôtel, vous me fîtes celui de me dire que je conserverai tout le rez-de-chaussée pour mon logement" (dans l'hôtel de Pairis à Colmar) (7). L'abbé n'était pas au bout de ses peines. Le 3 novembre 1790, le directoire lui ordonne de payer les arrérages des pensions réclamés par Paiquot clerc tonsuré, Klinglin vicaire général du diocèse de Bâle et Bory vicaire général du diocèse de Besançon (8).

L'INVENTAIRE DES BIENS DE L'ABBAYE

Le 9 novembre 1790, le directoire décide de faire procéder à la

vérification des biens ecclésiastiques dans chacun des treize cantons par un commissaire qui fera le récolement et choisit Mittelberger pour le canton de Kaysersberg (9). De fait Jean Baptiste Mittelberger se rend à Pairis et dresse un second inventaire de l'abbaye, après celui du 22 mai 1790, ce qui nous permet de connaître de façon précise la richesse de cet établissement monastique (10).

MOBILIER ET VAISSELLE

"Les biens meubles dans les salles à manger se composent de 4 rideaux de fenêtres à la romaine, 18 chaises et deux tabourets garnis de parure jaune, 2 douzaines de chaises de paille, 1 pendule, 1 buffet, 5 tableaux, 2 tables de jeu, des tables et allonges pour les repas, 3 fourneaux dont 2 de fayence et l'autre de fonte. Dans les chambres d'hôtes, les meubles consistent en 12 lits desquels chacun est composé d'une paillasse, d'un matelas, d'une couverture de laine, d'une courte pointe, d'un oreiller, d'un traversin et d'un bois de lit avec son rideau. Quatre chambres sont tapissées en siamois bleu, deux en laine et les autres en papiers. On y trouve 7 commodes, 2 bureaux, 2 tables, 7 grands miroirs, 38 chaises et 15 fauteuils, 16 rideaux de fenêtres. Dans chacune des chambres se trouve une table de nuit. Toutes les chambres sont à cheminées, à l'exception d'une qui a un fourneau de fonte".

Dans les chambres des domestiques se trouvent "10 lits composés chacun d'un matelas, d'une couverture, d'un traversin, d'une paillasse et d'un bois de lit, 12 chaises, 6 tables et 4 armoires. Le linge en commun comprend 16 nappes, 24 douzaines de serviettes, 17 paires de draps de lit, 11 taies d'oreillers, 8 essuie-mains. En fayence on dénombre 10 douzaines d'assiettes communes, 3 douzaines d'assiettes de dessert, 8 assiettes montées, 20 plats de différentes grandeurs, 3 saladiers, 1 douzaine de tasses, 2 saucières, 2 sucriers, 12 corbeilles pour le fruit, 2 seaux, 3 compotiers de verre ; en étain, 9 plats de différentes grandeurs, 3 écuelles, 15 assiettes, 3 pots et 10 choppines pour les domestiques, 3 aiguères. La batterie de cuisine regroupe 1 douzaine de casseroles, 2 chaudrons, 1 chaudière pour les lessives, 1 poissonnerie, 1 tourtière, 1 coqmar, 1 bassine, 6 cuillères à pots, 3 marmites, 1 petit pot de cuivre jaune, 2 passoires, 1 écumoire de fer, 4 pots de fer de différentes grandeurs, 4 casseroles de fer, 2 grilles de fer, 1 poëlle pour rôtir les châtaignes, 2 broches de fer, 1 lèche frite, 1 four de campagne, 1 grande salière en fer blanc, 1 tourne broche, 2 pinces, 3 tables, 3 armoires".

ATTELAGES ET TONNEAUX

L'abbaye possède encore "4 chevaux, 2 selles, 2 brides, 2 harnais complets, 2 berlins (l'abbé espère que 2 chevaux et une berline lui seront accordés comme faisant partie de son mobilier journalier et personnel), 1 chariot, 2 charrettes dont l'une couverte, 2 chaînes ; toutes sortes de meuble dont 1 réverbère, 1 pendule à poids au dortoir, 1 pompe à feu, 8 canons ou boîtes, 1 grande balance avec poids pour peser, 1 billard, 6 chandeliers de cuivre ; de l'argenterie dont 1 puits pour la soupe, 6 cuillères à ragoût, 36 couverts, 6 cuillères à café ; dans la cave abbatiale 14 grands tonneaux et 16 plus petits

a vierling dont il y a un qui contient 14 mesures, 10 de 8 mesures et 3 de 3 à 4 mesures. Tous les autres tonneaux sont cerclés de fer. Il se trouve environ 118 mesures de vins vieux dans la cave".

LA BIBLIOTHEQUE

Dans la bibliothèque, le commissaire recense "1 bible manuscrite sur du velin, 57 volumes Ecriture Sainte Poliglote concordances (sic), 142 volumes interprètes de l'écriture sainte, critiques sacrées, commentateurs, 73 volumes rituels, liturgies, livres de choeur, martyrologues, 168 volumes des pères grecs et latins, 71 volumes bibliothèque des pères, collection des anciens écrivains ecclésiastiques, 32 volumes conciles généraux et particuliers, 98 volumes, droit canon, civil avec les interprètes, 420 volumes théologiens et scholastiques morales, catéchismes, casuites, 120 volumes sermonnaires, 81 volumes annales ecclésiastiques et des ordres, 269 volumes livres spirituels, ascétiques, règles monastiques et interprètes, 406 volumes histoires sacrées, ecclésiastiques, monastiques, profanes, romains, de France, d'Empire, vie des Saints, 27 volumes dictionnaires universels, particuliers et de différentes langues, 162 volumes philosophes anciens, nouveaux, médecins, 152 volumes mélange de différentes matières, 4 sphères et 3 tables".

BOISERIE ET ARGENT

En boiserie, Mittelberger note "2 cuves de lessive, l'une grande l'autre petite, 3 baquets, 3 armoires pour le linge, 2 coffres pour les légumes." Par ailleurs, "les biens meubles qui se trouvent à l'hôtel de Pairis à Colmar sont réservés pour être inventoriés sur les lieux ainsi que les meubles qui se trouvent dans la maison de Boux".

"Quant à l'argent monnayé, l'abbaye déclare n'en avoir point par devers elle, les dépenses successives et nécessaires qu'elle a faites depuis trente ans la mettent hors de possibilité d'en avoir ; il est de notoriété publique que dans cet espace de temps elle a payé 52 000 livres de dettes, bâti le choeur de Widensolen, l'hôtel de Colmar, réparé considérablement la maison de Boux, bâti deux grandes fermes hors des fondements, construit un corps de logis considérable pour les domestiques, bâti en neuf des écuries, une hollandaise, finalement supporté tout récemment les frais d'une élection d'un nouveau chef, qu'en outre elle remarque qu'en l'année 1789 elle n'a pas fait de vendange et qu'elle n'a presque rien retiré de ses canons de l'année présente, ce qui fait le plus clair de ses revenus".

LES DÉCLARATIONS DES RELIGIEUX

Mittelberger ne se contente pas seulement de dresser l'inventaire, mais il rencontre aussi les religieux le 24 décembre 1790 (11) pour recueillir leurs déclarations. Dix sur douze cisterciens se présentent à lui, Lex et Jobin

ayant déserté l'abbaye pour grossir les rangs de l'Eglise constitutionnelle à Strasbourg. Mittelberger interroge tout d'abord l'abbé Delort. Celui-ci déclare : "En vertu du titre qui m'a été accordé par lettres patentes je ne puis ni ne dois vivre avec d'autres communautés que celle qui m'a été désignée et dans le lieu spécifié par brevet du roi ; tout empêchement contraire me forcera à la nécessité de la sortie du cloître".

Puis c'est au tour de dom Queffemme : "En cas que ma maison ne soit pas désignée pour être la retraite de vingt religieux de mon ordre qui s'y réuniront pour y vivre sous la règle, l'habit et la constitution du dit ordre, le régime d'un supérieur local, l'inspection et la surveillance de l'évêque diocésain comme supérieur majeur, je profite de la liberté accordée par le décret du 13 février 1790 aux religieux de sortir de leur monastère".

La déclaration de dom Beck est plus longue : "L'Assemblée nationale ayant décrété la dissolution du corps politique des ordres réguliers et dans la nouvelle organisation des communautés ne présentant aux religieux qui voudraient continuer la vie commune que la perspective d'une corporation purement civile où la pratique des devoirs de la vie religieuse sera livrée à l'arbitraire, où le voeu de stabilité qui leur donnait le droit de réclamer pour toujours la maison de profession ne tiendra qu'à des convenances, où le supérieur n'aura pas de mission canonique, où les règlements seront destitués de cette fonction qui donne le mérite à l'obéissance, il me semble après avoir tout mûrement considéré et pesé que je puis rentrer dans la société en conservant l'esprit de mon état sans blesser en rien les droits de la conscience et tel est mon dessein".

Pour sa part dom Nebel déclare : "Vu que la règle que j'ai promis d'observer ainsi que l'ordre auquel je me suis voué et qui a déterminé ma vocation sont supprimés, joint à ce que probablement la maison que j'ai épousé ne sera point conservée, pour toutes ces raisons je crois en toute sûreté de conscience pouvoir profiter du bénéfice du décret et renoncer à la vie commune".

D'autres religieux partagent cette dernière manière de voir, ainsi dom Drouineau : "Vu qu'en conséquence de mes infirmités, de mon âge et de ne pouvoir plus pratiquer la règle, je demande à quitter".

Dom Reinhard parle dans le même sens : "Eu égard à ce que je prévois que je ne pourrai point observer les devoirs de mon état comme je l'ai promis par ma profession je déclare vouloir me retirer où bon me semblera".

Le même avis est émis par dom Schielé : "Pour des raisons très plausibles et trop longues à détailler je déclare vouloir quitter un état auquel il sera impossible dans la suite d'observer les devoirs en adoptant la vie commune telle qu'elle a été décrétée par l'Assemblée nationale".

De même dom Knepler dit : "Prévoyant dans la nouvelle organisation des maisons religieuses l'impossibilité de remplir les devoirs de mon état et de mon ordre auquel je suis voué, je déclare en conséquence vouloir me retirer et vivre en mon particulier".

De son côté Koehler se désolidarise quelque peu des propos précédents en affirmant : "Je déclare vouloir rester dans l'abbaye de Pairis, ma maison de profession au cas qu'elle soit conservée, sinon plutôt que d'entrer dans une autre maison, je préférerai la vie privée, moyennant la sécularisation du Saint Père".

Enfin dom Diebold : "Voyant que selon le nouvel ordre des choses son état soit essentiellement changé (il) préfère le parti de la retraite accordée par l'assemblée nationale qu'il supplie de bien vouloir interposer sa médiation pour obtenir la sécularisation du Saint Siège pour être hors d'atteinte de tout reproche".

LES PREMIERS MOIS DE 1791

Les premiers mois de l'année 1791 s'écoulaient aussi sans événements majeurs. Ainsi le 7 janvier 1791, le curé de Béblenheim demande des ornements et des vases sacrés de Pairis dont certains lui sont accordés (12) ; le 9 janvier, la municipalité d'Orbey est autorisée à vendre des arbres appartenant à la forêt du monastère qui avaient été abattus par le vent le 20 décembre précédent (13). Comme Jean Georges Richert, receveur de Pairis "éprouve des difficultés pour percevoir les rentes foncières", il est autorisé par le directoire le 17 janvier 1791 à demander l'aide des municipalités de Mittelwihr et de Bennwihr "pour faire rentrer des rentes appartenant à la Nation" (14). Le directoire accorde aussi à des bourgeois de Widensolen le bas bois dans la forêt appartenant à Pairis (15) et à Joseph Meyer de couper du bois en vertu du bail qu'il possède avec l'abbaye (16).

17 MARS 1791 : INCENDIE DE L'ABBAYE

Cependant des événements graves se préparent à Pairis. Mittelberger, présent le 14 mars 1791, pour le récolement de l'inventaire note le 18 mars à l'attention du directoire du district : "Il nous a été dit que les religieux qui se trouvaient encore à l'abbaye allaient la quitter incessamment, en conséquence nous nous sommes transportés à Orbey pour nous aboucher avec la municipalité afin de prendre des moyens pour la garde de l'abbaye ainsi que de la forêt. A peine arrivé audit Orbey nous avons été averti que l'abbaye était en feu ; nous y étant rendu sur le champ nous avons remarqué que le feu était à la toiture de l'aile droite qui donne sur le jardin et au dessus des appartements des prieurs et sous prieurs et n'y avons trouvé que dom Nebel procureur qui était resté seul, les autres religieux nous ayant accompagné à Orbey. Pour découvrir la cause de cet incendie qui nous a d'autant plus surpris qu'à notre sortie de l'abbaye il n'y existait point de feu, nous avons requis Jean Joseph Hidoux serviteur de messe, Jean Gander, Agathe Jacquet, Joseph Simon, Martin Wingand. Hidoux déclare que s'étant rendu à l'abbaye, il a vu à la cuisine sur la cheminée du papier qui brûlait et sur lequel dom Nebel jettait de l'eau pour l'éteindre et aussi vu tomber de la cheminée du papier, ajoute en outre que dom Nebel était seul dans la cuisine. Jean Gander déclare qu'il a aperçu le 17 mars du feu sortir de la cheminée de la cuisine de l'abbaye que s'étant rendu à la principale porte d'entrée, il l'a trouvée fermée mais ayant sonné et frappé à différentes reprises on la lui a enfin ouverte ; il s'est aussitôt transporté sur le toit pour éteindre

le feu. Tandis qu'il était sur la toiture, la porte était toujours fermée ce qui empêchait le monde de venir au secours. Nicolas Guidat voulant entrer pour éteindre le feu s'entend dire par le portier que ce n'était rien alors que le feu augmentait et que le tocsin sonnait".

LES PREMIÈRES VENTES

Aussitôt informé, le directoire autorise le 19 mars 1791 "Mittelberger lequel se trouve en ce moment à Pairis de prendre toutes les dispositions que sa prudence lui suggérera tant pour la garde de la maison que pour l'administration des biens qui en seront jugés susceptibles. L'autorise en outre à faire procéder devant lui à la vente des meubles et effets qui se trouvent dans ladite maison au cas que leur transport en cette ville lui parût trop coûteux" (18). De fait le 22 mars, commence la vente des meubles. Toutefois, le 23, Mittelberger estime que l'abbaye est spoliée. Des habitants du val d'Orbey volent journellement des portes, carpes, casseroles, chaises, mouchoirs (19). Le 28 mars 1791, la vente du mobilier cesse, elle a rapporté 3807 livres.

LE DÉMÉNAGEMENT DES ORNEMENTS RELIGIEUX ET DES ARCHIVES

Mittelberger note le même jour (20) : "Prévoyant que l'abbaye serait dépeuplée d'un moment à l'autre nous avons cru qu'il serait nécessaire de faire transporter à Colmar les effets les plus précieux les ornements de la sacristie et les archives afin de les mettre à l'abri d'un pillage dangereux vu la situation isolée de l'abbaye. En conséquence nous avons fait mettre dans une caisse un ornement complet de velours cramoisi avec une chappe le tout galonné en or ; une chappe à fond blanc avec des fleurs brodées de plusieurs couleurs, un appareil ornement complet, une chappe noire de velours et l'ornement de même complet, plus deux autres chappes noires, plus une chasuble de velours cramoisi avec le voile du calice et l'étole, plus une chasuble complète à fond blanc et à croix rouge, plus une chasuble à fond blanc avec une croix rouge, deux chasubles complètes à fond blanc avec une croix rouge, deux chappes blanches en soie, deux chappes violettes, une chasuble violette avec l'étole et le voile du calice, deux chasubles vertes dont l'une à fleurs jaunes en soie, un voile bordé en argent, deux chasubles noires, une chappe noire, une chasuble à fond blanc fleurs jaunes et galonnées en or plus une chasuble rouge".

Dans la caisse n° 2, les commissaires font mettre : "Une chasuble blanche à croix rouge, une chasuble verte à croix rouge, deux chasubles noires, une chasuble violette, les quatre bandes du dais, vingt et une aubes, deux calices d'argent, avec une croix à plaques d'argent, deux chandeliers d'argent haché, un flambeau, un ciboire de vermeil, un encensoir et la navette, 27 surplis pour les enfants de chœur, huit robes d'enfant de chœur et huit calottes de drap rouge, un voile noir pour le grand autel, onze nappes d'autel, un surplis de prêtre". Puis dans un panier à couvercle : "Quatre robes bleues pour les enfants de chœur, une lampe d'argent haché, huit bonnets carrés rouges pour les enfants de chœur ; enfin dans un coffre, la couverture d'un prie Dieu plus des voiles noirs pour en couvrir le grand autel, plus cinq robes noires d'enfant de chœur, plus quatre bonnets carrés bleus et quatre noirs pour les enfants de chœur, une soutanelle noire, les bandes pour les dais et cinq boîtes dans les-

quelles sont renfermées les archives de l'abbaye".

Les commissaires décident de laisser dans la sacristie : "un calice d'argent, un reliquaire d'argent, un petit ciboire destiné pour porter le Bon Dieu aux malades, quatre chasubles de différentes couleurs, deux aubes".

Par ailleurs, Mittelberger remarque qu'il "manque quatre harnais complets pour des chevaux de carosse, deux berlines, une charette, trois chevaux et les chaînes de voitures, plus la boîte des saintes hosties laquelle doit être dans l'église d'Orbey suivant la déclaration de dom Nebel ainsi qu'un calice qu'il nous a été dit avoir été donné par l'abbé de Pairis au curé de Mittelwihr" (21).

LES CISTERCIENS SE DISPERSENT, L'ABBAYE SE DÉGRADE

Dès lors la dispersion des cisterciens devenait effective. Le neveu de l'abbé de Pairis note dans son carnet de souvenirs (22) : "La suppression des ordres religieux venait de bouleverser l'abbaye de Pairis. L'abbé et les autres n'étaient occupés qu'à trouver tout ce qu'ils pouvaient arracher aux investigations des commissaires chargés de la sécularisation des moines et de la saisie de leurs propriétés. Ces derniers divisés d'opinion ne le furent point d'intérêts et après avoir partagé sans bruit et sans scandale les débris sauvés du commun naufrage revêtirent l'habit séculier et rentrèrent dans leurs familles. Notre oncle l'abbé se flattait de pouvoir vivre en paix du produit d'une pension de 6000 francs accordée à tous les prélats dépossédés de leur abbaye. Il s'établit à Colmar dans une maison particulière".

Le 18 avril 1791, le directoire note que "depuis que l'on a procédé à la vente des meubles de l'abbaye, il s'y commet nuitamment des dégâts considérables, entre autres on a fait un trou dans le mur de l'enclos, on a enlevé les barreaux de fer des fenêtres et même arraché des arbres de verger ; qu'attendu le soin urgent de faire cultiver les jardins et travailler le verger, il serait bon de louer pour trois ans tout le bâtiment neuf isolé du cloître ainsi que les jardins" (23). Puis il est enjoint, le 30 avril 1791, "au maire d'Orbey de faire défense à ses concitoyens d'envoyer leurs bestiaux en pâture sur les biens appartenant à l'abbaye sous peine d'être personnellement responsable" et ordonne "aux gardes-forêts nationaux de faire le rapport devant le juge de paix du canton à l'encontre des délinquants" (24) ; cet arrêté est lu et publié à l'issue de la messe paroissiale d'Orbey le dimanche 1er mai.

A Pairis un petit groupe de religieux vit encore dans l'abbaye à la date du 5 mai 1792. Si dom Drouineau est parti le 14 avril, en revanche dom Delort et dom Queffemme attestent qu'Antoine Hoffmann jouit d'une retraite au monastère jusqu'à la fin de ses jours (25).

LA FIN DE L'ABBAYE

Le 9 juin 1791, le directoire examine "les requêtes qui sont

présentées par diverses municipalités (dont Kientzheim) aux fins que les orgues qui se trouvent dans l'église de l'abbaye de Pairis leur soient accordées pour être transférées dans les leurs" considère que "que les orgues ne sont point essentielles pour la majesté du culte divin" et décide "qu'elles ne sont pas cédées, mais vendues au profit de la nation au plus offrant" (26). Le 27 juin, Mittelberger produit le compte de l'abbaye : pour 1789 et 1790, la recette s'élève à 48 966 livres, la dépense à 49 039, les extances à 9 285 ; "attendu qu'en joignant à la recette du compte le produit annuel des forêts de Widensolen et de Pairis et la location qu'on pourrait faire des bâtiments appartenant à l'abbaye, Pairis dispose d'un revenu annuel de 24 000 livres" conclut le commissaire qui accorde 6 000 livres de pension à dom Delort (27). Le 2 juillet 1791, Mittelberger fait encore vendre quelques meubles de l'abbaye, alors que le 1er août c'est au tour de meubles se trouvant dans l'hôtel de Pairis à Colmar (28).

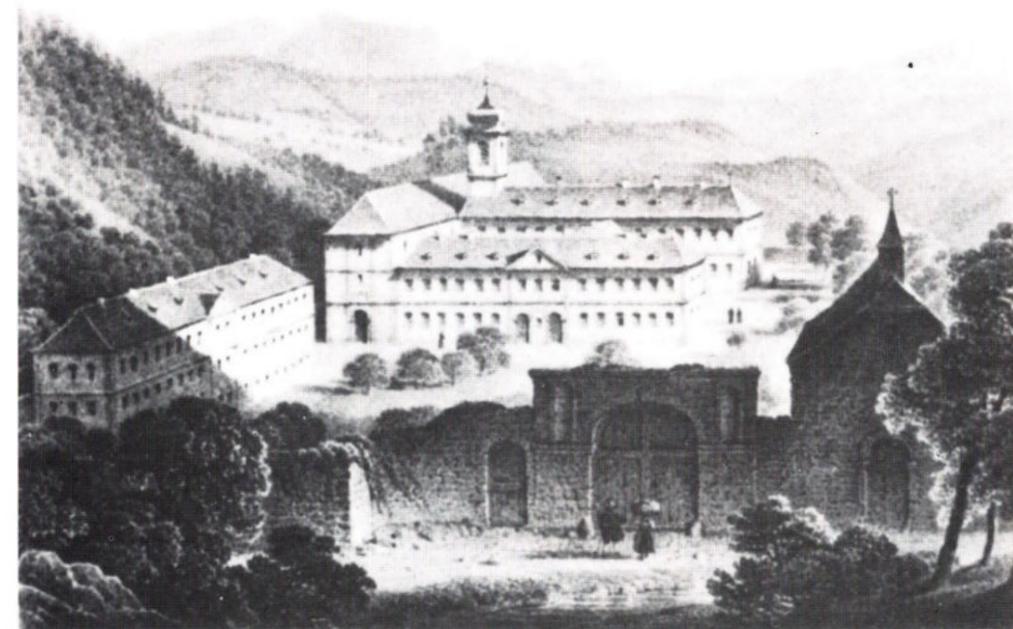
Le 2 août 1791, la maison de l'abbaye est soumissionnée par l'architecte Kuhlmann à 15 000 livres (29) "dans l'état où elle a été réduite par suite de dégradations" (30). Le 18 septembre 1791 sont encore vendus des tonneaux, puis le 12 mars 1792 une horloge (31). L'abbaye, "bâtie depuis 1730, renfermant dans son enceinte une église, une cour, trois jardins potagers, deux petits parterres, deux vergers, un réservoir, un corps de logis pour les domestiques, des écuries, une basse cour avec une maison pour les gens qui la desservent, le tout de la contenance d'environ huit arpents dont les bâtiments occupent deux arpents" (32), disparaissait dès lors. Si l'église d'Orbey conserve les croix reliquaires de Martin Litz, le baldaquin du maître autel aboutit à Ungersheim, les autels sont achetés par la paroisse de Bennwihr, les reliques de Saint Thècle et Saint Léon sont également acquises par Bennwihr grâce à un domestique de l'abbaye, enfin un autel va à Béblenheim. L'abbaye est transformée en faïencerie, mais le bâtiment est encore intact en 1804. L'église et le cloître disparaissent pour faire place à un hospice en 1849 (33).

NOTES

- (1) Pour comparaison, cf J. JOACHIM, "Les derniers jours de Lucelle", in *annuaire du Sundgau*, 1953, pp.9-51
- (2) De manière générale, Cl. MULLER, *Les cisterciens d'Alsace dans la tourmente révolutionnaire*, Wetteren 1988, 150 p (avec la biographie des derniers cisterciens d'ancien Régime) en vente à l'abbaye d'Oelenberg
- (3) A.D.H.R., 22 H 28, 2-4
- (4) A.D.H.R., L 807, p 171
- (5) A.D.H.R., L 606
- (6) A.D.H.R., L 807, p 309
- (7) A.D.H.R., L 606
- (8) A.D.H.R., L 807, p 654
- (9) A.D.H.R., L 808, pp 717-733
- (10) A.D.H.R., 22 H 28
- (11) A.D.H.R., 22 H 28

- (12) A.D.H.R., L 809, p 41
- (13) A.D.H.R., L 809, p 90
- (14) A.D.H.R., L 809, p 216
- (15) A.D.H.R., L 809, p 682
- (16) A.D.H.R., L 809, p 809
- (17) A.D.H.R., 22 H 28
- (18) A.D.H.R., L 809, p 889
- (19) A.D.H.R., 22 H 28
- (20) A.D.H.R., 22 H 28
- (21) A.D.H.R., 22 H 28
- (22) J.M. SCHMITT, "Souvenirs du général Delort", *in annuaire de Colmar*, 1984, p 65
- (23) A.D.H.R., L 810, p 1234
- (24) A.D.H.R., L 810, p 1344
- (25) A.D.H.R., L 810, p 1406
- (26) A.D.H.R., L 811, p 1786
- (27) A.D.H.R., L 811, p 1911 et L 606
- (28) A.D.H.R., L 606
- (29) J. LIBLIN, "Centenaria", *in Revue d'Alsace*, 1890, p 419
- (30) A.D.H.R., L 606
- (31) A.D.H.R., L 606
- (32) A.D.H.R., 22 H 28
- (33) P. LUX, "Une abbaye fille de Lucelle : Pairis", *in annuaire du Sundgau*, 1971, pp 72-85

L'ABBAYE DE PAIRIS EN 1790



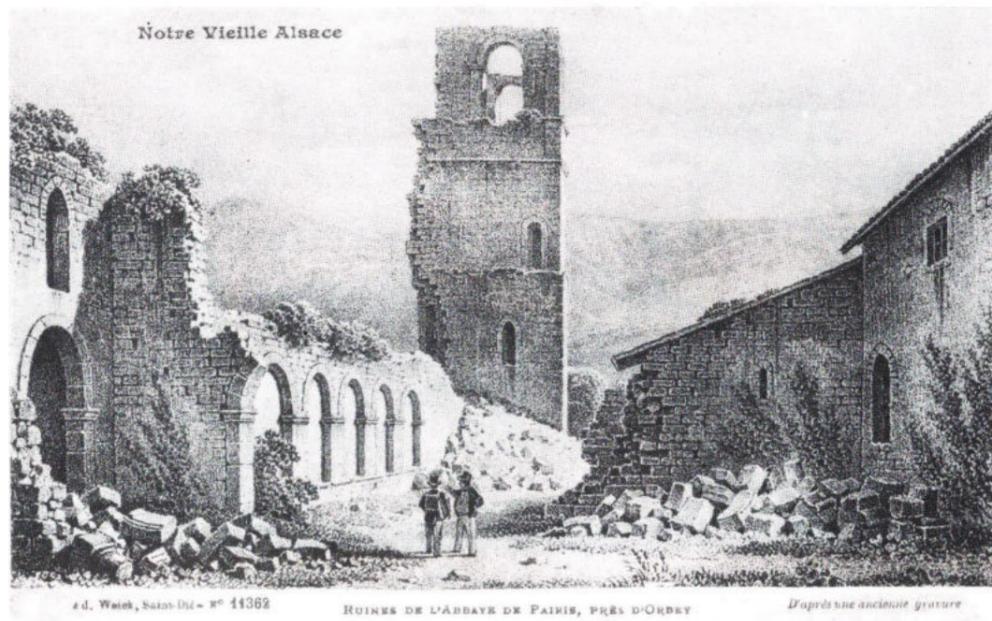
Gravure de Jacques ROTHMULLER, *in Musée Pittoresque et Historique de l'Alsace - Le Haut-Rhin - 1863.* (Réimpression 1981). Planche 39 ; page 70.

Nous reconnaissons au premier plan l'enceinte du monastère avec sa grande porte cochère et la porte piétonne, toujours debout et restaurées il y a peu. A droite, la chapelle des visiteurs ; il en reste l'ambassade de la porte, murée, et à l'intérieur du presbytère actuel, un beau bénitier baroque.

Le grand bâtiment conventuel est celui des reconstructions de 1726-32 et de 1753. Les deux solides bâtiments parallèles sont reliés par une aile plus basse et entourent donc le cloître. L'église, à gauche, garde toujours son style roman très simple du XII^e siècle. Il ne reste malheureusement rien de ce grand ensemble. A son emplacement se trouve aujourd'hui la ferme et le jardin de l'hôpital.

Enfin, à gauche, le vaste logis abbatial. Malgré de nombreuses vicissitudes, cette construction subsiste toujours dans ses grandes lignes et abrite l'hôpital de Pairis.

RUINES DE L'ABBAYE DE PAIRIS



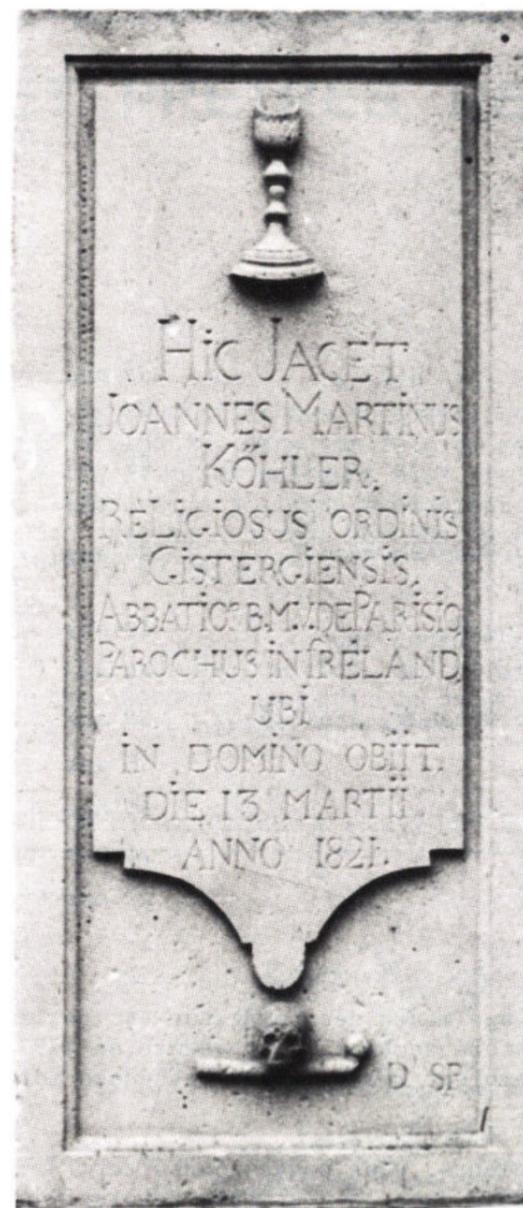
Gravure de J. ROTHMULLER, d'après un croquis de Monsieur ORTLIEB, in *Vues Pittoresques de l'Alsace*. Il s'agit ici d'une carte postale des Editions Weick de St Dié, fidèle reproduction de cette gravure.

Nous reconnaissons les vestiges du cloître et une grande partie du clocher. Il ne subsiste déjà plus rien de l'église abbatiale, à gauche.

Ces restes pitoyables indiquent bien leur facture romane et ravivent encore notre regret d'avoir vu disparaître ce beau monument.

A.S.

DALLE FUNÉRAIRE DE JEAN-MARTIN KOEHLER



*Ici gît
Jean - Martin
Köhler
Religieux de l'ordre
Cistercien
de l'abbaye de la Bienheureuse
Vierge Marie de Pairis
Curé à Fréland
où
Il mourut dans le Seigneur
Le jour du 13 mars
En l'année 1821 "*

Cette belle dalle funéraire se dresse sur le mur droit de l'église paroissiale de FRELAND. Elle nous rappelle le souvenir d'un des derniers moines de Pairis.

Né à Kientzheim en 1765, ordonné prêtre en 1790, Koehler émigra en 1792 et 1797. A son retour il se retira à Kientzheim, fit la promesse de fidélité en 1802 (Concordat), devint professeur à Lachapelle et curé de Fréland de 1814 à 1821, où il décéda.

A.S.

" Ce jourd'hui 7 août 1791, Nous Soussignés maire et officiers municipaux de la Commune de Fréland, certifions que M. Pierre Baumgardner religieux Bénédictin de l'abbaye de Munster Val St Grégoire, a prêté son serment Civique Sans restriction Suivant le Décret du 27 9bre dernier à l'Eglise Paroissiale dudit lieu après le service Divin en Témoignage de quoi a été dressé le présent Procès-Verbal pour servir où il appartiendra. Fait à Fréland les jour et an que dessus.

(Signés) Jean Mathis, Dielaine. "

LETTE DU CURÉ DE LAPOUTROIE DEMANGEAT À LA CONVENTION - 1793 ?

Après la chute du Roi, le 10 août 1792, la nouvelle Assemblée, la Convention, proclame la République et prépare une nouvelle Constitution. Cette Constitution de 1793, précédée d'une nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme, instaurait un régime républicain, plus soucieux des droits et de la protection du peuple que la monarchie constitutionnelle de 1789-92. Mais elle ne fut jamais appliquée.

Les patriotes de l'époque ou les sans-culottes adressaient fréquemment à la Convention des lettres de soutien ou des pétitions : une manière de démocratie directe typique de l'époque, mais qui surprend quelque peu aujourd'hui.

Ainsi le Curé de Lapoutroie, DEMANGEAT, entièrement acquis à l'ordre nouveau, écrivit au gouvernement pour témoigner de la volonté et du civisme des populations et particulièrement de la section populaire de la commune. Sa lettre fut lue publiquement à la Tribune de la Convention et reproduite au journal officiel d'alors, le Moniteur.

" Les citoyens de cette section, domiciliés dans les montagnes les plus élevées et les plus arides des Vosges, nourris de laitages et de légumes, uniquement occupés du soin de leur bétail, n'ont de communication qu'avec quelques revendeurs qui viennent acheter le superflu de leurs denrées ; ils ne sont ni corrompus par le luxe, ni égarés par les intrigues des citadins ; eh ! bien ils ont accepté unanimement les droits de l'homme et l'acte constitutionnel que leur a présenté la Montagne ; pourrait-on demander une preuve plus authentique que ces droits de l'homme et cet acte constitutionnel sont tirés de la nature et conformes aux idées des hommes qui ne connaissent que cette mère universelle. "

Notre curé apparaît donc comme un fervent disciple de Jean-Jacques Rousseau et des philosophes. Les habitants de Lapoutroie, décrits comme des " naturels ", c'est-à-dire des bons sauvages, non corrompus par la civilisation, sont donc les garants de l'excellence des nouvelles lois !

PRÊTRES RÉFRACTAIRES ET RÉPRESSION ANTIRELIGIEUSE - 1794

A Fréland, le Comité Révolutionnaire fit arrêter Mathias RIETTE, B. FAUNE, Louis BARLIER et Joseph BATO, accusés de fanatisme religieux.

Ils furent condamnés par le Tribunal Révolutionnaire de Colmar à " six années de fers après avoir été attachés durant deux heures au poteau à Kayzersberg ". Mathias Riette écrivit à l'Accusateur Public FOUSSEDOIRE pour défendre sa cause et témoigner de son attachement à la Révolution.

Dans leur grande majorité, les gens soutinrent les prêtres réfractaires, surtout quand la Terreur mit un fossé infranchissable entre Révolution et catholicisme. Et de l'époque de la Révolution, la tradition orale et populaire n'a pratiquement transmis que les péripéties des prêtres réfractaires et les lieux où ils disaient la messe en secret.

Ainsi s'est transmis la mémoire du curé de Labaroche PETITDEMANGE, natif de Lapoutroie, qui avait refusé le serment et était resté dans nos montagnes pour y entretenir la foi et secourir les malades. Les gendarmes s'étaient lancés à sa poursuite, mais en sortant de la Combe pour gagner les Basses Huttes, le prêtre se blessa en tombant d'un mur. Il réussit à se cacher dans une maison. Les femmes des Huttes se réunirent autour de la maîtresse de maison pendant que d'autres partirent avertir les hommes qui étaient aux champs. Quand les gendarmes arrivèrent, les femmes les entourèrent, les supplièrent pour gagner du temps. Les hommes arrivés en foule, avec pioches, faux et fourches, leur déclarèrent qu'ils ne leur livreraient pas leur curé. Les gendarmes, certainement peu désireux d'agir plus sévèrement, se contentèrent de verbaliser.

UNE PÉRIPÉTIE RACONTÉE EN VERS PAR L'ABBÉ SIMON

Ce document extrait d'un journal des années 1930, est un récit poétique que l'on peut attribuer au célèbre abbé SIMON, enfant de Lapoutroie, chantre de son pays natal et auteur d'une fameuse " Grammaire du Patois Wallon ".

EN ETE, L'AN 1794

*C'était dans la montagne, en ce coin de l'Alsace
Qu'habitent les Wallons, antique et force race,
Hommes durs au travail et robustes croyants,
Qui ne s'effrayaient point des horreurs de leur temps.*

*Un soir de fenaison, après une journée
A ce rude labeur tout entière employée,
Le maître et ses trois fils, avec leurs ouvriers
Tout fiers de tant de foin rentré dans les greniers
Se trouvent réunis dans la vaste cuisine.*

*Le foyer répandait un parfum de résine,
Le sapin odorant gaiment s'y consumait,
Sur le feu plus gaiement, une soupe chantait.*

*La mère commandant à ses sept jeunes filles
(Car on voit, par là-haut, de nombreuses familles)
Terminait les apprêts du modeste repas,
Puis autour du foyer assis, on fait les Has.*

D'une marmite énorme on puise à la cuillère,
Tour à tour et souvent une pomme de terre,
Qui crève dans sa peau, qui s'ouvre sous les doigts.
On a sur ses genoux une assiette de bois,
Où s'étale en morceaux un excellent fromage,
Maniant un couteau qui sert à tout usage,
On coupe, on mêle, on mange, ah ! de quel appétit !

Bientôt en notre cercle on cause, on jase, on rit,
C'est que sans paix ni trêve y circule une coupe,
Qui met de belle humeur cette vaillante troupe.
Il est blanc, il est clair, il est fougueux, le vin
Qui pousse tout là-bas sur les cotes d'Elmin, *
Et voilà que du feu la soupe est retirée.
On la sert ...

Mais quel bruit vient troubler la soirée ?
On frappe. Entrez ! Bonsoir ! - Bonjour, Monsieur Simon, ...
Redit le brigadier poliment, mais d'un ton ...
Et lui : - Passez au poêle, et dites-moi bien vite
Ce qui me vaut, si tard, votre aimable visite.
Mon cher Monsieur Simon ce n'est pas sans regrets ...
Mais .. ce que l'on m'ordonne ... il le faut ... je le fais.

Au district on vous a dénoncé. - Je m'en doute,
On n'est plus honnête homme, hélas ! sans qu'il en coûte.
Et qu'a-t-on dit de moi ? Que de tout cet été,
Vous gardez chez vous un prêtre insermenté ...
- Eh ! bien, voyez, fouillez, inspectez ma demeure.
Vous avez le champ libre, et faites le sur l'heure,
On vous accuserait d'avoir donné du temps
Pour que votre suspect prenne la clef des champs.

Et, sans rien laisser voir sur sa placide mine,
Avec le brigadier regagnant la cuisine,
A l'un des ouvriers calmement il parla :
Pra lo heurtcha, Francis, é monn'lé mousir-la.
Opall et d'su le tchambe, et lé cave, o soleye
Da le courr, da lo chtauye, o bettan, o mèzèye
Qu'il veyeunnsse torto, deuchqu'e lè ran,
Francis saisit la lampe et part en souriant.

Le peloton le suit. - Vite au rez-de-chaussée,
Tout bahut est ouvert, toute armoire est fouillée,
Ils passent à l'étage, et là, le moindre coin
S'inspecte, s'examine avec le plus grand soin.
On descend à la cave, où le long des futailles
A grands coups de fourreau l'on sonde les murailles.
La lampe en sa lanterne est mise. A l'escalier !

La troupe ardente y grimpe et pénètre au grenier.
Là, ces grands tas de bois et ces bottes de paille
A leurs yeux soupçonneux ne disent rien qui vaille,
Vivement de la paille ils dispersent l'amas.
Et ce bois ? Voyons-y ! ... La pile avec fracas
S'écroule ... vain labeur : toujours rien ni personne.

* Elmin = plaine d'Alsace

L'escalier de nouveau sous leurs lourds pas résonne,
Ils arpentent bientôt la vaste et sombre cour :
La lanterne y projette un faible et triste jour,
N'importe ! chacun d'eux, à sa lueur blafarde.
Va, vient, cherche, furette, examine et regarde,
Rien ne peut échapper à leur oeil indiscret,
Pas même l'humble lieu de l'ombre et du secret.

Vite à l'étable ! Au bruit les vaches réveillées
Ouvrent leurs grands yeux bleus et baillent étonnées ;
Derrière elles, personne, en leur mangeoire, rien ;
Pas de place, d'ailleurs pour y loger un chien.
Et la grange ? toujours néant à la requête.
Et le jardin ? Là-bas, voyons la maisonnette,
Vide aussi ! Mais l'un d'eux, au retour aperçoit
Par de là le fumier surgir un humble toit.

On y vole. Troublés dans leur sommeil tranquille
Ces messieurs de grogner sur un ton très hostile
En dépit du péril, on ouvre ... on va chercher,
Mais, ban ! c'est si petit ! Qui pourrait s'y cacher ?
Tâchant à mauvais jeu de faire bonne mine
Nos gendarmes déçus rentrent dans la cuisine.
Le maître est seul. Eh bien ! Monsieur, les résultats ?

Il est heureux pour vous que nous n'en ayons pas,
Pour nous aussi, d'ailleurs, ayez-en l'assurance.
Merci, Messieurs, merci de votre bienveillance,
Qu'allez-vous accepter ? Rien : l'agent de la loi
Doit rester ferme et digne en son rigide emploi.
Et s'attardant leur chef lui glisse dans l'oreille
Si nous vous surveillons, croyez qu'on nous surveille.

Pour n'être point, par eux, au district signalé,
Francis vous le dira, j'ai fait l'homme zélé.
Mais qu'à vos yeux, Monsieur, ce ne soit pas un crime,
Vous savez bien pour vous jusqu'où va mon estime.
Soyez prudent ! - Au ciel, les anges souriaient
Car ce Francis était le prêtre qu'ils cherchaient
Et qui du fond d'un coeur plein de reconnaissance
Bénissait de son Dieu la douce Providence.

Amis qui m'écoutez, ce temps peut revenir,
Pour votre Dieu peut-être il vous faudra souffrir,
Vous tiendrez, j'en suis sûr, à lui rester fidèles,
Ce prêtre et mon aïeul, voilà de bons modèles,
Car s'ils s'étaient trahis d'un geste ... condamnés,
Bien vite à l'échafaud on les aurait traînés.

Ils avaient mis en Dieu toute leur espérance :
Ils trouvèrent en lui cette noble assurance,
Quand on aime son Dieu, quand on vit de la foi
Dans les plus grands périls on garde son sang froid.
Aimez-le donc : toujours vous aurez du courage,
Et toujours vous saurez faire face à l'orage,
Et vous le servirez hautement, de grand coeur
Dussiez-vous vivre aussi dans un temps de Terreur.



Le Calendrier Républicain

HENRI PETITDEMANGE

Le 5 octobre 1793, les députés abolissaient l'ère "vulgaire" du calendrier grégorien et établissaient "l'ère des Français". Le premier jour de l'an 1 est fixé au 22 septembre 1792, date de proclamation de la République mais aussi jour de l'équinoxe vrai d'automne. Ce nouveau calendrier veut faire correspondre l'année républicaine avec les mouvements célestes et mesurer le temps avec des calculs plus simples et plus symétriques.

LE TRIOMPHE DU SYSTÈME DÉCIMAL

L'année débute à minuit, elle est coupée en 12 mois de 30 jours plus 5 jours complémentaires (six pour les années bissextiles). Chaque mois de 30 jours est divisé en 3 décades de 10 jours, chaque jour divisé en 10 heures, chaque heure en 10 dixièmes, chaque dixième en 10 centièmes.

Les jours de la décade se nomment :

Primedi - duodi - tridi - quartidi - quintidi - sextidi
octidi - nomidi - décadi.



LES NOMS INSPIRÉS PAR LA NATURE

Chaque mois porte le nom exprimant la température et la production agricole du moment.

Ce qui donne :

pour l'automne

Vendémiaire	22 septembre	au 22 octobre	mois des vendanges
Brumaire	22 octobre	au 21 novembre	" brumes
Frimaire	21 novembre	au 21 décembre	" frimas

pour l'hiver

Nivôse	21 décembre	au 20 janvier	" neiges
Pluviôse	20 janvier	au 19 février	" pluies
Ventôse	19 février	au 21 mars	" vents

pour le printemps

Germinal	21 mars	au 20 avril	" germination
Floréal	20 avril	au 20 mai	" fleurs
Prairial	20 mai	au 19 juin	" prairies

pour l'été

Messidor	19 juin	au 19 juillet	" moissons
Thermidor	19 juillet	au 18 août	" chaleur
Fructidor	18 août	au 18 septembre	" fruits

Les cinq jours isolés s'appelaient les "sans culottides" jours de fête célébrant la Vertu, le Génie, le Travail, l'Opinion et les Récompenses. A la fin de chaque période de quatre ans, la "Franciade" se rajoutait le "Jour de la Révolution".



Chaque jour est associé à un nom de plantes de la saison, ainsi raisin pour le 1er vendémiaire.

Le cinquième jour est associé au nom d'un animal, comme l'oye en nivôse qui fait allusion à l'oise grasse que l'on va tuer pour les fêtes.

Un nom d'outil correspond au dixième jour, en liaison avec l'activité agricole du mois, ainsi le fléau en nivôse qui sert à battre le blé récolté en été. C'était une activité que l'on faisait en hiver, à l'abri.

Consultons, par exemple, le mois de vendémiaire, premier mois de l'année et de l'automne.

V E N D É M I A I R E .							
P R E M I E R M O I S .							
Jours du Mois.	Noms des jours de la Décade.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Productions naturelles, et instrumens ruraux.	Jours de la Lune.
		H.	M.	H.	M.		
1	Primedi.	2	47	7	52	Raisin.	18
2	Duodi.	2	48	7	51	Safran.	19
3	Tridi.	2	49	7	50	Châtaigne.	20
4	Quartidi.	2	51	7	49	Colchique.	21
5	Quintidi.	2	52	7	47	Chèvâle.	22
6	Sextidi.	2	53	7	46	Bilsamine.	23
7	Septidi.	2	54	7	45	Carotte.	24
8	Octidi.	2	55	7	44	Amaranthe.	25
9	Nonidi.	2	57	7	42	Parnis.	26
10	Décadi.	2	58	7	41	CUVE.	27
11	Primedi.	2	60	7	39	Pomme-de-terre.	28
12	Duodi.	2	61	7	38	Immortelle.	29
13	Tridi.	2	62	7	37	Potiron.	30
14	Quartidi.	2	63	7	36	Réséda.	1
15	Quintidi.	2	64	7	35	A K E.	2
16	Sextidi.	2	66	7	33	Belle-de-nuit.	3
17	Septidi.	2	67	7	32	Citrouille.	4
18	Octidi.	2	68	7	31	Sarrasin.	5
19	Nonidi.	2	69	7	30	Tournesol.	6
20	Décadi.	2	71	7	28	PRESSOIR.	7
21	Primedi.	2	72	7	27	Chanvre.	8
22	Duodi.	2	73	7	26	Pêche.	9
23	Tridi.	2	74	7	25	Navet.	10
24	Quartidi.	2	75	7	24	Ayrillia.	11
25	Quintidi.	2	77	7	23	БѢСѢ.	12
26	Sextidi.	2	78	7	21	Aubergine.	13
27	Septidi.	1	79	7	20	Piment.	14
28	Octidi.	1	80	7	19	Tomate.	15
29	Nonidi.	2	82	7	18	Orge.	16
30	Décadi.	2	83	7	17	TUNNEAU.	17

DE NOMBREUSES RÉSISTANCES

Cette cassure du temps allait se heurter à de nombreuses résistances. Les campagnons continuaient à vivre au rythme des grandes fêtes : Noël, Pâques etc.. Les paysans respectaient le dimanche ; les marchés, les foires se tenaient le jour du saint patron.

Le changement d'heures fut encore moins suivi.

Respecté dans les actes officiels et l'état civil, le calendrier républicain l'est beaucoup moins par les fonctionnaires.

Tous possèdent des almanachs où sont consignés les deux calendriers.

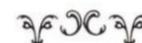
Devant ce manque d'engouement, la loi du 17 thermidor an VI (4 août 1798) ordonne que les administrations règlent leurs réunions sur les décades. Les ouvriers qui chôment un dimanche peuvent être congédiés etc..

Bref, c'est l'ère de la contrainte au lieu de l'ère de la liberté !

L'astronome Delambre démontre que le calendrier républicain n'est pas en accord avec la marche des astres.

L'ABROGATION

Malgré cela, le calendrier républicain resta en vigueur jusqu'au début de l'empire, Napoléon ne s'en sépara qu'à contre-cœur. Le sénatus-consulte du 22 fructidor au XIII (9 septembre 1805) remit le calendrier grégorien en vigueur à compter du 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806). Aussitôt abrogé le calendrier républicain fut oublié. Personne ne pensera que 1989, c'est l'an CXCVI (an 196) de la République !



PROSCRIPTION REVOLUTIONNAIRE DU FROMAGE DE MUNSTER

LUCIEN JECKER

Dans sa célèbre chronique, Dominique SCHMUTZ rapporte pour l'année 1794 : " Le 28 Février, on fait défense dans toute la Haute Alsace de Fabriquer du Fromage soit dans les vallées, métairies et tous autres lieux où il y a des vaches, parce que le beurre manque absolument Les habitants des vallées, et les Welsches n'en apportent plus en ville. Beaucoup de laboureurs et bourgeois sont obligés de manger leur soupe sans beurre ..." (1)

Pourquoi cette pénurie de beurre affectant laboureurs et bourgeois, c'est-à-dire les personnes aisées ? Car les gens modestes ou nécessiteux ne voyaient pas souvent des matières grasses sur leur table, période révolutionnaire ou pas ... Cette interdiction du fromage résultait d'un arrêté du Directoire du District de Colmar, daté du 6 pluviôse an II, 25 janvier 1794. (2)

" Sur ce qu'il a été représenté au Directoire que des égoïstes ou des malveillans ont inventé un nouveau moyen de faire manquer aux marchés publics des objets d'un genre de subsistance absolument nécessaires aux citoyens, que le beurre qui autrefois abondait dans les marchés publics y manque absolument dans ce moment, par la raison que les métayers ou autres préfèrent de convertir le lait en fromages gras ; ouï l'agent national.

Le Directoire, considérant que les fromages gras sont un objet de consommation de pur luxe, qui doit être proscrit dans la République ; considérant que leur fabrication ne tend qu'à diminuer la quantité de beurre qui alimentoit les marchés publics et servait à la préparation des comestibles de première nécessité, sans aucun avantage pour les citoyens de la République.

Arrête par mesure de sûreté générale, que du jour de la publication du présent arrêté, il sera défendu à tous métayers et autres fabricants de fromages, d'en faire de ceux connus sous la dénomination des fromages gras, sous peine d'être dénoncés comme mauvais citoyens et suspects de favoriser les contre-révolutionnaires, et d'être traduits au tribunal révolutionnaire pour y être punis suivant la rigueur des lois.

Enjoint aux municipalités du ressort, aux agents nationaux dans les communes, et invite au nom de la patrie les Sociétés populaires, les Comités de surveillance et tous bons citoyens, de veiller strictement à l'exécution du présent arrêté et de dénoncer les contrevenants, conformément au décret du 14 frimaire sur le mode du gouvernement révolutionnaire ".

L'arrêté était signé de Chayrou, Buob, Boucta, Jacquot agent national et Blanchard secrétaire. Il s'inscrivait dans le cadre de la Terreur et de la loi du maximum général des prix et des salaires, votée le 29 septembre 1793. Les denrées de premières nécessités, les salaires, gages, main d'oeuvre

et journées de travail ne devraient pas dépasser un maximum, sous peine de sanctions de plus en plus lourdes. Cette loi, adoptée sous la pression des san-culottes, devait remédier aux graves difficultés de ravitaillement et de hausses des prix. Mais elle conduisit fatalement à la taxation générale ou à tout un système de prohibitions, comme celui de notre fromage de Munster.

Les contrevenants s'exposaient à la surveillance des patriotes zélés, à la délation et au Tribunal Révolutionnaire. Et la guil-lotine ne chôma pas en l'an II ! On ne sait pas si ce décret " anti-munster fut exécuté et ce qu'on en pensa dans les vallées vosgiennes ...

DOCUMENTATION réunie par M. Lucien JECKER

(1) Chronique de Dominique SCHMUTZ
In Revue d'Alsace, 1874, page 535

(2) Archives Départementales du Haut-Rhin, L 823, arrêté 12577
Cité dans la Revue d'Alsace, 1932, pages 73-74

LE COÛT DE LA VIE : 1789 - 1802

Nous possédons des renseignements sur quelques prix des denrées, à la campagne. En ville, les prix sont alors sensiblement différents.

Biens ou services	Prix en 1789	Prix en 1802	Progrès pouvoir d'achat
Un quart de livre de lard	10 c	15 c	- 7 %
Deux livres de légumes	17 c	15 c	+ 59 %
Pain bis de cinq livres	63 c	50 c	+ 77 %
Vin, la pinte de Paris	45 c	76 c	- 18 %
Bière, la pinte de Paris	16 c	22 c	+ 1 %
Sel, la livre de Paris	26 c	10 c	+ 268 %
Paire de souliers	4 f 25 c	5 f 00	+ 19 %
Façon d'un habit complet	3 f 50 c	5 f 00	- 2 %
JOURNEE DE TRAVAIL			
avec nourriture	45 c	65 c	-
sans nourriture	80 c	1 f 12 c	-

Le progrès de la capacité d'achat en biens ou services a été calculé en comparant l'augmentation du prix d'une journée de travail sans nourriture, entre 1789 et 1802, avec l'augmentation du prix des denrées. Un résultat de 0 % aurait signifié que le pouvoir d'achat était semblable en 1789 et en 1802, un chiffre de + 100 % que ce pouvoir d'achat avait doublé, un chiffre négatif que le pouvoir d'achat avait baissé.

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR R. STEFFAN DANS LES ARCHIVES DE LA PREFECTURE DE LA MOSELLE.

A Iréland du temps de Badinguet

HENRI PETITDEMANGE

Le " Charles Sylvestre " avait été à l'école avec ma grand-mère " Marie do Fan ". Au cours de sa vieillesse, il venait souvent au " coueraye " chez ma grand-mère ou chez nous.

Quelque fois, il venait pour le souper, chaque fois, il disait à ma mère : " Tu sais Marie ! Pas de soupe de pommes de terre ! "

Je lui demandai pourquoi.

Voici ce qu'il me répondit : " Quand j'étais gamin et que j'allais à l'école avec ta grand-mère, nous demeurions au Voirimont plus haut que le Salem. En ce temps là, on n'avait pas de café le matin, c'était de la soupe de pommes de terre. A midi à l'hôpital (à l'hôpital les enfants des fermes qui n'avaient pas de parents au village allaient manger à l'hôpital) à nouveau de la soupe de pommes de terre. Le soir, en rentrant, de la soupe de pommes de terre ! Et celà, tous les jours du lundi au samedi. Tu vois, cela fait que maintenant je ne peux plus en manger de la soupe de pommes de terre.

En 1863, mon grand-père mourut, après l'enterrement on alla boire un verre à l'auberge chez Simon. Je bus un verre de vin blanc et je mangeai deux à trois morceaux de pain blanc. J'avais 13 ans, c'était la première fois que je mangeais du pain blanc et buvais du bon vin. En sortant du cabaret je me réjouissais déjà en pensant à l'enterrement de ma grand-mère qui était malade, il y aurait à cette occasion à nouveau pain blanc et bon vin. "

E Iralan do ta de Badinguet

Lo " Charles Sylvestre " avou ès-tu è l'èconle dèvode mè grand-mère " Marie do Fan ". Kat é lir vî, é vnè sova au couèraye tchi mè grand-mère au bé tchi no.

Dé fou è vnè po soepè, mais é doejà toucou è mè mère :
" Te sè Marie, pè d'sope de kmac-tierre ! "

Djoe li dmandve poké ? E me r'pondoe : " Kat djir gamin é que j'nalaye è l'èconle dèvode tè grand-mère, djoe d'mourâne au Voirimont, pu haut klo Salem. Do ta la, on n'avou pè d'cafè, de chocolat, lo mèti, sir dlè sope de kmac-tierre. E midi, oè l'onpitaou (les djennes des fermes que n'avoune pè de para au villèdje n'alâne mindji è l'onpitaou) sir de novéye dlè sope de kmac-tierre, è lo sa, è lè maujow, dlè sope de kmac-tierre ! è sla to les djo, do lindi au sâmdi. Sa fait, que meyntnan djoe n'pû pu vère lè sope là !

En 1863, mo grand-père moerroe, èprè l'ètèrma, on n'alloe bour in vour è l'onte, tchi bobeye. Djoe boevoe in vour de vî è djoe mindjoe dousse, trâche moschéyes de bian pain. D'javouye troze ans, l'ennaye là, sir lè poermère fou que dje boevaye do vi è que djoe mindjâye do bian pain !

E roechan fû d'lonte, djir to redjoyi, djoe sandjoye è mé grand-mère, qu'ir malève, è què so entèrma é li èrro co broma do vi éco do bian pain. "

Un mariage manqué

HENRI PETITDEMANGE

*Tu m'avais dit qu'au mois de janvier
Que tu voulais me marier
Le mois de janvier, il est passé
Et moi, je ne suis pas mariée*

*Le soir quand tu venais chez nous
Tu me prenais sur tes genoux
Tu me disais que tu m'aimais
Et moi la sotte je te croyais*

*Mon bel amant la vie que tu mènes
Ne pourra pas toujours durer
Ce que tu gagnes en une quinzaine
Tu le dépenses en une soirée*

*Mon beau Jean Jean tu t'es vendu
Tu t'es vendu pour cent écus
Tu t'es vendu, tu l'as bien voulu
C'est pour cela que je ne t'aime plus*

*Mon bel amant, je me repents
C'est d'avoir avec toi perdu mon temps
Tu seras quitte depuis maintenant
De me faire tant de tourments*



In mèrièdje manqué

*Toe m'avou dit qu'au moûd'janvier
Que toe vlè me mèriè
Lo moû d'janvier il a pèssè
E mi djoe ne séye mi mèriaye*

*Lo sâ kat toe vnè tchi no
Toe moe poernè dessus té gnô
Toe moe djè quoet toe mèmè
Et mi lè sotte djoe lo crèyaille*

*Mo bià tchalan lè vie quoet'mône
Ca n'srô mi toucou duri
Sou quoet gèye da enne quinzaine
Toe lo doedpanne deda in sâ*

*Mo biè Jean Jean toe té vanndu
Toe té vanndu po 100 écus
Toe té vanndu toe lé bé vlû
Ca possla quve dje ne t'ayme pu*

*Mo bié tchalan sou quoe dje moer rpant
Sa doe tavou èpratè mo ta
Toe sré quitte enda meytan
De me faire tant de tourments*





La Tête des Faux

ABBE JEAN GEORGES HABIG

Plus de soixante fois, je suis monté là-haut
 Pour visiter le Champ de Bataille de la Tête des Faux
 J'y suis monté tout seul ou avec des enfants
 J'y suis monté, le coeur plein de profonds sentiments.

Le 19 novembre 1953
 J'y suis monté pour la première fois
 Ce sont mes fidèles enfants de choeur
 Qui m'ont guidé avec une juvénile ardeur.

Cette année là, il n'a pas plu depuis septembre
 Et la première neige n'est tombée qu'à la fin de décembre
 Je cheminais donc sur une terre aride
 En marchant à la suite de mes jeunes guides.

Oui, ce sont eux, mes servants de messe
 Qui m'ont frayé le chemin avec adresse
 A travers les abris à moitié effondrés
 A travers les trous d'obus et les barbelés.

Arrivés là-haut, nous nous sommes reposés
 Nous avons réfléchi, nous avons médité
 Nous avons prié, nous avons contemplé
 Nous avons dialogué et nous avons chanté.

Nous avons pensé à ceux qui là-haut, au milieu de souffrances
 Avaient donné leur vie pour le salut de la France
 A ceux qui là-haut avec tant d'ardeur avaient combattu
 Et qui dans ces lieux tragiques avec courage s'étaient battus.

Dans le déclin du jour, à l'approche de la nuit
 Nous avons entendu de mystérieux bruits
 La plainte, le râle et les gémissements
 De nos chers soldats blessés ou mourants.

Touchés par les obus ou la mitraille
 La nuit de Noël 14, dans une atroce bataille
 Oui, en cette nuit sainte, les féroces Allemands
 Se ruèrent comme des barbares, en un fougueux élan.

En hurlant comme des sauvages, ils se lancèrent à l'assaut
 Des pentes enneigées de la Tête des Faux
 Ils voyaient déjà la victoire à portée de la main
 Lorsque surgirent de leurs trous, nos chasseurs alpins.

Abandonnant leur frugal réveillon
 Ils s'élançèrent en bondissant au son du clairon
 Sautant pardessus les trous d'obus et les barbelés
 Ils gravirent la pente de la montagne enneigée.

Rien ne put les arrêter dans leur élan irrésistible
 Et leur rencontre avec l'ennemi fut atroce et terrible
 Lançant leurs grenades et bondissant en avant
 Nos vaillants petits chasseurs arrêtaient l'Allemand.

Et dans la nuit, on entendait la plainte des blessés
 Qui appelaient au secours d'une voix angoissée
 On percevait aussi les râles des mourants
 Qui dans un suprême effort, appelaient leurs mamans.

Beaucoup de ces jeunes chasseurs alpins
 Reposent tout près, à l'ombre des sapins
 C'est là que les héros de la Tête des Faux
 Dorment dans la paix, leur dernier repos.

C'est là qu'au cours de nos pèlerinages,
 Nous nous arrêtons pour leur rendre hommage
 En parcourant les allées, le chapelet à la main
 Et en déposant sur chaque tombe, une petite branche de sapin.

Bien souvent, je suis monté là-haut avec mes enfants
 Servants de messe; A.V.C.V. ou adolescents
 Le plus souvent à l'occasion de la Toussaint ou du 11 Novembre
 Parfois même en février, janvier ou fin de décembre.

Mais aussi chaque année à la belle saison
 Avec une bande bruyante de filles et de garçons
 Du sommet merveilleux de la montagne sacrée
 On a alors une vue splendide sur toute la contrée.

*Et en arrivant devant la grande Croix de bois
 Nous récitons chaque fois le Salve Régina
 Nous descendions ensuite de la Tête des Faux
 Par un sentier abrupt, vers la Roche du Corbeau.*

*Puis par l'Etang du Devin, au singulier paysage
 Nous arrivions tout heureux en notre beau village
 Nous ne mettions pas longtemps à nous endormir ce soir-là
 Car la rude montée et la descente rapide nous avaient rendus bien las.*

*Hélas, je ne pourrai plus monter à pied à la Tête des Faux
 Pour mes pauvres jambes et mon coeur fatigué, c'en est de trop
 Je ne pourrai plus cueillir là-haut la petite brimbelle
 Dont la dégustation gourmande me donnait des ailes.*

*Mais jusqu'à mon départ de ce monde qui passe
 Je garderai dans mon esprit le souvenir vivace
 De mes montées courageuses vers le sommet exaltant
 Où la France fut sauvée par le sang de ses enfants.*

*Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles
 Touchés par les obus, les grenades et la mitraille
 Ils sont près du Seigneur dans le Paradis
 Et protège le pays qu'ils ont si bien servi.*

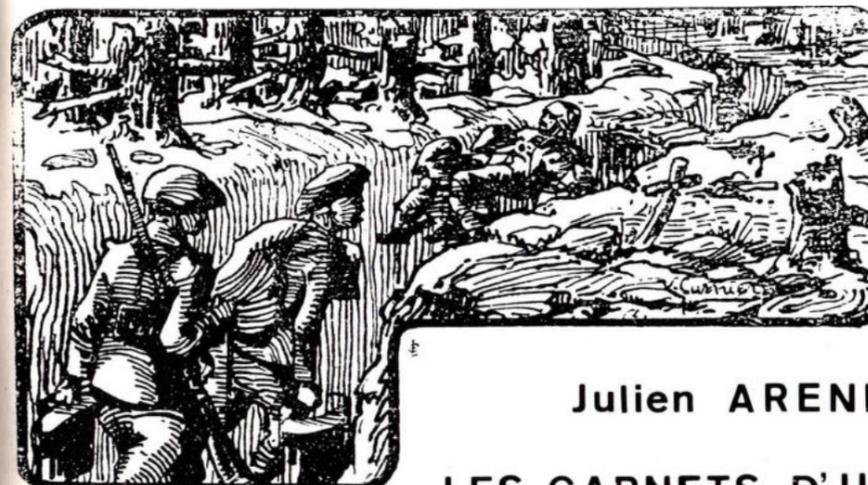
*Et nous, au lieu de mourir pour notre France si belle
 Nous voulons avec ardeur vivre et travailler pour elle
 Et nous voulons aussi la fraternité et la réconciliation
 Entre tous les peuples du monde et toutes les nations.*

*Que la Tête des Faux qui surplombe nos vallées
 Et où Français et Allemands sont tombés entremêlés
 Soit pour nos deux peuples maintenant réconciliés
 Le symbole éclatant d'une éternelle amitié.*



Notes de lecture

ARMAND SIMON



Julien ARENE

LES CARNETS D'UN SOLDAT

EN HAUTE ALSACE ET DANS LES VOSGES

M. Armand TOSCANI, qui possède une riche documentation sur notre région, nous a communiqué ce livre très rare, témoignage des combats du début de la Grande Guerre en Alsace.

L'auteur, Julien ARENE, raconte les combats du Sundgau en août-septembre 1914, puis le début de la guerre des tranchées. Le 5 juin 1915, son régiment gagne les Hautes Vosges et stationne au Südelkopf, tout près du terrible champ de bataille du Hartmannswillerkopf.

A partir du 5 août 1915, Julien Arène et ses hommes connaissent le secteur du Linge et du Noirmont. Ils s'activent en deuxième ligne, ravitaillant en munitions, fil de fer et nourriture les chasseurs de la première ligne.

Le 21 août, c'est la garde dans les tranchées de la Tête des Faux pour les soldats de la 24^e Compagnie. A l'automne 1915, le régiment quitte les Vosges.

UN TÉMOIGNAGE PRÉCIS ET ÉMOUVANT

Julien ARENE nous décrit avec minutie les champs de bataille du Linge, de la Tête des Faux, les paysages de nos vallées, les hameaux de Pairis, des Huttes, le secteur du Wettstein. Il nous fait ainsi part des combats du Linge, observés depuis la Tête des Faux : " A la nuit, cela devient saisissant. Les fusées strient le ciel. Dans tous les fonds, nos canons gueulent et de longues raies de feu indiquent l'emplacement des batteries. Sur la crête ennemie, c'est une suite ininterrompue d'explosions, d'éclatements ; le feu roule sur ses pentes. L'indicible vision ! Les pétards, les grenades incendiaires, les mitrailleuses font rage ; les torpilles aériennes éclatent avec un bruit de tonnerre et les tranchées s'illuminent comme des



(2)

rampes de théâtre. Et puis voilà l'attaque que nous devinons, le déclenchement rapide des petits chasseurs qui ont bondi, fusil en bandoulière, des pétards à la main, pendant que deux fusées rouges s'élançant dans l'air signifient à nos canons d'allonger leurs tirs et de barrer la route aux renforts ...

Une nuée opaque, faite de fumées et de brouillards, s'élève et la cime du Linge disparaît à nos yeux ..." (page 242)

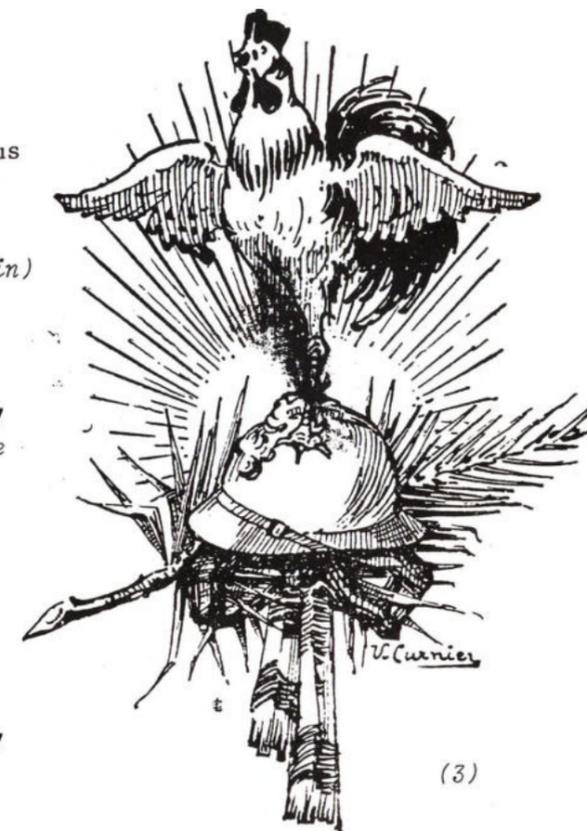
Arène suscite beaucoup d'émotion et de pitié à l'évocation des tués et des prisonniers : " Ecoutez, c'est l'enfer, continue mon petit blessé d'une voix plaintive, comme un enfant qui s'apeure, deux grosses larmes descendent le long de ses joues boueuses pendant que sa main gauche soutient le bras inerte dans son écharpe. " (page 222).

Les soldats ne craignent pas la mort, mais veulent une sépulture décente. Arène s'attendrit en décrivant le Cimetière Duchesne, au pied de la Tête des Faux : " Propres, lisses, soignées, alignées comme pour une parade, les petites tombes accueillent ceux qui viennent pour les protéger. La lune joue sur les croix blanches où les noms des soldats sont inscrits. Au milieu d'elles, un monument fait de blocs de grès rose d'où s'élançe une colonne de granit, paraît invraisemblable, irréel par cette nuit claire, sur ce mont abrupt, où nous ne pensions rencontrer que la désolation ... Et si nous avons tous envié ces morts si pieusement honorés par leurs compagnons d'armes, c'est que nous venons de quitter (nom censuré), où les fosses sont communes, où les cadavres ne sont ensevelis que lorsqu'on peut les ravir à la tempête de la mitraille, où les gros obus pulvérisant le sol, refaisant du néant avec les choses, enterraient les vivants et déterraient les morts ... " (pages 237-238)

UN PATRIOTISME ARDENT

En de multiples occasions, Julien Arène salue le dévouement des soldats pour leur Patrie, la France qui libère l'Alsace, cette belle province perdue.

Les soldats affrontent tous les dangers sans murmurer, presque avec enthousiasme. Ils sont fiers de leurs exploits, mais restent modestes " Par le boyau (du Wettstein) défile le 30^e Alpains dans un tel état qu'on ne peut trouver les mots pour être vrais. Un sergent-fourrier commande le bataillon. Il y a une compagnie de dix-neuf hommes ! On dirait d'une épave que la tempête rejette à la rive ... Ils ont le coeur bien accroché, ceux-là ! Ah ! les braves loups qui reviennent, les yeux brillants, saouls de fatigue et d'héroïsme, le corps brisé, l'âme vaillante, rapportant, non pas de vulgaires casques à pointe, mais de superbes shakos qui coiffraient leurs adversaires : les chasseurs de la Garde ! (page 223)



(3)

Les soldats sont particulièrement fiers de l'héroïsme de leurs officiers : " Les braves gens ! s'écrie le sergent. Toujours avec nous dans les tranchées de première ligne. Quand il faut y aller, en avant ! Ils sont les premiers sur le talus. Aussi tombent-ils tous. On les adorait nos chefs, et tous, on les pleure ... " (page 224)

Arène n'a pas de mot assez doux, assez tendre pour parler de la Mère Patrie. Et il déploie tout son lyrisme pour magnifier " les Français de 1914, dignes des générations qui, pendant des siècles, ont préparé la nôtre. Vous êtes de ceux qui partirent, l'an dernier, si unis que nous fûmes invincibles ; vous êtes de ceux qui forcèrent l'admiration de tous ; vous êtes ceux que le Pays aime, remercie et pleure ... " (page 239)

CENSURE ET " BOURRAGE DE CRANE " ?

Le récit de Julien Arène est quelquefois interrompu par des ..., d'une longueur variable. C'est la trace des coupures imposées par la censure: indications trop précises, récits trop durs qui pourraient démoraliser les lecteurs civils. Ainsi le numéro du régiment d'Arène ne figure pas, de même que les noms des villes où passent les troupes. Par contre, les hameaux d'Orbey sont indiqués en toutes lettres. Ces procédés nous laissent dubitatifs, surtout pour des événements s'étant déroulés deux ans avant la parution de l'ouvrage. Enfin, lorsque le récit d'un soldat est interrompu par quelques lignes pointillées, l'imagination se doute bien qu'il s'agit de détails cruels et, imaginant le pire, les reconstruit sans peine ...



(4)

L'enthousiasme patriotique, le lyrisme d'Arène qui s'étale au long des pages mettent finalement mal à l'aise. Les soldats étaient-ils toujours aussi combattifs, même après des jours d'attaques sans grand résultat, pour un objectif peu convaincant ? Prenaient-ils avec autant de détachement la vie au milieu des charniers empestant la décomposition et le phénol ?

L'ennemi allemand est présenté comme courageux, certes, mais assez balourd. Il lui faut ainsi 43 coups de canon pour enflammer une ferme, alors que les artilleurs français embrasent une belle métairie du Bonhomme en 3 obus. Et de surcroît, les soldats français, attristés de cette destruction, s'abstiennent de tirer sur les Allemands qui secourent la ferme ...

Les récits d'anciens combattants, que l'on peut consulter et écouter actuellement au Mémorial du Linge, inspirent plus d'émotion et de véracité que le livre de Julien Arène, lassant à force d'être trop héroïque.

En conclusion, ce livre est un témoignage fort intéressant, tant des combats en Alsace et dans les Hautes Vosges en 1914-1915, que de l'image de la guerre qui était véhiculée dans la littérature contemporaine du premier conflit mondial.

LES GRAVURES DU LIVRE SONT SIGNEES PAR VENANCE CURNIER

- (1) Dans les tranchées du Linge
- (2) Depuis le sommet de la Tête des Faux
- (3) A la gloire des héros
- (4) Le "sphinx" de la Tête des Faux

SOUVENIRS D'ENFANCE.....

AU PAYS WELCHE

RAYMOND STEFFAN

C'était par un beau soir du mois d'août, dans les années 33 ou 34, avant la guerre, comme on dit !

Comme chaque année, je passais mes vacances scolaires chez mes grands-parents au pays, à LAPOUTROIE. C'était pour moi " le bout du monde " !

Pas de télé, ça n'existait pas encore ! Pas de radio, elle n'en était qu'à ses premiers balbutiements.

La journée avait été chaude, la pêche aux " gaouas " avait été fructueuse ! Le soir, après le repas des plus frugal, café au lait-munster, mes grands-parents dirent : " Et si on allait au couarail " ? J'ignorais ce que cela signifiait car à huit-neuf ans cela ne me préoccupait pas. Et pourtant je m'en souviens encore, de ce premier "couarail" !

L'impression qui m'en est restée et que je vais essayer de retraduire, c'est que c'était un peu comme qui dirait " une radio locale ". On y entendait tous les ragots, les " bruits " et bien entendu tout cela se passait en patois ; c'est ainsi que j'en ai retenu quelques brides. Les groupes se formaient devant une maison. Chacun sortait, avec parfois un tabouret, une chaise. D'autres, arrivés les premiers, s'asseyaient sur le banc de pierre, le dos au mur encore chaud du soleil de la journée. Les femmes avaient apporté leur tricot, les hommes fumaient la pipe tout en discutant.

Tout y passait ! Depuis les dernières nouvelles de la filature en passant par les mésaventures du " Tramway " ou encore les récentes escapades de quelques garnements du coin ! Pas besoin de journal !! Les nouvelles familiales circulaient aussi, chacun y apportait sa petite touche individuelle. La pollution, mais oui déjà ! faisait aussi l'objet de commentaires ! Oh ! il ne s'agissait pas de pollution de l'air, et pourtant le purin ..., mais de celle de la Béhine. Les pêcheurs, dont faisait partie mon grand-père, pestaient contre l'eau de Javel qui faisait crever les truites, ce qui, entre-nous, ne devait pas être bien grave car ils continuaient à en prendre de bien belles, sans alevinage !

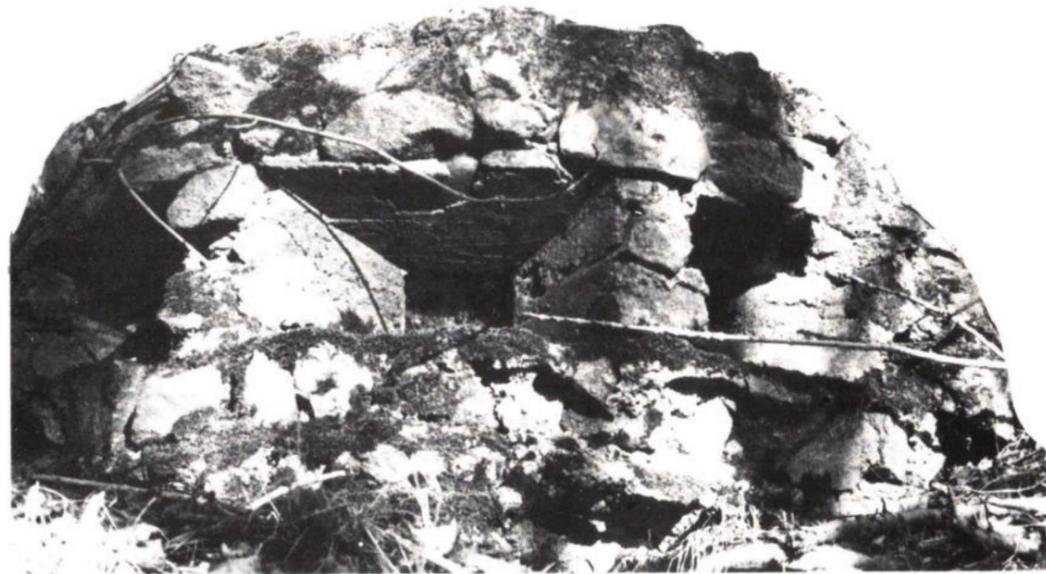
Une autre image m'est également restée de ses soirées au clair de lune : c'est celle de ce ciel étoilé, troué de temps à autre par une étoile filante, qui déclenchait un commentaire dans la petite troupe. Pour ma part, j'avais découvert une revue ramenée des déchets de chez Weibel, et intitulée " Le Magasin Pittoresque ", je crois me rappeler. J'y avais lu des articles traitant de l'Astronomie et cela m'avait enthousiasmé. Je réussissais à repérer la Grande et la Petite Ourse ainsi que l'étoile Polaire.

Bien sûr, les adultes qui m'entouraient ne prêtaient pas beaucoup d'attention à ces choses là ! Cela ne faisait pas partie de leurs

préoccupations quotidiennes, qui se rapportaient plus au problème du chômage (déjà) qu'à celui des étoiles. Certains s'étonnaient cependant de ce que je leur rapportais au sujet des étoiles et des planètes.

Le " couarail " se terminait assez loin dans la nuit, à la fraîche, comme on dit. Et chacun s'en allait vers son logis faire de beaux rêves, aux Etoiles peut-être ?

Ces " Images " me sont restées intactes après presque soixante années. Puissent-elles évoquer quelque nostalgie à ceux qui voudront bien lire ces quelques lignes, maladroitement tracées !



PREMIERE GUERRE MONDIALE : Petit observatoire dans la forêt de Bermont

JOURNAUX DE GUERRE 1914 - 1915

3^e partie : novembre-décembre 1914

GISELE GRUENER

Nous poursuivons la publication des journaux de guerre, commencée dans les Bulletins n° 6-1987 et 7-1988. En ces mois de novembre et décembre 1914, la guerre s'installe durablement dans le Val d'Orbey, isolant fréquemment les habitants des annexes. Le front se fige peu à peu : batailles dans la vallée de Munster, et du Bonhomme, canonnades meurtrières. Nous pouvons suivre jour après jour les destructions subies par le hameau du Surcenord, alors que commence la bataille de la Tête des Faux.

Comme dans les parties précédentes, nous indiquons l'origine des documents par une lettre de référence :

- (A) : Version " SCHNEIDER " : 1914 à Janvier 1916.
- (B) : Version " SURCENORD " : de 1914 à janvier 1915, se trouvant uniquement dans le cahier GOULBY (1)

TOUSSAINT SANGLANTE À MUNSTER ET LABAROCHE

1er Novembre 1914 (B) : Dimanche, fête de la Toussaint, les gens de la montagne n'ont pu descendre pour assister aux offices, les canons d'Orbey se sont de nouveau faits entendre, les obus allaient éclater au Schoulzbach, et à deux reprises on a entendu la fusillade entre Pairis et le Faing.

(A) : Belle journée de Toussaint, on a pu faire la procession au cimetière comme en temps ordinaire, excepté pas de sonnerie de cloche, car il est défendu de sonner, les habitants des montagnes ne peuvent assister au service divin, car il leur est interdit de descendre. Les tombes des soldats allemands et français étaient magnifiquement ornées par les soins des soldats allemands et des habitants d'Orbey. Un officier a photographié les tombes.

2 Novembre 1914 (B) : Canonnade continue du côté de Pairis, du côté de Munster forte canonnade, les obus venaient s'éclater derrière le Combe et les Huttes, du côté du Bonhomme on a aussi entendu le canon, le soir vers les dix heures on a tiré quelques coups de fusil sur le Plat.

(A) : Par intervalles fusillades entre patrouilles, les soldats

(1) Lire la présentation des documents dans le Bulletin n° 6-1987, pages 82 à 84, et particulièrement les hypothèses sur l'origine et les auteurs de ces chroniques.

travaillent avec grande activité, on pose des fils de fer partout, des barricades en bois de charpente, des abris sur les chemins.

3 Novembre 1914 (B) : Mardi le temps était au beau aussi les Allemands et Français en ont profité pour se battre. La journée a été terrible du côté de Munster et des environs et aussi vers les Huttes et Labaroche. Le matin la canonnade s'est faite entendre, les obus venaient éclater derrière les Huttes et jusque vers la Hutte des Coqs. On voyait encore la fumée s'élever dans l'après-midi sur les montagnes, vers trois heures de l'après-midi, la fusillade a commencé aux Hautes Huttes jusque vers le soir, pendant ce temps on entendait toujours le canon du côté de Munster, et les canons de près du village d'Orbey. La lutte a été grave, entre trois cent cinquante à quatre cents ont été tués à Labaroche et à peu près le même nombre du côté de Munster.

4 Novembre 1914 (A) : Au matin, pendant qu'un sombre brouillard enveloppe nos montagnes, le canon se fait entendre. Vers onze heures, une alerte, les Français sont descendus jusqu'au Bethléem, même deux patrouilles à cheval sont descendues jusqu'au Faing en passant à toute vitesse près d'un poste allemand, profitant des brouillards. Le temps s'étant éclairci, les Français ont été obligés de se retirer et le calme s'est rétabli.

(B) : Mercredi, la journée a été plus calme que hier, depuis le matin le canon entre Munster et la Schlucht, les obus venaient éclater derrière les Basses-Huttes dans l'autre versant. Dans l'après-midi les canons de Tannach se sont faits entendre les obus allaient s'abattre derrière les Haute-Huttes.

5 Novembre 1914 (B) : Jeudi, vers deux heures de l'après-midi, on a vu huit soldats français descendre les Jeunes-Champs, arrivés à la Beû, voilà que la fusillade commence. Un moment après les canons, près du village d'Orbey, se font entendre, ainsi que ceux du côté de Munster. Dans ce même temps les Français, depuis derrière les Lacs, leurs canons envoyaient des obus au Rain-des-Chênes, au Présure, et au Bois-le-Sire, d'autres allaient éclater au Schulzbach, en même temps, la canonnade se faisait entendre du côté du Bonhomme.

(A) : Canonnade et fusillade à plusieurs endroits, au Creux d'Argent, une balle a pénétré dans une maison par la fenêtre et blessé une femme à la tête. Avec l'enterrement d'un enfant, elles leur font rebrousser chemin et les forcent à attendre jusqu'à ce que le poste leur envoie un soldat pour les accompagner à l'Eglise, au cimetière et reconduire les parents à la maison au Lait.

COMBATS AU SURCENORD

6 Novembre 1914 (B) : Belle journée à la montagne, vers les quatre heures du soir, les soldats du Surcenord ont commencé à tirer, les canons d'Orbey se sont faits entendre. Les brouillards étant venus, on ne voyait pas où allaient éclater les obus, les habitants ont dû se réfugier dans leur maison pour être à l'abri des balles.

(A) : A neuf heures du soir, un alerte. Les Français coupent les fils de fer au dessus du Faing, étant surpris par les Allemands, ils ont abandonné fusils et outils.

7 Novembre 1914 (B) : Samedi, la journée a été calme à Orbey, canonnade intermittante du côté du Bonhomme.

8 Novembre 1914 (B) : Dimanche. Plusieurs personnes de la montagne ont pu assister aux offices en prenant des chemins de détour, autrement, pour la circulation il y a des ordres très sévères.

9 Novembre 1914 (B) : Lundi. Triste journée pour les habitants du Surcenord. Dès le matin, les Français ont bombardé la maison de Mme Delacôte où se trouvaient trois vieillards qui ont dû se réfugier dans les coins les plus sûrs de la maison, ainsi que les autres personnes qui se trouvaient là. Pendant que les obus pleuvaient sur la maison, où la cheminée s'est écroulée en partie, et les fenêtres qui volaient en éclats. Plus de vingt cinq obus ont frappé cette maison. Les obus de petit calibre venaient des Immerlins et celle de gros calibre venait des Huttes. Dans l'après-midi, on a bombardé la maison Deparis du même lieu, les habitants de la maison ont dû se sauver pendant le bombardement et ont manqué d'être tués. Etant à peine sortis qu'une obus est venue éclater près d'eux, par bonheur qu'elle est venue tomber dans la place du fumier, sans cela ils auraient tous trouvé la mort. Une jeune femme a été frappée par les éclats au visage, ainsi qu'un petit enfant, le médecin militaire leur a prodigué les soins nécessaires. Une génisse a été tuée à l'écurie, un boeuf a été blessé et une vache qu'il a fallu abattre sur place. La maison a été lézardée, quatre vingt seize obus ont éclaté dans ce quartier. A la nuit, les habitants ont dû quitter ces deux maisons avec leur bétail pour le conduire au village d'Orbey en descendant par Lapoutroie.

10 Novembre 1914 (A) : Triste journée pour le Surcenord, il faut quitter les maisons, une nouvelle alerte pour les Allemands. Les Français ont de nouveau bombardé le Surcenord et le Plat. D'Orbey, le canon des Allemands s'est aussi fait entendre à plusieurs reprises. Les Français descendent et prennent possession du Creux d'Argent.

11 Novembre 1914 (B) : Mercredi, du village d'Orbey les Allemands ont bombardé le Blancrupt et les Jeunes-Champs. Canonnade du côté du Bonhomme, le soir, on a vu une grande clarté du côté de Munster provenant d'un incendie.

(A) : Troisième bombardement du Surcenord, les Français brûlent la maison Dominique Delacôte et la maison Albert Masson est massacrée.

LES TRIBULATIONS DES CIVILS

12 Novembre 1914 (B) : Jeudi, le matin, le terrain est couvert de neige, bombardement du côté du Bonhomme.

(A) : Au Prébracot des personnes étant au champs à la charrue, un boeuf est tué et un autre blessé par le tir des Français. Violente canonnade du côté de Ste Marie-aux-Mines, le fils Nicolas Dodin, soldat y est tué.

13 Novembre 1989 (A) : Emile Olry, appelé Grigeatte est tué à la Geishof par une balle française et enterré à Pairis.

(B) : Vendredi, mauvais temps : de la neige. Journée calme à Orbey mais au Bonhomme toujours le canon. La plupart des fermiers qui n'ont pas été incendiés, ont dû quitter leurs fermes comme aux Huttes, on leur donnait la liberté d'aller en France ou de s'avancer plus avant en Allemagne. Il fallait tout abandonner à l'exception de ce qu'ils pouvaient emmener avec eux, sans doute comme au Surcenord, les soldats peu scrupuleux, s'emparaient encore de ce qui leur convenait.

14 Novembre 1914 (B) : Samedi, le mauvais temps continu. Les soldats Français se sont avancés vers le Surcenord et une fusillade a eu lieu avec les Allemands. Un habitant du Surcenord a vu un soldat français tomber et rester sur place, le soir à la nuit il était encore laissé sur place.

(A) : Canonnade continuelle du côté de Ste Marie-aux-Mines et vive fusillade dans les environs de la Beû.

15 Novembre 1914 (B) : Dimanche, les habitants de la montagne n'ont pu descendre à l'Eglise pour assister aux offices.

16 Novembre 1914 (B) : Lundi, journée comme à la Toussaint, il y avait à l'Eglise d'Orbey un office pour les morts, mais les habitants de la montagne n'ont pu descendre pour y assister quoique tout étant calme.

17 Novembre 1914 (B) : Le temps s'est refroidi et la neige commence à tomber.

(A) : Aujourd'hui sont arrivés une escouade d'hommes de Neuf-Brisach (Arbeiter Mann) pour faire des tranchées, poser des fils de fer et barricades.

18 Novembre 1914 (B) : Mercredi. Il règne un froid excessif et canonnade sur divers points. Le soir, à la tombée de la nuit, on voit des illuminations à la cime du Verhonnach.

19 Novembre 1914 (B) : Jeudi, pendant la nuit, un combat a eu lieu au Bonhomme qui a duré depuis quatre heures du matin, jusqu'à six heures. Il y a eu beaucoup de tués et de blessés. A Orbey, un lieutenant s'était trop avancé vers les Français, a trouvé la mort à Pairis.

(A) : Une patrouille et douze hommes passant la Geishof ont vu un sous-officier et deux hommes blessés.

20 Novembre 1914 (B) : Vendredi, a eu lieu l'enterrement à Orbey du lieutenant qui a trouvé la mort à Pairis, un grand nombre, surtout des soldats, suivaient le cortège. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe.

21 Novembre 1914 (B) : Samedi, belle journée mais le froid continue. Depuis que l'on a bombardé ainsi les maisons du Surcenord, des soldats allemands peu scrupuleux ont dérobé dans les maisons qui ont été évacuées toutes sortes de choses, même des habits de femme et d'enfant. Est-ce le remord ou la crainte d'être puni ? Car presque tout a été rapporté la nuit, ils ont été dénoncés.

22 Novembre 1914 (B) : Dimanche, quelques personnes ont pu descendre pour aller aux offices, par des chemins de détour, en prenant des précautions infinies.

23 Novembre 1914 (B) : Lundi, dans l'après-midi, on a de nouveau entendu la canonnade du côté du Bonhomme.

24 Novembre 1914 (B) : Mardi, il a régné un brouillard épais et froid.

25 Novembre 1914 (B) : Mercredi, à diverses reprises, on a entendu la fusillade dans la vallée d'Orbey, et la canonnade par intervalles du côté du Bonhomme.

26 Novembre 1914 (B) : Jeudi, comme hier, canonnade et fusillade interminantes.

27 Novembre 1914 (B) : Le temps s'étant radouci, les Français en ont profité pour construire des baraques au haut du Surcenord près de la chaume du Gazon-chez-L'hôte. Dans l'après midi on a de nouveau vu un incendie aux Huttes, la veille au soir il y a eu l'incendie d'une baraque de soldat français au Schoulzbach. Au Surcenord dans les maisons évacuées, les voleurs ne se font pas de scrupules de dérober ce qui leur convient au village les soldats se laissent aller au désordre : ils se saoulent et se battent ensemble. Quelle misère ! Quelle fatalité !

LA TÊTE DES FAUX S'ENFLAMME

28 Novembre 1914 (B) : Samedi. Belle journée d'hiver, dans le lointain, on entendait continuellement le canon, à Orbey on a aussi tiré le canon. La nuit du samedi au dimanche, par un beau clair de lune a eu lieu une bataille à la Tête des Faux où il y a eu des morts et des blessés qu'on a conduits à Lapoutroie.

29 Novembre 1914 (B) : Dimanche, comme étant de plus en plus sévère les personnes du Surcenord et des environs n'ont pu se rendre à Orbey pour les offices, par contre ils ont obtenu des laissez-passer pour se rendre à Lapoutroie. Canonnade du côté du Bonhomme. Le soir, les Français ont bombardé du côté de Munster.

30 Novembre 1914 (B) : Lundi, les canons d'Orbey se sont fait entendre de temps à autre, il a eu lieu l'enterrement d'une personne de Remomont, les personnes du voisinage n'ont pu descendre pour y aller.

(A) : Pendant la nuit une vive alerte : les patrouilles françaises s'avancent.

1er Décembre 1914 (B) : Mardi. Belle journée, les Français ont de nouveau envoyé quelques bombes au Faing et ailleurs.

(A) : Le locataire de la maison n° 40 à Remomont déménage.

2 Décembre 1914 (B) : Beau temps mais journée très mouvementée. A Orbey depuis neuf heures et demie, le canon a commencé à gronder. Les Français ont envoyé des obus au bas du Faing, au Présure, Tannach, au village et au bas d'Orbey, Busset, surtout sur les maisons du Surcenord. Cinq vaches ont été tuées par les bombes dans l'écurie d'Albert Masson du

Surcenord. En même temps les Allemands bombardaient sur les Français, ce bombardement a duré toute la journée jusqu'un peu avant la nuit, et en même temps la fusillade du côté du Creux d'Argent et du Surcenord, on a ainsi tiré toute la nuit pendant qu'il faisait une tempête épouvantable. Les postes ne laissent circuler personne. Ce matin les lettres apportées au poste de chez Joseph Husson à la Pinesse pour être distribuées aux habitants de la montagne ont été saisies par les Allemands. Le soir, les Français se sont avancés et ont occupé les maisons du Surcenord.

(A) : Une triste journée pour le canon et le fusil, les bombes et les balles sifflent sans discontinuer, les postes ne laissent personne circuler, les lettres ne sont distribuées que dans le village.

3 Décembre 1914 (A) : Jeudi, canonnade à plusieurs points, le bas du village est bombardé ainsi que le château Lefébure, fusillade sans interruption, au Vers-Pairis un homme est tué.

(B) : Déjà avant le lever du soleil, la canonnade se fait entendre. Une journée des plus triste pour le quartier du Surcenord où les obus venaient éclater, et aussi dans les environs on entendait continuellement la fusillade et la mitrailleuse. Dans l'après-midi, une pluie torrentielle a commencé à tomber, ce qui les a empêché de bombarder mais pendant la nuit par un beau clair de lune, on entendait une terrible fusillade au haut du Surcenord. Dans un de ces combats, les Français ont perdu presque un bataillon de soldats. Non loin des maisons du Surcenord, un soldat allemand a trouvé la mort et cinq autres grièvement blessés. Un soldat français s'est rendu prisonnier sur le Plat d'où il a été conduit à Colmar. Un nouveau capitaine est monté avec ses soldats vers la Graine de la Camme, ne connaissant pas bien la situation, il s'est trop approché des Français et a perdu beaucoup d'hommes.

4 Décembre 1914 (B) : Vendredi, temps clair, on voyait de nouveau les Alpes. Un peu avant midi les Français ont envoyé des obus au Présure, Basse-Tannach et au Champs Simon, les Allemands ont aussi bombardé mais pas si fort que la veille. Le soir, on entendait de nouveau des coups de fusil vers le Surcenord.

(A) : Les Français occupent le Creux d'Argent. A la Geishof, le domestique Victoire Million a été tué par une balle française. Elle est obligée de clouer elle-même quatre planches pour l'ensevelir et le conduire à Pairis. Aucun homme n'osait aller l'aider car les Français étaient très proches.

5 Décembre 1914 (A) : Canonnade continue des deux parties. Un nommé Félix Husson des Basses-Hutttes est blessé au pied par une balle.

(B) : Samedi, vers une heure du matin, au Surcenord s'est déclenchée une fusillade, ainsi qu'une canonnade comme on en avait pas encore entendu. On voyait les soldats postés derrière les maisons aux intempéries des vents. Pendant la journée, de même que les autres jours on a tiré au fusil et le canon allemand de même chez les Français qui envoyaient leurs obus au Présure et à Tannach. Pendant la soirée, toujours la fusillade vers le Surcenord et pendant la nuit des détonations de canon se sont faites entendre, à trois minutes d'intervalles.

6 Décembre 1914 (B) : Dimanche, fête de St Nicolas, fête patronale au Bonhomme, quelle triste fête pour les quelques familles qui y sont encore. Le matin, la neige est tombée avec violence, personne n'a pu sortir pour assister aux offices. Au soir on s'est endormi au bruit du canon, et en s'éveillant dans la nuit on entendait la fusillade.

7 Décembre 1914 (B) : Les Allemands et les Français ont comme toujours bombardé, mais on était moins exposé au danger que les autres jours car on n'entendait pas éclater les obus. Toutes les lettres qui avaient été arrêtées depuis mercredi furent distribuées.

(A) : Canonnade et fusillade continues et vive activité des soldats pour la pose de fil de fer dans tous les endroits.

8 Décembre 1914 (B) : Mardi : Fête de l'Immaculé Conception. A quatre heures moins le quart, on a beaucoup tiré au fusil au Surcenord et dans les environs. Depuis onze heures du matin, d'Orbey, les Allemands ont commencé à bombarder, ainsi que les Français dont les obus ont de nouveau été lancés sur les maisons du Surcenord et aux alentours. Les habitants ont dû de nouveau se réfugier dans les caves. Le soir et pendant la nuit, vive fusillade au Surcenord. Le même jour les Allemands ont envoyé des obus sur une maison au Jeune-Champs. Un jour de la semaine dernière, les Allemands se sont retirés jusqu'à Hachimette, le commandant les ayant fait retourner et ne leur laissant pas un moment de repos. Arrivés sur nos hauteurs vers les Français, tandis que la bataille recommence, voilà que le commandant se sauve, en laissant ses soldats exposés au danger. Triste semaine surtout pour les quelques habitants du Surcenord et des environs, n'osant plus sortir de leurs maisons, ni le jour, ni la nuit, n'osant plus faire de lumière, exposés à chaque instant à être tués, bombardés et tirés au fusil jour et nuit.

2 au 8 décembre 1914 (B) : Dans les combats du deux au huit décembre au Surcenord, le premier jour les Français ont pris aux Allemands la Tête des Faux : une des plus belles places entre le Bonhomme et Orbey mais le jour suivant les Allemands ont repris cette place. Dans les deux premiers jours les Allemands ont perdu quarante hommes d'une compagnie ainsi que trente cinq blessés et les Français ont perdu presque un régiment des leurs, six blessés français ont été transportés dans une maison au Surcenord. Parmi eux se trouvait un capitaine qui était blessé plus grièvement qu'il ne le croyait : sa montre avait été brisée et il avait des blessures au ventre. " *Oh les cochons a-t-il dit ! Ils ont visé droit* ". Il est mort en le transportant. Un autre blessé français s'est traîné du haut de la montagne depuis quatre heures du soir. Et il a mis quatre heures pour faire le trajet qu'on aurait pu faire en dix minutes, il n'en pouvait plus, il a dû rester là et crier au secours mais il a été entendu par ses camarades qui l'ont porté dans une maison du Surcenord. Ne pouvant laisser ces pauvres soldats plus longtemps dans cette maison, ils sont partis avec. Le maître de la maison a fait des béquilles à deux d'entre eux. Pauvres soldats, obligés d'être transportés où il n'y a pas de chemin et par un temps d'hiver ! Beaucoup d'autres soldats ont sans doute dû périr, faute de secours et les nombreux morts rester sans sépulture. Avant les combats du premier au huit décembre, les Français avaient avec eux un prêtre, et avant de descendre la montagne des Immerlins pour combattre avec les Allemands au Surcenord, il a fait aux soldats une exhortation, et il leur a dit : " *Allez avec confiance, je m'avance*

cerai sur la montagne et quand j'entendrais le canon et que j'en verrais tomber, je vous donnerais à tous une absolution générale. Allez avec courage !" Ceci a été raconté par le peu de soldats français échappés aux combats, aux gens des deux maisons encore habitées au Surcenord.

8 Décembre 1914 (A) : Depuis le matin, le canon se fait entendre des deux parties. Les Français bombardent le village, une terrible fusillade se fait entendre au dessus de Remomont et à dix heures du soir, le canon tonne encore.

9 Décembre 1914 (A) : Hier soir, on a fait prisonnier les nommés Pierrez autrement dit *Minique Maley*, frère et soeur du Busset, pour s'être servi de clarté le soir devant leur maison avec une lanterne. Après avoir été arrêtés, ils ont été conduits à Colmar et relâchés avec défense de faire de la clarté du côté de l'ennemi, ou sinon ils seraient fusillés.

(B) : Mercredi, belle journée de soleil. Dans la matinée règne la tranquillité, pendant la journée on a vu s'élever un ballon captif à Labaroche vers trois heures et demie. Au soir, les Allemands et les Français commencent à bombarder. Les Français envoient leurs bombes vers le Surcenord et un moment après au Présure. Le soir, à la tombée de la nuit, on a entendu la fusillade vers le Surcenord. La nuit a été calme.

10 Décembre 1914 (B) : Jeudi, les Allemands ont bombardé bien avant le jour, du côté de Munster on a entendu le canon recommencer. Et, en même temps, les Français envoyaient des bombes vers le Surcenord et du côté des Mérelles. La nuit a été calme.

(A) : On entend le canon depuis sept heures du matin, on a amené deux soldats tués au Rain-des-Chênes ; l'un avait les deux jambes enlevées et l'autre la poitrine enfoncée.

11 Décembre 1914 (B) : Vendredi, vers onze heures, les Français envoyaient, dans la vallée du Surcenord, des obus qui éclataient dans les airs et de même à Lapoutroie. Dans l'après-midi, les Allemands ont bombardé avec violence la Tête-des-Faux et, pendant la nuit, vive fusillade.

LE BONHOMME EN GRANDE PARTIE ÉVACUÉ

11 Décembre 1914 (A) : Canonnade et fusillade continuelles à plusieurs endroits. Albert Masson a cinq vaches tuées par les bombes. Une grande partie des habitants du Bonhomme est partie : une partie celle d'en haut, pour la France, et l'autre partie, celle d'en bas, à Colmar et aux environs.

12 Décembre 1914 (B) : Samedi, avant le jour, on entendait la fusillade. Pendant la journée, tout a été calme. Les Français ont commencé à bombarder et à tirer vers quatre heures du soir. Des obus ont éclaté en l'air vers le Plat et d'autres allaient du côté de Lapoutroie. Dans la nuit du samedi au dimanche, on a bombardé le bas du village du Bonhomme, des obus sont aussi tombés sur Ribeaugoutte. Les gens

ont été obligés de se sauver. Au Bonhomme, il n'y a plus que quelques familles autour de l'Eglise. Trois maisons ont de nouveau été incendiées dans la vallée du Bonhomme qui conduit à Sainte-Marie. Au Surcenord, hameau de sept à huit maisons, pour le moment, il n'y a que deux maisons habitées, ces deux familles sont à peu près à cinq cents mètres de distance. Et, depuis mercredi, huit jours, l'une est française et l'autre est allemande, ils ne peuvent plus communiquer ensemble.

13 Décembre 1914 (B) : Dimanche, les soldats étant venus en grand nombre à Lapoutroie, ils ont dû se loger à l'Eglise, qu'ils ont remplie de paille. Il a fallu l'ôter avec des fourches pour faire place aux gens qui venaient à la messe. La journée a été calme par ici, mais du côté de Munster, on entendait continuellement le canon. Le soir, après huit heures, des boules lumineuses parcouraient les airs du côté des Merelles.

(A) : Journée assez tranquille, de temps à autre, fusillade de patrouilles et vers le soir, quelques coups de canon.

14 Décembre 1914 (B) : Lundi, Fête de la Sainte Odile, patronne de Lapoutroie, la journée a été calme, on entendait le canon du côté du Bonhomme et dans le lointain.

(A) : Canonnade par intervalles, et même pendant la nuit ; violente canonnade du côté du Bonhomme. Plus de cent personnes sont réfugiées dans les hospices de Colmar, et leur bestiaux sont laissés sur les prés de Weibel à Kaysersberg.

15 Décembre 1914 (B) : Mardi, journée de pluie et de neige, les Français ont envoyé des obus du côté de Lapoutroie à Ribeaugoutte, et dans la nuit on entendait le canon et le fusil.

16 Décembre 1914 (B) : Mercredi, journée calme en fait de combat. Dans l'après-midi, nouvel incendie de deux maisons à la Basse du Bois à Lapoutroie sans doute par les Français. Depuis mardi huit jours l'ordre est donné de ne plus rien laisser passer par le grand chemin qui conduit au village.

16-17 Décembre 1914 (A) : Journées très mouvementées, on travaille avec empressement pour poser des fils de fer dans tous les endroits. On coupe les arbres fruitiers qui se trouvent au bord des chemins pour en faire des barrages. On fait partout des barricades et les chemins sont partout fermés.

CONSEIL DE RÉVISION ET PERQUISITIONS

17 Décembre 1914 (B) : Jeudi, on a de nouveau passé la révision des hommes de l'âge de dix sept à quarante cinq ans. Il y a eu une fusillade du côté de Lapoutroie et vers dix heures du soir aux environs de la Beû.

18 Décembre 1914 (B) : Vendredi, nuit froide et claire, après-midi les allemands ont de nouveau bombardé au Creux d'Argent et du côté de la Geishoff : ils ont lancé une trentaine d'obus.

Le matin, plusieurs soldats allemands ont fait des perquisitions dans les maisons, croyant que les habitants logeaient des soldats français. Il y a une huitaine de jours, une patrouille française s'est avancée dans le quartier du Surcenord et s'est approchée d'un poste allemand. En s'en retournant, ils ont dit au revoir aux Allemands.

19 Décembre 1914 (B) : Samedi, mauvais temps : vent et neige, journée tranquille. Vers le soir, une canonnade du côté de Munster ; dans la nuit on voyait des boules lumineuses dans les airs du côté du Surcenord.

20 Décembre 1914 (B) : Dimanche, journée de vent et de pluie ; comme toujours il y avait défense de descendre pour assister aux offices.

21 Décembre 1914 (B) : Lundi, après minuit, on a entendu par moment le fusillade. La journée a été calme et la neige tranquillement tombait. Dans la soirée, une patrouille allemande est entrée dans l'une des maisons du Surcenord encore habitée, ils étaient au nombre de plus d'une vingtaine et avaient bayonnette ou fusil et des lanternes électriques. Ils ont fait partir avec eux l'un des garçon de la maison et l'ont conduit dans leurs baraques jusque sur la Tête de Plaines (non loin de la Tête des Faux) située à une demi-heure des maisons du Surcenord. Ils ont conduit ce garçon chez le capitaine dans une chambre bien chaude ; le capitaine lui a offert un rhum, du thé, des cigares. Après avoir subi un interrogatoire il a été renvoyé, escorté par un soldat ; il est rentré vers une heure du matin, sain et sauf.

22 Décembre 1914 (B) : Mardi, canonnade vers Ste Marie-aux-Mines et du côté du Bonhomme.

23 Décembre 1914 (B) : La journée s'est à peu près passée comme hier, le temps s'est refroidi.

NOËL SOUS LES BOMBARDEMENTS

24 Décembre 1914 (B) : Jeudi, on entendait encore le canon mais dans le lointain. A Orbey, il n'a été tiré que peu de coups pendant la journée. Ce jour, veille de Noël, comme d'habitude ainsi qu'il était déjà du temps de nos ancêtres, on ne s'est couché qu'après minuit. Comme il était défendu d'avoir de la lumière, on a bien bouché les fenêtres, il y avait messe de minuit mais les habitants des annexes d'Orbey ne pouvaient y assister. Triste nuit de Noël : au lieu d'entendre le son des cloches, on entendait la fusillade du côté du Surcenord. Vers une heure du matin, les canons d'Orbey et de Bermont se font entendre et font trembler les maisons ; cela a duré jusque vers les quatre heures et de nouveau la fusillade vers les Jeunes-Champs, la Beû et Hachegoutte.

(A) : La célébration de la messe de minuit a eu lieu ; n'ont pu assister que les gens du village. Depuis longtemps il est interdit aux montagnards de descendre au village. La Canonnade a duré toute la nuit. Le premier poste allemand qui se trouvait au Lait s'est enfui jusqu'aux abords du village. Violente fusillade, il n'y a eu ni morts, ni blessés.

25 Décembre 1914 (B) : Vendredi, fête de Noël, impossible de descendre pour assister aux offices, pour les habitants du Surcenord et des environs. Par le grand chemin de Remomont, le passage étant interdit, on pouvait passer par un chemin de détour par la Camme. Quand le capitaine est bien décidé, celui qui est à Bermont, il donne de temps à autre des permissions. Mais c'est surtout aux femmes et aux demoiselles qu'il délivre de préférence des laissez-passer. Quand serons-nous une fois libres ! Et ne seront plus sous le joug des socialistes et des indifférents ! Espérons que le divin Enfant de la Crèche nous apportera la paix et la liberté et qu'il humiliera tous ces orgueilleux qui sont la cause de tant de maux et le fera rentrer en eux-mêmes, par le remord et le trouble de leur conscience !

(A) : La fête de Noël a été célébrée comme à l'ordinaire. Exception faite des gens de la montagne, le canon se fait entendre de tous les côtés à la fois. A six heures du soir, les soldats font de grandes réjouissances en érigeant des arbres de Noël, mais leur joie est de courte durée ; à sept heures, il y a eu un changement de troupe, ils font leurs adieux bien tristement, il faut partir et aller camper à la Tête des Faux.

25 Décembre 1914 (B) : Dans la matinée, on a entendu les canons de Lapoutroie ainsi que dans la soirée.

26 Décembre 1914 (B) : Samedi, de même que hier on a entendu quelque peu les canons de Lapoutroie. Mais dans le lointain, du côté de Ste Marie-aux-Mines et de Sâule : canonnade continuelle. Temps très froid. Ce matin, avant le jour, une maison de nos environs (du Plat) a dû devenir la proie des flammes par l'imprudence des soldats.

ATTAQUE À LA TÊTE DES FAUX

26 Décembre 1914 (A) : Une forte attaque a lieu à la Tête des Faux, les Français veulent en prendre possession, un renfort des chasseurs de Colmar sont venus à la rescousse. Il y a eu plus de trois cents tués et un grand nombre de blessés.

27 Décembre 1914 (B) : Dimanche, belle journée. Depuis le matin on a de nouveau reçu un ordre formel de ne plus circuler même autour des maisons. Pendant la journée on n'a entendu que quelques coups de canon. Le soir, trois capitaines sont venus visiter le poste qui était sur le Plat. On raconte que dans le combat qui a eu lieu la nuit de Noël, dans nos parages, il y a eu trois cent soixante dix tués : Allemands et Français.

27 et 28 Décembre (A) : Canonnade toute la journée. Toutes les maisons du Lait, qui est le front des troupes allemandes, sont occupées par un grand nombre de soldats.

28 Décembre 1914 (B) : Lundi, par intervalles, canonnades et fusillades. Le soir, quatre soldats français sont venus dans une maison de la localité bien près des allemands par un mauvais temps de vent et de pluie.

29 Décembre 1914 (B) : Mardi, pendant la nuit, il a fait une grande tempête.
Dans l'après-midi, canonnade du côté de Munster et vers les quatre heures grande attaque par la fusillade et en même temps avec le canon au dessus du Surcenord.

LES CIVILS SONT DE PLUS EN PLUS MENACÉS

30 Décembre 1914 (B) : Mercredi, sur le Plat, un homme étant occupé à façonner du bois et voulant le rentrer dessous la remise, voilà que les Français tirent deux coups de fusil sur lui, une balle lui est passée entre les jambes, un enfant de quatre ans était avec lui et par bonheur n'a pas été atteint. Le soir même, alerte, une personne traversant un chemin sur le Plat, on tire sur elle deux coups de fusil. Plus moyen de sortir des maisons.
Dans le combat de mardi soir, 29 décembre, qui a eu lieu au haut du Surcenord, il y a eu soixante dix tués et trente blessés. Les compagnies de soldats ayant été changées, ces derniers venus, étant plus tolérants que les autres, ont donné aux gens de la montagne un jour de permission, tous les quinze jours, pour chercher les provisions jusqu'à la première maison du village. On a fermé les deux auberges de Remomont pour le motif que les gens de la montagne allaient y acheter du kirsch, qu'ils faisaient cadeaux aux soldats étant de poste, par ce moyen ils étaient sûrs de pouvoir passer.

30-31 décembre 1914 (A) : Travail très animé de toutes parts, jour et nuit, pour poser des piquets et fils de fer, travail acharné pour les tranchées et baraques, embuscade et barrage de chemin.
Le locataire de la maison n° 42 à Bermont déménage le 30 décembre 1914.
Le locataire de la maison n° 62 au Beauregard déménage le 31 décembre 1914.

31 Décembre 1914 (B) : Jeudi, depuis le matin, canonnade de tous les côtés des Allemands et des Français. Dans la soirée, de même, on voyait les obus françaises éclater au Verspairis et dans la forêt au dessus des Basses-Huttes et celle des allemands allaient s'abattre aux Hautes-Huttes.

